



UN QUÉBEC  
**LIBRE**  
DE SES CHOIX

POUR UN MODÈLE **VIABLE** EN IMMIGRATION  
OCTOBRE 2024

RÉPLIQUE À L'INITIATIVE DU SIÈCLE

UN QUÉBEC **LIBRE** DE SES CHOIX :  
POUR UN MODÈLE **VIABLE** EN IMMIGRATION



# AVANT-PROPOS

**LE CONSTAT QUI SE DÉGAGE EST TRÈS CLAIR : tant que le fédéral contrôlera nos frontières et exercera la majeure partie du pouvoir en immigration, le Québec ne sera pas en mesure de se doter d'un modèle viable en immigration. Sans son indépendance, le Québec est condamné à adopter une éternelle posture défensive pour tenter de limiter le recul du français et de juguler des crises sans précédent provoquées par des politiques imposées par le gouvernement fédéral.**



Le document que vous vous apprêtez à lire contient la réponse du Parti Québécois aux politiques publiques en immigration du gouvernement fédéral, ainsi que l'analyse des fondements sur lesquels elles reposent. Fruit d'un travail rigoureux, il s'agit d'une réponse documentée à une

situation urgente : la volonté du gouvernement fédéral de nous imposer un nouveau modèle d'immigration sans notre consentement.

Le constat qui se dégage est très clair : tant que le fédéral contrôlera nos frontières et exercera la majeure partie du pouvoir en immigration, notamment à ce qui touche l'immigration temporaire, le Québec ne sera pas en mesure de se doter d'un modèle viable en matière d'immigration. Sans son indépendance, le Québec est condamné à adopter une éternelle posture défensive pour tenter de limiter le recul du français et de juguler des crises sans précédent liées au logement et à la livraison des services publics, provoquées par les politiques qui nous sont imposées par le gouvernement fédéral. Au surplus, il s'en dégage un dur constat d'échec des six ans au pouvoir de la CAQ. Faute de posséder toutes les capacités décisionnelles, le ministère de l'Immigration du Québec en est réduit à « enregistrer la noyade », pour reprendre les mots de René Lévesque.

Peu de questions préoccupent autant les Québécois que celles de l'avenir de leur langue et de leur culture. Nous vivons à une époque où l'hégémonie culturelle américaine, et plus largement anglo-saxonne, de même que les bouleversements climatiques et les mouvements migratoires massifs installent le doute sur la trajectoire de notre société et de plusieurs autres sociétés en Occident. Face à des phénomènes

aussi complexes, certains optent pour la complaisance, ou se contentent d'explications simples, quitte à confondre expertise et militantisme. Pour notre part, nous avons mené une recherche rigoureuse des faits et étudié les options s'offrant au Québec. Nous souhaitons ainsi nous adresser à l'intelligence des citoyens québécois et dépasser les clivages idéologiques qui caractérisent notre époque.

L'exercice ne prétend pas traiter de l'ensemble des aspects liés à l'intégration et à l'immigration, comme le ferait une plateforme électorale. Cet exercice est spécifique aux circonstances actuelles et est appelé à être répété, en fonction de l'évolution des politiques publiques qui seront mises de l'avant par les gouvernements d'ici à l'élection générale de 2026.

**Dans *Un Québec libre de ses choix* : Pour un modèle viable en immigration, notre équipe met également en lumière les racines idéologiques et politiques de la politique migratoire du gouvernement fédéral, orientée par des groupes de pression et portée par leurs connaissances au sein des hautes sphères politiques d'Ottawa. Nous soulignons aussi la responsabilité du gouvernement de la CAQ dans l'explosion de l'immigration temporaire au Québec.**

Entre la mauvaise foi exprimée par certains adversaires et deux décennies d'argumentaires non fondés, nous avons comme objectif de produire un document à l'image de la générosité et de l'ouverture qui caractérise notre formation politique, mais surtout les Québécois dans leur ensemble. Statistiques à l'appui, nous démystifions les croyances les plus tenaces sur l'immigration qui nuisent à la tenue d'un débat sain sur la question. Nous avons le devoir de nous y pencher sans détour.

J'ai eu l'occasion de le répéter à de nombreuses reprises : le débat que nous engageons porte sur le modèle et les politiques publiques en matière d'immigration. Bien que les chiffres soient au cœur de notre analyse, on ne saurait rappeler trop souvent que cet enjeu de société ne constitue pas un jugement sur les néo-Québécois, mais bien sur les travers d'un gouvernement fédéral qui nuit à notre capacité à les accueillir et à les intégrer dignement. Il n'est pas question de montrer du doigt des individus qui tentent légitimement d'améliorer leur sort en immigrant au Québec.

Maintenant que l'opinion publique a basculé dans le reste du Canada, les Canadiens exprimant davantage leur désaccord avec les seuils découlant de l'Initiative du siècle que le Québec lui-même, il est possible que le fédéral tente de réajuster ses seuils, ou à tout le moins, prétende vouloir le faire. Or, un tort irréversible a été causé en termes de crise du logement, des services et du français. Mais surtout, le problème structurel pour l'avenir demeure entier : ne pas contrôler nos frontières et nos politiques migratoires dans un pays dont le parlement ne nous donne que le 1/5 des voix, nous condamne à vivre d'autres crises de la sorte, comme en témoigne les 150 dernières années de notre histoire dans le Canada.

Je tiens à remercier tous les membres de notre petite équipe qui ont travaillé à sa réalisation, notamment Louis Lyonnais, William Fradette, Jean-Nicolas Mailloux, Élisabeth Vigneault, Jean-Sébastien Barr, France Amyot, Laura Chouinard-Thuly, Anthony Proulx, Martin Blanchette et Tristan Bilodeau. Je tiens également à remercier nos co-porte-paroles Stephan Fogaing et Stéphane Handfield, qui ont participé étroitement à l'exercice.



**Paul St-Pierre Plamondon**

Député de Camille-Laurin

Chef de la troisième opposition

Porte-parole en matière de Finances et d'Économie, d'Immigration, d'Intégration et de l'Indépendance du Québec

Chef du Parti Québécois





# TABLE DES MATIÈRES

<b>SOMMAIRE EXÉCUTIF.....</b>	<b>19</b>
Des seuils fondés sur des mensonges.....	20
Le sabotage d'un modèle québécois éprouvé.....	20
La CAQ fait partie du problème.....	22
Un délire idéologique et un déni de démocratie.....	23
Un modèle remis en question même dans le Canada anglais.....	23
Quelques conséquences documentées au Québec de la politique migratoire fédérale.....	24
La réussite des néo-Québécois nous tient à cœur.....	25
<b>1. QU'EST-CE QUE L'INITIATIVE DU SIÈCLE.....</b>	<b>27</b>
1.1 Synthèse de l'Initiative du siècle.....	27
1.2 Une analyse économique simpliste et déconnectée des indicateurs économiques et de développement durable.....	27
1.3 Des apparences de conflit d'intérêts.....	29
<b>2. DES MYTHES TENACES.....</b>	<b>31</b>
2.1 L'immigration et la pénurie de main-d'œuvre.....	31
2.2 L'immigration et le niveau de vie.....	33
2.3 L'immigration et le vieillissement de la population.....	35
2.4 L'immigration massive et le climat social.....	39
<b>3. ÉVOLUTION DES POLITIQUES MIGRATOIRES AU COURS DES DERNIÈRES DÉCENNIES.....</b>	<b>43</b>
3.1 Évolution des seuils d'immigration permanente au cours des dernières décennies.....	43
3.2 L'immigration temporaire, un ajout aux flux migratoires.....	43
3.3 La hausse des travailleurs étrangers temporaires et des étudiants étrangers.....	45
3.4 La hausse des demandeurs d'asile.....	48
<b>4. LES CONSÉQUENCES DE L'INITIATIVE DU SIÈCLE SUR LE QUÉBEC ET LE CANADA.....</b>	<b>51</b>
4.1 Incidence sur notre langue et notre culture.....	52
4.1.1 Un déclin perceptible dans les principaux indicateurs.....	53
4.1.2 Les conclusions du rapport Immigration temporaire : choisir le français.....	54
4.1.3 Projections linguistiques selon différents scénarios de Statistiques Canada.....	58
4.2 Incidence sur le logement.....	56
4.3 Incidence sur les services publics.....	64
4.4 Incidence sur notre pouvoir politique.....	66
4.4.1 Avant la Confédération (1763-1867).....	66
4.4.2 De la Confédération à aujourd'hui.....	67
4.4.3 Projections du poids démographique du Québec à l'horizon de 2100.....	69
<b>5. UN QUÉBEC LIBRE DE SES CHOIX : POUR UN MODÈLE VIABLE EN IMMIGRATION.....</b>	<b>71</b>
5.1 Orientations du Parti Québécois dans un premier mandat.....	71
5.1.1 Un objectif de réduire de moitié le nombre d'immigrants temporaires sur le territoire québécois en 4 ans.....	71
5.1.2 Des cibles à 35 000 par année pour les immigrants permanents.....	72
5.1.3 Un moratoire sur l'immigration permanente provenant de l'extérieur du Québec (volet travailleurs qualifiés, PRTQ).....	73
5.1.4 Un règlement en accéléré des dossiers liés à la réunification familiale pour les conjoints et les enfants.....	74
5.1.5 Vers une réduction du nombre de travailleurs étrangers temporaires durant la période précédant l'indépendance.....	74
5.1.6 Une reconnaissance de la dépendance du milieu agricole et des pêcheries aux travailleurs étrangers temporaires.....	79
5.1.7 Vers un retour à la normalité pour le nombre d'étudiants étrangers.....	80
5.1.8 Un accueil des demandeurs d'asile en fonction de notre poids démographique (sans l'indépendance).....	80
5.2 Orientations du Parti Québécois une fois l'indépendance réalisée.....	86
5.2.1 Une politique de visas visant à réduire le nombre de faux demandeurs d'asile aux points d'entrée et à l'étranger.....	86



5.2.2 Exercer un plein contrôle de nos frontières en instaurant un processus de « premières vérifications » lors des arrivées au pays.....	87
5.2.3 Garantir un traitement en moins d'un mois des demandes d'asile au préalable d'un accès aux services sur le territoire québécois.....	88
5.2.4 Une abolition du programme d'immigration temporaire fédéral (PMI) avec le plein contrôle de nos outils.....	89
5.2.5 Un Québec indépendant à l'avant-garde de la solidarité internationale et de l'éthique entre les nations.....	89
5.2.6 Une meilleure répartition des demandeurs d'asile sur le territoire d'un Québec indépendant.....	90
5.2.7 Affirmer clairement le caractère proprement francophone de l'État du Québec.....	91
5.2.8 Une participation à certains programmes spéciaux pour accueillir des réfugiés en temps de guerre.....	91

**BIBLIOGRAPHIE.....93**

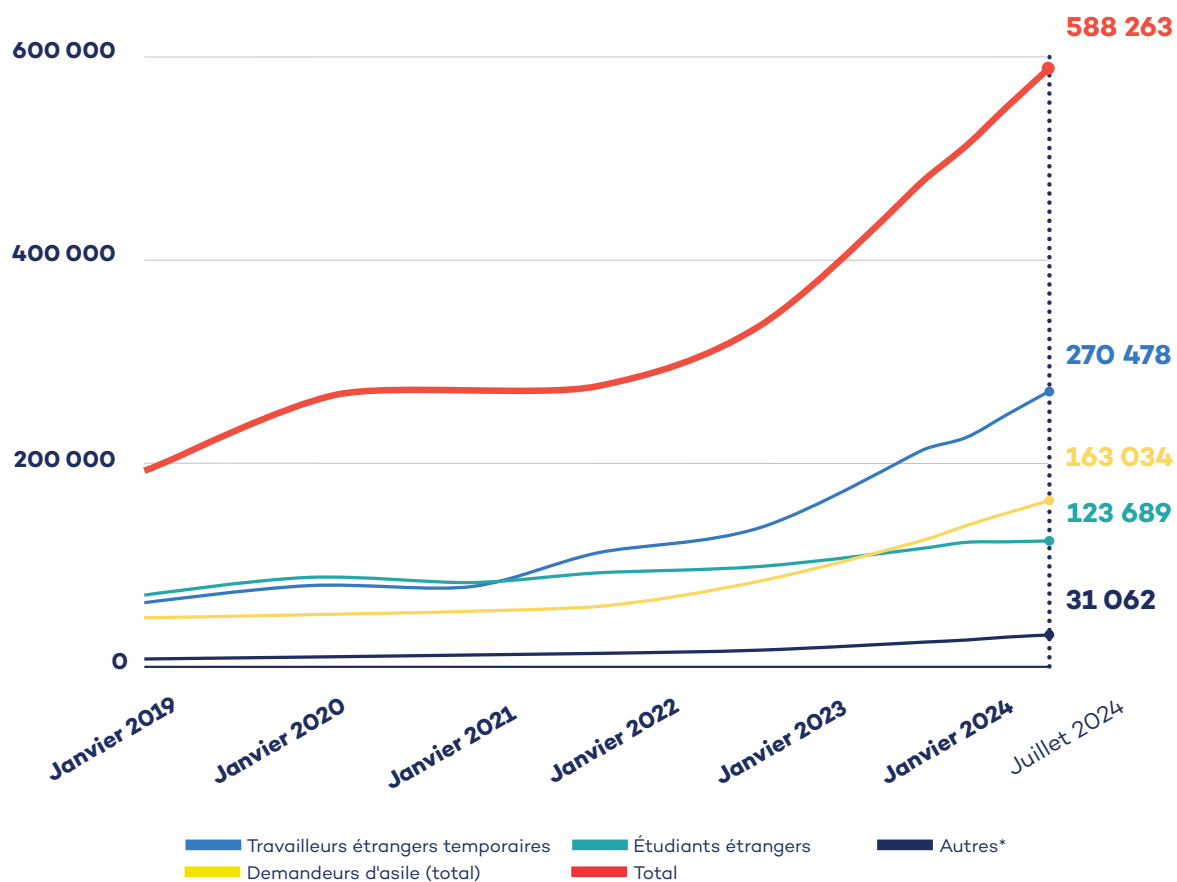


# En BREF

## Le double discours caquiste et le cul-de-sac fédéral

L'immigration est une compétence partagée entre les gouvernements du Québec et d'Ottawa. Le Québec n'a le contrôle effectif que du tiers de l'immigration totale (permanente et temporaire) sur son territoire. Le gouvernement de la CAQ blâme – à juste titre – les politiques migratoires d'Ottawa, mais c'est sous sa gouverne et du fait de ses propres choix qu'une explosion de l'immigration a été constatée dans toutes les catégories.

### L'immigration temporaire au Québec sous la CAQ

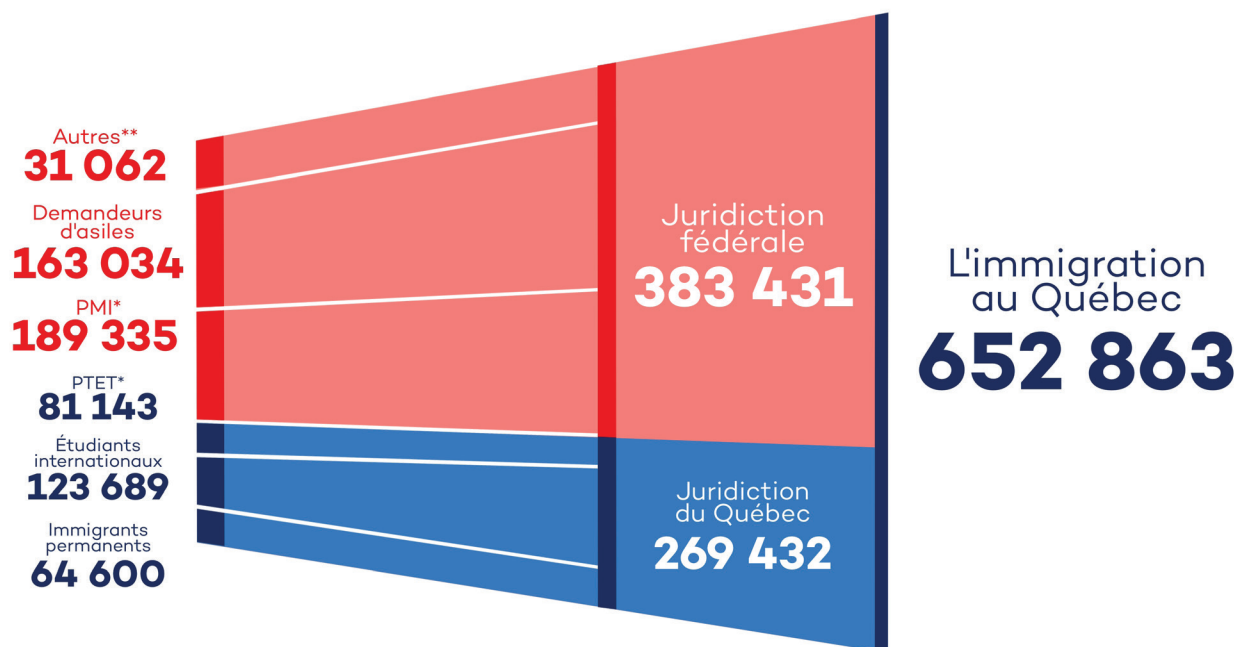


\* Selon Statistique Canada, les autres résidents non permanents sont principalement des membres de la famille vivant avec les titulaires de permis. Il s'agit également de titulaires d'autres permis, par exemple, les permis de séjour temporaire. Cette catégorie n'a pas été étudiée dans le cadre de cet exercice et les données sont indisponibles avant 2019.

Source : Statistique Canada et MIFI, compilé par le Parti Québécois

## L'immigration au Québec sous la CAQ

L'immigration au Québec sous la CAQ (T3 2024)



**Le Québec ne contrôle qu'une petite partie de son immigration.**

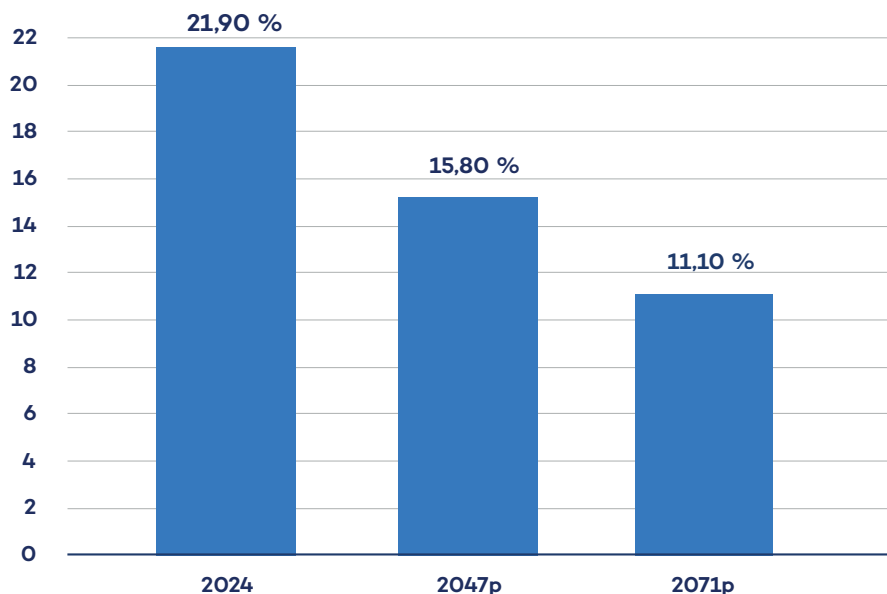
\* La proportion des travailleurs étrangers temporaires (TET) a été établie à 30 % pour le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et à 70 % pour le Programme de mobilité internationale (PMI) en fonction de la proportion moyenne des deux programmes de 2018 à 2023 selon les données publiées par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille, à partir des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Cette proportion est utilisée à des fins illustratives compte tenu que, pour 2024, seules les données sur le nombre total des TET étaient disponibles.

\*\* Selon Statistique Canada, les autres résidents non permanents sont principalement des membres de la famille vivant avec les titulaires de permis. Il s'agit également de titulaires d'autres permis, par exemple, les permis de séjour temporaire. Cette catégorie n'a pas été étudiée dans le cadre de cet exercice et les données sont indisponibles avant 2019.

Source : Statistique Canada, calculs effectués par le Parti Québécois.

# En BREF

**Poids démographique du Québec dans le Canada en pourcentage** (scénario 50 000 immigrants par an)



**La croissance migratoire sans considération pour le contexte culturel, linguistique et politique québécois se traduit par un affaiblissement démographique et politique constant du Québec dans le Canada.**

Source : Scénarios de projection de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec, calculs réalisés par le Parti Québécois.

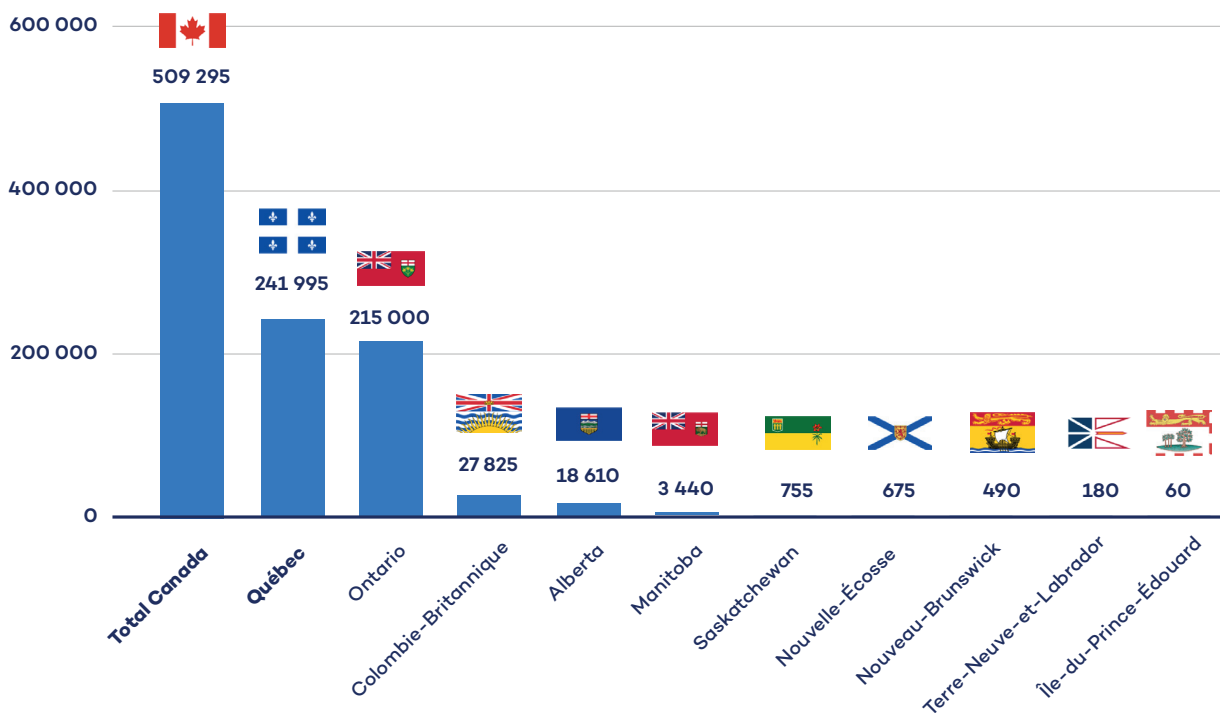
**Poids démographique du Québec selon différents scénarios de seuils d'immigration**

Seuils d'immigration	2024	2047p	2071p
80 000/an (environ QS, PCQ, PLQ) Scénario de migration forte	21,90 %	18,20 %	14,60 %
65 000/an (environ CAQ - gouvernement) Scénario de croissance actuelle	21,90 %	16,90 %	12,90 %
50 000/an (environ CAQ - élection) Scénario de migration faible	21,90 %	15,80 %	11,10 %
- de 50 000/an (environ PQ) Scénario de migration faible	21,90 %	15,30 %	10,30 %

Source : Scénarios de projection de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec, calculs réalisés par le Parti Québécois.

## Le double discours caquiste et le cul-de-sac fédéral

Le nombre total de demandeurs d'asile accueillis (par province depuis 2018)

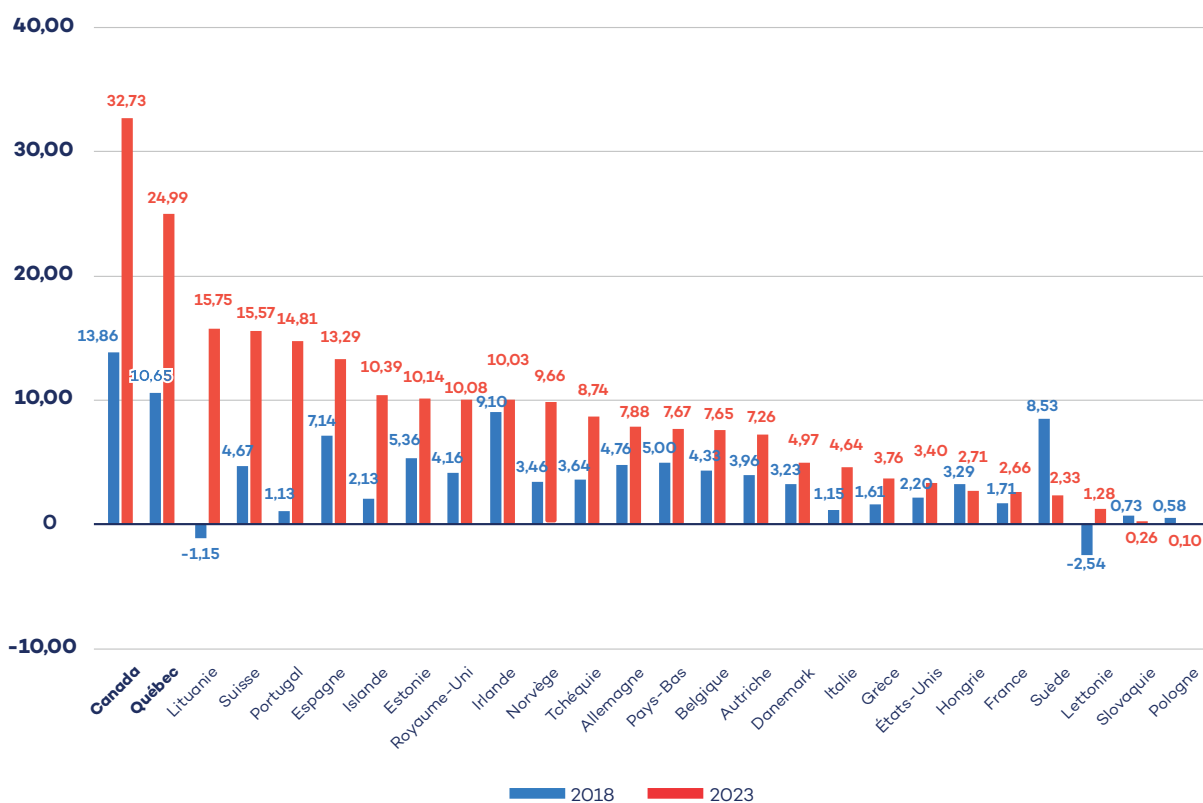


**Le Québec prend une part disproportionnée des demandeurs d'asile.**

Source : Statistique Canada

## Le Québec, deuxième plus accueillant en Occident

Taux de migration net de certains États en 2018 et en 2023 (solde migratoire net par 1 000 habitants)

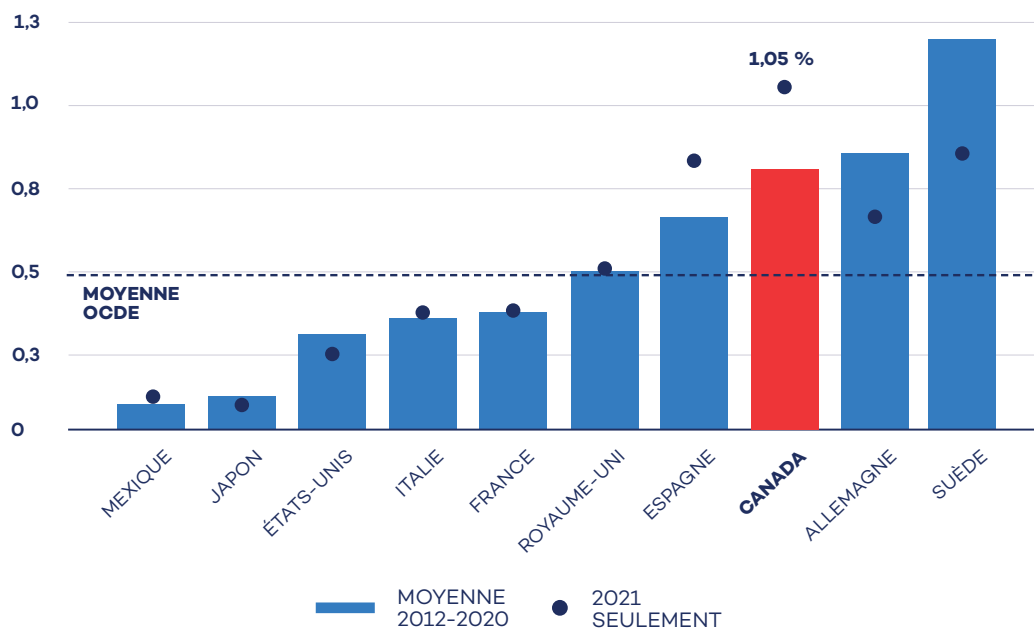


**Le Québec connaît l'un des taux de migration les plus élevés au monde. Et au Canada, le Québec est nettement la province avec le taux de migration le plus élevé.**

Source : Tableau réalisé par le Parti Québécois à partir des données publiques de Statistique Canada, l'Institut de la statistique du Québec, d'Eurostat (Union Européenne), du US Census Bureau (États-Unis), l'Office of Homeland Security Statistics (États-Unis) et du Home Office (Royaume-Uni).

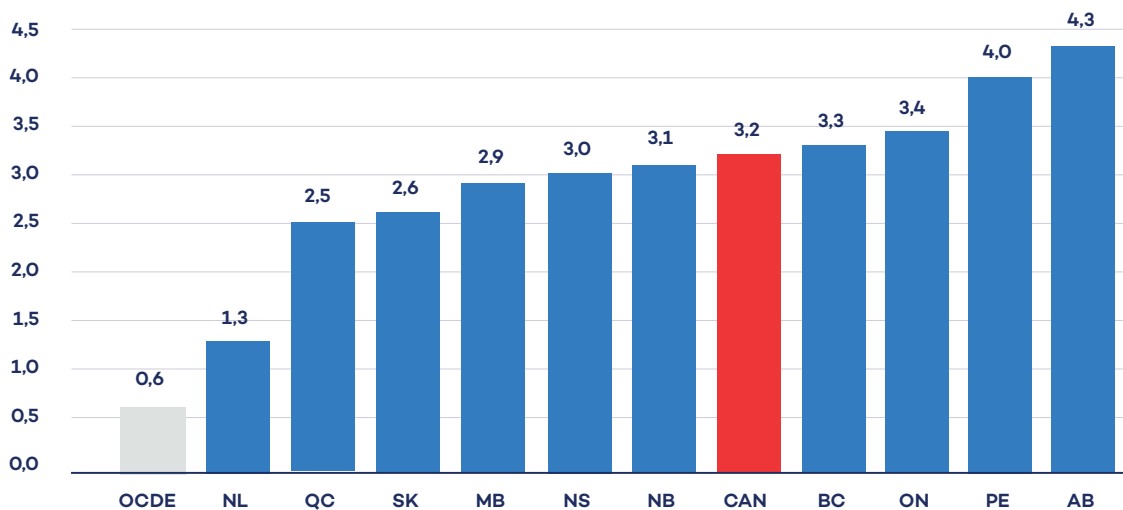
# En BREF

## Immigration dans les pays de l'OCDE (en % de la population totale)



Source : Guillaume St-Pierre, « Le Québec pris au piège par Ottawa », *Le Journal de Montréal*, 6 mai 2023.

## Croissance de la population au Canada 2023 T4 vs 2024 T4



**Toutes les provinces du Canada ont une croissance de plus du double de la moyenne des pays de l'OCDE**

Source : FBN Économie et Stratégie (données via Statistique Canada, OCDE)



# En BREF

## La réplique du Parti Québécois en matière de politiques publiques sur l'immigration

1.

Doter le Québec d'une politique cohérente et fonctionnelle en immigration en abolissant le Programme fédéral de travailleurs temporaires, en **resserrant les normes de traitement des demandes d'asile**, en **accélérant leur traitement** et en **octroyant l'entière responsabilité des pouvoirs en immigration au gouvernement du Québec**.

2.

Réduire au moins de moitié l'immigration temporaire, passant de près de 600 000 au deuxième trimestre de 2024, à une cible de **250 000 à 300 000 résidents non permanents au terme d'un mandat de quatre ans**.

3.

Fixer des seuils d'immigration permanente respectant la capacité d'accueil du Québec et le niveau historiquement observé avant l'ère Charest, soit environ **35 000 nouveaux résidents permanents par an**.

4.

Décréter un moratoire sur l'immigration économique permanente provenant de l'extérieur du Québec (**volet travailleurs qualifiés**) afin de **sélectionner les résidents permanents parmi l'immigration temporaire, composée des étudiants étrangers et des travailleurs étrangers temporaires**.

5.

Traiter **rapidement** les dossiers liés à la **réunification familiale** pour les conjoints et les enfants.

# 6.

**Resserrer les critères de sélection des travailleurs étrangers temporaires** en établissant notamment une nouvelle liste des métiers en tension et une hiérarchie des priorités, tout en reconnaissant formellement la dépendance du milieu agricole aux travailleurs étrangers temporaires.

# 7.

**Effectuer un vrai virage vers l'automatisation et la robotisation** des secteurs de notre économie en pénurie de main-d'œuvre.

# 8.

**Exiger un niveau de compétence du français plus élevé, tant au point d'entrée que pour le renouvellement des permis, pour la grande majorité des travailleurs temporaires et des étudiants étrangers**, en priorisant les personnes affichant un niveau de français intermédiaire au point d'entrée et intermédiaire à avancé pour le renouvellement de leurs permis.

# 9.

Établir à environ **40 000 le nombre de travailleurs étrangers temporaires** issus du Programme des travailleurs étrangers temporaires et remplacer les permis de travail restreints à un employeur unique par des permis de travail régionaux et sectoriels.

# 10.

Établir à environ **50 000 le nombre d'étudiants internationaux**, un niveau similaire à celui précédant l'arrivée au pouvoir de la CAQ, pour renverser le déclin du français et **rétablir l'équité entre les établissements francophones et anglophones**, tout en reconnaissant l'importance de l'apport des étudiants étrangers en région pour soutenir les formations axées sur les secteurs d'activités régionaux.

# 11.

**Revoir la politique de financement des universités en rapport aux étudiants étrangers** en s'appuyant sur les principes du régime qui avait cours avant la déréglementation de 2018.

# 12.

D'ici à l'indépendance du Québec, accueillir des demandeurs d'asile en fonction de notre poids démographique dans le Canada, soit 22 %, ce qui représente un nombre relatif plus élevé que la plupart des pays occidentaux. **Après l'indépendance du Québec, resserrer les normes de visas, les délais de traitement et les critères de premières vérifications à l'entrée en matière de demande d'asile, à l'instar des réformes instaurées dans la majorité des pays occidentaux au cours des trois dernières années.**

Les détails de toutes ces mesures ainsi que d'autres propositions se trouvent au chapitre 5, p. 69.



## SOMMAIRE EXÉCUTIF

Jusqu'au tournant des années 2000, le modèle québécois d'immigration et d'intégration était étudié et reconnu à travers le monde occidental comme un modèle de réussite. Ce modèle universaliste reposait sur un équilibre nécessaire entre le rôle de la société d'accueil, qui est de démontrer une ouverture et une générosité envers ceux et celles qui choisissent l'aventure québécoise, et le rôle du nouvel arrivant, qui est de déployer les efforts nécessaires afin de s'intégrer à la culture et de choisir la langue de la majorité historique francophone. Ce modèle d'immigration avait, par exemple, permis au français de progresser à Montréal durant les années 90, et de classer le Québec au nombre des endroits en Occident où l'accès à la propriété était parmi les plus accessibles.

Fruit de plusieurs décennies de négociations entre deux paliers de gouvernements à couteaux tirés à des moments charnières de l'histoire québécoise et canadienne, le système tel qu'on le connaît reflète la volonté d'autonomie du Québec en matière d'immigration<sup>1</sup>. Dans la foulée de la création du premier ministère de l'Immigration en 1968, puis au fil des deux douzaines d'années qui ont suivi, le gouvernement du Québec a conclu quatre ententes qui déterminent l'étendue de sa compétence législative.

Depuis la première de celles-ci (Lang-Cloutier, 1971), essentiellement administrative, le Québec a participé à la sélection des immigrants en menant des entrevues et en soumettant des recommandations<sup>2</sup> en vertu de l'entente Andras-Bienvenue de 1975. C'est cependant l'entente Cullen-Couture en 1978, signée sous le gouvernement Lévesque, qui jette les bases du régime actuel, où le Québec obtient le pouvoir de sélection des immigrants temporaires. C'est finalement en 1991 que l'entente McDougall-Tremblay, mieux connue sous le nom d'Accord

Canada-Québec<sup>3</sup>, voit le jour et cimente le rôle accru du Québec en matière d'immigration temporaire et permanente. Toujours en vigueur, cet accord confère au Québec la responsabilité exclusive d'établir les seuils d'immigration sur son territoire.

L'Accord a été négocié selon les paramètres du système d'immigration de 1991, définies par une immigration permanente prépondérante et une immigration temporaire « marginale et réellement temporaire »<sup>4</sup>. Les demandeurs d'asile échappent cependant à la juridiction du Québec, ainsi qu'une part de l'immigration économique non permanente, gérée par Ottawa au moyen de son Programme de mobilité internationale, mis sur pied en 2014 sans l'aval de Québec<sup>5</sup>. Il s'agit d'un contournement délibéré de l'Accord.

**Le modèle québécois s'est développé dans un contexte unique au monde : le Québec est voisin de l'un des empires culturels les plus influents de l'histoire de l'humanité, à une époque où la mondialisation exerce une pression grandissante sur sa culture, et alors que sa langue n'est parlée que par 2 % des locuteurs du continent.**

Il occupe cette position comme une simple province, sans disposer de la totalité des leviers politiques, économiques, sociaux et culturels d'une nation normale. L'intégration des nouveaux arrivants a donc toujours comporté un lot de défis propres à la situation géopolitique du Québec, mais ce qui était à l'époque un défi est devenu une mission impossible au cours des récentes années, en raison d'un sabotage de la planification de l'immigration au moyen de politiques unilatérales mises en place par le gouvernement fédéral. Le Parti Québécois considère qu'il y a urgence de redresser rapidement la barre et d'adopter un autre modèle que celui qui a été imposé au Québec depuis 2015.

<sup>1</sup> Samuel Proulx-Chénard. « Politique d'immigration québécoise » *l'Encyclopédie Canadienne*, [thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/politique-d-immigration-du-quebec](https://thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/politique-d-immigration-du-quebec). Consulté le octobre 18. 2024.

<sup>2</sup> *Ibid.*

<sup>3</sup> *Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains (Accord Gagnon-Tremblay-Mcdougall)*, Gouvernement du Canada et Gouvernement du Québec, 5 février 1991.

<sup>4</sup> Anne Michèle Meggs et André Binette. « La saine gestion de l'immigration est une question existentielle pour le peuple québécois », *Le Devoir*, 6 février 2024.

<sup>5</sup> *Ibid.*

## DES SEUILS FONDÉS SUR DES MENSONGES

**Les raisons qui nous ont été données pour justifier une augmentation significative des seuils d'immigration – que ce soit celles de Jean Charest au tournant des années 2000 ou encore celles de Justin Trudeau depuis l'adoption dans les faits de la politique de l'Initiative du siècle à partir de 2015 – reposent essentiellement sur des mensonges aussi grossiers que tenaces.**

Le plus grand parmi tous est bien sûr que l'immigration serait un remède pour la pénurie de main-d'œuvre. Dans ce document, nous démontrons, à l'aide d'études sérieuses, qu'il n'en est rien ni au Québec, ni ailleurs dans le monde<sup>6</sup>. **Si l'immigration peut aider à combler les besoins immédiats d'une entreprise dans un domaine particulier, elle ne remédie en aucun cas à la pénurie de main-d'œuvre sur le plan macroéconomique** pour la simple raison que le nouvel arrivant est lui aussi un consommateur et un utilisateur de services. De nouveaux emplois seront nécessaires pour combler ses besoins<sup>7</sup>. C'est notamment le cas dans nos services publics, où la pénurie de main-d'œuvre s'est aggravée depuis l'arrivée massive d'immigrants temporaires des dernières années. Nous dénoncerons également d'autres faussetés ayant servi de justification à l'augmentation des seuils d'immigration, notamment l'argument selon lequel l'immigration serait la solution au problème du vieillissement de la population, ou encore la prétention selon laquelle la croissance économique du pays nécessiterait absolument la venue massive d'immigrants.

La responsabilité de la diffusion massive de ces contrevérités au courant des dernières années pèse sur certains lobbys économiques, mais aussi à certains médias, qui les ont présentées comme

des faits objectifs, bien qu'elles aient été maintes fois démenties<sup>8</sup>. De nombreuses chambres de commerce et organisations représentant des entreprises ont choisi dans ce débat une défense des intérêts immédiats de leurs membres, même si c'était au détriment de la société dans son ensemble. Ce corporatisme a généré une analyse simpliste et bancal du phénomène de la pénurie de main-d'œuvre, en plus de favoriser une dépendance aux travailleurs étrangers et un manque d'initiative se traduisant par d'importants retards en matière d'automatisation, de productivité et d'innovation<sup>9</sup>.

## LE SABOTAGE D'UN MODÈLE QUÉBÉCOIS ÉPROUVÉ

Sous Justin Trudeau, le modèle canadien d'immigration a subi une transformation radicale, dont l'un des signaux fondateurs a été une publication du premier ministre canadien sur les réseaux sociaux le 28 janvier 2017, où il invite la planète entière à venir au Canada en grand nombre<sup>10</sup>. En quelques années, le nombre de passages illégaux au chemin Roxham est passé de quelques centaines à des dizaines de milliers annuellement, au détriment de la capacité du Québec à offrir du logement et des services adéquats. Dans l'indifférence complète du Canada, le Québec a géré 95 % des entrées irrégulières sur le territoire, sans qu'il n'ait été consulté ni même considéré durant la mise en œuvre de cette séquence d'immigration incontrôlée. Comble de l'ironie : à la suite de la fermeture du chemin Roxham, le 25 mars 2023, le gouvernement fédéral a créé une autre brèche migratoire aux aéroports en changeant les règles d'octroi des visas, de manière à faciliter les demandes d'asile<sup>11</sup>.

<sup>6</sup> Voir Chap 4 aux pp. 38 à 44.

<sup>7</sup> Pierre Fortin. « L'immigration permet-elle d'atténuer la pénurie de main-d'œuvre ? », Université du Québec à Montréal (UQAM), janvier 2024, p. 11.

<sup>8</sup> Sarah R. Champagne. « Le resserrement de l'immigration permanente crée de l'incertitude, selon des expertes », *Le Devoir*, 24 octobre 2024;

Nora T. Lamontagne. « "Ils ne sont pas un fardeau" : cessons de dénigrer les travailleurs étrangers temporaires, plaide un expert », *Le Journal de Montréal*, 21 décembre 2024; Jean-Louis Bordeleau. « Une vague de sans-papiers est à prévoir après les restrictions aux travailleurs temporaires », *Le Devoir*, 28 août 2024. Myriam Boulianne. « Des expertes s'inquiètent de la politisation croissante de l'immigration au Canada », Radio-Canada, 21 septembre 2024.

<sup>9</sup> Carolyn Rogers. « L'heure a sonné : réglons le problème de productivité du Canada » [Discours au Halifax Partnership], 26 mars 2024

<sup>10</sup> Justin Trudeau [@justintrudeau]. 28 janvier 2017, X, [x.com/JustinTrudeau/status/825438187279499265](https://x.com/JustinTrudeau/status/825438187279499265).

<sup>11</sup> Romain Schué. « Une mesure secrète d'immigration Canada entraîne une hausse des demandes d'asile », Radio-Canada, 1er juillet 2023.

**À force de perpétuer des mythes tenaces sur l'immigration et de taxer d'intolérance toute opposition à ces changements radicaux, le gouvernement fédéral est parvenu à pratiquement doubler les seuils d'immigration permanente en quelques années, plaçant le Québec devant un dilemme douloureux :**

maintenir son poids démographique et politique au sein du Canada en haussant drastiquement ses propres seuils d'immigration, ou assurer la vitalité de sa langue et le maintien de ses services à la population à moyen et long terme. L'immigration temporaire a aussi explosé au cours des dernières années. Au début des années 2010 sous le gouvernement de Jean Charest, le Québec accueillait 10 000 nouveaux immigrants temporaires par année, contre 167 000 en 2023, soit 16 fois plus à un rythme annualisé. En 2018, lors de la prise de pouvoir de la CAQ, le nombre d'immigrants temporaires sur le territoire s'établissait à 160 000 personnes; aujourd'hui, il s'élève à 588 263.

Cette transformation radicale de nos politiques migratoires n'est pas que l'œuvre du Parti libéral du Canada. Elle s'inscrit dans une grande tendance installée par le régime fédéral depuis maintenant plusieurs années. En plus du soutien du Nouveau Parti démocratique, le Parti libéral a pu compter sur le silence complice du Parti conservateur du Canada, et ce, dès la première heure. Si le chef conservateur Pierre Poilievre a fait du logement son grand cheval de bataille alors que la bulle immobilière s'accroît, il fait fi du principe de l'offre et de la demande : plus l'écart entre le nombre de personnes à la recherche d'un logement et le nombre de logements disponibles à l'achat ou à la location est grand, plus le coût de l'achat ou de la location sera élevé. Or, Pierre Poilievre a fait peu de cas de la question de la demande, ressassant plutôt celle de l'inadéquation de l'offre de logements. Dans son « documentaire inédit » sur la crise du logement, il fait complètement abstraction de l'impact de l'immigration et de la hausse inédite de la demande<sup>12,13</sup>, que de nombreux économistes identifient pourtant comme les causes principales de la crise en cours. À ce jour, il continue d'affirmer que la principale solution est

de bâtir plus, qu'il résume par le slogan « *Build the Homes* », passant presque toujours sous silence la nécessité de réduire l'immigration, et que la simple volonté de construire davantage de logements ne suffira jamais à réduire leurs coûts. À de nombreuses reprises, le chef conservateur a refusé de définir ses cibles annuelles en immigration, question sur laquelle il demeure sciemment évasif.

Cette politique migratoire est parfaitement conforme avec l'idéologie multiculturaliste canadienne, dont elle est le reflet. Enchâssée dans la Constitution canadienne, elle fait l'objet d'un consensus au Canada, au point d'être appuyée par tous les partis canadiens. Dans cette idéologie, le Québec n'est plus reconnu comme l'un des deux peuples fondateurs, mais il est plutôt relégué au statut de simple minorité culturelle. Le Québec n'a plus son mot à dire sur les grandes orientations du Canada et les grandes questions qui le touchent. Ainsi, des politiques publiques délétères pour l'existence culturelle et linguistique du Québec peuvent être ouvertement élaborées, sans crainte de semer la controverse ou d'attiser la critique. S'il est vrai que cette vision d'un Canada postnational a été mise en œuvre à l'origine par Pierre-Elliott Trudeau, elle a dicté les choix de Justin Trudeau qui s'est surpassé en termes de zèle en la matière. Mais il s'agit également d'une doctrine qui a suffisamment influencé le « *nation building* » canadien pour qu'elle soit sans l'ombre d'un doute poursuivie par les premiers ministres canadiens à venir. Bien qu'il pourrait y avoir des variations dans les degrés d'intensité de la politique migratoire d'un gouvernement à l'autre, l'immigrationnisme demeurera la doctrine fondatrice de l'identité canadienne, de sorte que le Québec sera confronté à des gouvernements favorisant soit au pire une immigration très très massive, soit au mieux une immigration très massive.

<sup>12</sup> Christian Noël. « Les drapeaux rouges du « documentaire » sur le logement de Pierre Poilievre », Radio-Canada, Publié le 11 décembre 2023.

<sup>13</sup> Pierre Poilievre. « L'enfer du logement » [Vidéo], 2 décembre 2023, Youtube, [youtube.com/watch?v=mSAT\\_ELPzAI](https://www.youtube.com/watch?v=mSAT_ELPzAI).

## LA CAQ FAIT PARTIE DU PROBLÈME

**À l'échelle du Québec, la CAQ s'est bien entendu faite complice de cette transformation.** Tout d'abord, avec sa décision d'augmenter le seuil d'immigration permanente de 50 000 à 64 600 en 2024, en violation flagrante de son engagement électoral<sup>14</sup>. Ensuite, en raison de ses six premières années au pouvoir à nier les conséquences de l'augmentation de l'immigration temporaire, arguant que celle-ci ne pouvait faire l'objet d'une planification<sup>15</sup>. Enfin, à cause de son impuissance devant la mise en œuvre par le fédéral de l'Initiative du siècle au Québec, qu'elle a tenté de masquer en mettant en scène de fausses victoires<sup>16,17,18</sup>.

Dès février 2022, le chef du Parti Québécois Paul St-Pierre Plamondon a écrit personnellement à François Legault pour lui demander de s'opposer à la nouvelle politique d'immigration du fédéral<sup>19</sup>. Il l'a également interpellé à de nombreuses reprises dans les médias et à l'Assemblée nationale, sans obtenir la moindre réponse quant à la position du gouvernement du Québec. Alors que le Canada se transformait radicalement sous nos yeux, le premier ministre de la nation québécoise n'avait rien à répondre. Si la planification n'a jamais été la grande force de François Legault, nous n'avons jamais douté de sa sincérité à défendre les Québécois. Force est néanmoins de constater, comme ce fut le cas dans de nombreux autres dossiers, que le premier ministre n'a pas su se montrer à la hauteur; il a pris trop tard la mesure de la situation, sans mentionner que son parti a tenu un double discours sur la question de l'immigration depuis son élection en 2018.

En effet, il faut rappeler que François Legault a mené campagne en 2018 en promettant de

baisser le seuil d'immigration permanente à 40 000, pour ensuite rompre cette promesse en le faisant grimper à 50 000 à peine une année plus tard<sup>20</sup>. Durant la campagne 2022, il affirmait que si le Québec n'obtenait pas tous les pouvoirs en matière d'immigration, la « louisianisation »<sup>21</sup> nous attendait. Parce qu'il en allait de la « survie de la nation »<sup>22</sup>, le premier ministre voulait un « mandat fort » pour la garantir, voire un « référendum » pour obtenir les pleins pouvoirs en immigration. Selon lui, porter le seuil à plus de 50 000 était « suicidaire »<sup>23</sup>. Il aura donc mené deux campagnes électorales, celles de 2018 et 2022, sur la base de déclarations fortes qui se sont avérées totalement contredites par ses décisions : il a fait exactement l'inverse de ce qu'il promettait en refusant d'aller plus loin pour obtenir les pouvoirs en immigration et en augmentant les seuils à 64 600 plutôt que les diminuer.

Alors que François Legault dénonce aujourd'hui vigoureusement l'augmentation inédite de l'immigration temporaire, Christine Fréchette, alors ministre de l'Immigration, déclarait le 6 juin 2023 qu'aucun seuil d'immigration temporaire ne serait fixé, « parce que ça, ça voudrait dire une économie planifiée »<sup>24</sup>. Pourtant, la croissance du nombre d'immigrants temporaires s'est accélérée sous sa gouverne: dans toutes les catégories sous son contrôle, le nombre d'étudiants internationaux et d'immigrants temporaires a continué d'augmenter comme jamais auparavant, bien au-delà des niveaux d'immigration de Philippe Couillard et Jean Charest. La ministre a même signé une entente avec le gouvernement fédéral pour faciliter la venue de travailleurs temporaires sous juridiction exclusive du fédéral via le Programme de la mobilité internationale<sup>25</sup>.

<sup>14</sup> Romain Schué. « Après les avoir baissés, le gouvernement Legault va augmenter les seuils d'immigration », Radio-Canada, 7 juin 2019.

<sup>15</sup> *Journal des débats de l'Assemblée*. Assemblée nationale du Québec, Vol. 47 N° 52, 6 juin 2023, p. 2445.

<sup>16</sup> Romain Schué. « Chemin Roxham : comment le gouvernement Trudeau a-t-il convaincu les Américains? », Radio-Canada, 27 mars 2023.

<sup>17</sup> Philippe Robitaille-Grou. « Entente sur le chemin Roxham : le Québec n'a pas été consulté, déplore l'opposition », Radio-Canada, 28 mars 2023.

<sup>18</sup> Stéphane Handfield. « Fermeture du chemin Roxham : un échec camouflé en victoire », *Le Journal de Montréal*, 2 mars 2024.

<sup>19</sup> Paul St-Pierre Plamondon [@pspp.quebec]. Facebook, 19 février 2022, [facebook.com/share/p/aXD2qsJjdA2Sx2AM/](https://www.facebook.com/share/p/aXD2qsJjdA2Sx2AM/).

<sup>20</sup> Romain Schué. « Après les avoir baissés, le gouvernement Legault va augmenter les seuils d'immigration », Radio-Canada, 7 juin 2019.

<sup>21</sup> Marc-André Gagnon. « Pouvoirs en immigration: "une question de survie" pour la nation, signale Legault », *Le Journal de Québec*, 29 mai 2022.

<sup>22</sup> Coalition Avenir Québec [@COALITIONAVENIRQUEBEC], 29 mai 2022, Youtube, 1:19:20, [youtube.com/live/uADjiWq3WJo](https://www.youtube.com/live/uADjiWq3WJo).

<sup>23</sup> Valérie Boisclair. « Il serait "suicidaire" d'accueillir plus de 50 000 immigrants par an, affirme Legault », Radio-Canada, 28 septembre 2022.

<sup>24</sup> *Journal des débats de l'Assemblée*, Assemblée nationale du Québec, Vol. 47 N° 52, 6 juin 2023, p. 2445.

<sup>25</sup> Entente concernant le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et le Programme de mobilité internationale (PMI) en réponse aux besoins du marché du travail du Québec, gouvernement du Canada et gouvernement du Québec, 4 août 2021.

Finalement, au-delà des apparences et de son discours officiel, la CAQ a sa part de responsabilité dans cette séquence désastreuse. Plutôt que de la dénoncer sans tarder et d'agir promptement et de manière forte, elle nous a servi des paroles enflées célébrant des supposés « victoires », comme la création d'un comité interprovincial en mai dernier, alors que la situation continuait de se détériorer à vitesse grand V.

## UN DÉLIRE IDÉOLOGIQUE ET UN DÉNI DE DÉMOCRATIE

Comme nous aurons l'occasion de le démontrer, la politique fédérale en matière d'immigration relève d'un pur délire idéologique. Elle a été dénoncée par de nombreux économistes et par les grandes banques du pays. Certains économistes affirment même que le Canada est tombé dans un « piège démographique »<sup>26</sup> qui entraînera l'appauvrissement des Canadiens. Ce phénomène, qui est normalement observé dans les pays en voie de développement où le taux de natalité est très élevé, prend de l'ampleur au Canada, car sa croissance démographique dépasse sa croissance économique au point de la ralentir, provoquant par contrecoup une baisse du niveau de vie. Du jamais vu dans l'histoire occidentale moderne.

Les fonctionnaires fédéraux avaient même prévenu le gouvernement Trudeau que l'augmentation des seuils d'immigration nuirait à l'accès au logement et à la propriété. Le fédéral a donc adopté en toute connaissance de cause une politique migratoire qui a contribué à la flambée des prix de l'immobilier et des loyers.

**En plus de provoquer la pire crise de logement de notre histoire, cette dérive idéologique a précipité le déclin le plus marqué de notre langue et exercé une pression intenable sur les services publics. Elle nous a été imposée, sans la moindre consultation du peuple québécois. Il s'agit d'un déni complet de notre démocratie, puisqu'on sait que la très grande majorité des Québécois s'opposent à ces mesures et à ce modèle de politiques migratoires qui ne nous convient pas.**

De plus, sachant que le Québec détenait la majeure partie des pouvoirs en matière d'immigration permanente, le fédéral a recouru à l'immigration temporaire afin de contourner les règles en place, ce qui a eu comme résultat de contraindre le Québec à accueillir un nombre astronomique de nouvelles personnes sur son territoire. La CAQ a donc renié sa promesse électorale de maintenir les cibles d'immigration à deux reprises : de son propre gré, faisant passer le seuil d'immigration permanente de 50 000 à 65 000, puis par son inaction, son impuissance et son absence de rapport de force avec le fédéral, qui a mené à une augmentation de l'immigration temporaire de 160 273 à 588 263 depuis son arrivée au pouvoir.

## UN MODÈLE REMIS EN QUESTION MÊME DANS LE CANADA ANGLAIS

Dans le reste du Canada, l'opinion publique sur l'immigration a évolué, malgré la désinformation et une forme d'intimidation idéologique constante sur cette question. Un sondage Abacus publié à la fin de l'année 2023 montrait que plus du deux tiers des Canadiens trouvaient que l'objectif d'accueillir environ 500 000 nouveaux arrivants par année était trop élevé, et cela sans mention même des chiffres de l'immigration temporaire. Pourtant, jusqu'à tout récemment la moindre critique des niveaux d'immigration était vue par les médias anglophones comme l'expression de l'intolérance et du racisme, surtout lorsqu'elle émanait du Québec. Il y a quelques mois à peine, toute revendication du Québec au droit d'exercer un meilleur contrôle de l'immigration lui valait l'épithète de « xénophobe »<sup>27</sup>.

<sup>26</sup> Stéphane Marion et Alexandra Ducharme. *Le Canada est pris dans un piège démographique*, Banque Nationale du Canada, 15 janvier 2024.

<sup>27</sup> Chris Selley. « Quebec counting on Ottawa to pursue xenophobic agenda », *National Post*, 3 novembre 2022.



Aujourd'hui, ce changement de paradigme dans l'opinion publique dans le reste du Canada<sup>28</sup> a forcé le gouvernement fédéral à au moins feindre qu'il s'intéressait à la question et à changer de discours<sup>29</sup>. Certaines mesures ont été mises de l'avant, comme la diminution des permis accordés aux étudiants internationaux, ne produisant néanmoins que des effets somme toute minimes par rapport au gâchis perpétré par le gouvernement fédéral.

## QUELQUES CONSÉQUENCES DOCUMENTÉES AU QUÉBEC DE LA POLITIQUE MIGRATOIRE FÉDÉRALE

L'immigration, lorsque planifiée correctement en proportion de la capacité d'accueil, peut certainement enrichir une société. La politique migratoire récente imposée par le fédéral a toutefois eu plusieurs impacts qu'il faut nommer et mesurer si le Québec souhaite revenir à un modèle gagnant-gagnant.

**En premier lieu, le déclin sans précédent de notre langue.** Jamais dans l'histoire du Québec le français n'aura autant décliné que sous la CAQ de François Legault. Qu'il s'agisse de la langue d'usage, la langue du travail, la langue de l'enseignement supérieur ou la langue d'accueil dans les commerces, le français connaît une perte de vitesse inédite.

**L'augmentation radicale de l'immigration a également des répercussions sur notre capacité à livrer des services publics<sup>30,31</sup>.** En Europe, notamment au Danemark, cette question a occupé une part importante de la vie publique au courant des dernières années. Un large consensus s'en dégage : le bon fonctionnement d'une social-

démocratie, qui se veut généreuse en matière de services publics, est incompatible avec l'immigration massive<sup>32</sup>.

Chez nous, l'augmentation sans précédent de l'immigration, tout particulièrement de l'immigration temporaire, a eu des conséquences concrètes sur nos services publics<sup>33</sup>. En matière d'éducation, pour répondre à cette vague migratoire, 1 267 classes (l'équivalent de 52 écoles primaires<sup>34</sup>) ont été mises sur pied pour accueillir 52 000 enfants d'âge scolaire, nécessitant l'apport de 3 700 enseignants, alors que près de 6 300 manquent à l'appel. En santé, les 588 263 immigrants temporaires nécessitent l'embauche d'environ 11 000 nouvelles infirmières, alors qu'il en manque environ 30 000 au sein du réseau<sup>35</sup>.

**Au cours des trois dernières années, le nombre de demandeurs d'asile prestataires d'aide sociale a explosé au Québec**, passant de 12 960 en 2021 à 68 332 en juin 2024<sup>36</sup>. De l'aveu même du gouvernement, « depuis le début de l'année 2024, pour l'aide sociale uniquement, plus de 500 millions de dollars auront été déboursés par les Québécois »<sup>37</sup>. Et c'est sans compter les sommes engagées pour l'hébergement temporaire, l'aide juridique et bien d'autres services.

Quant au logement, plusieurs années d'immigration, bien au-delà du nombre d'unités de logement construites au cours de la même année, a mené à **un déséquilibre du marché immobilier** qui a conduit certains experts à estimer que, pour le Québec uniquement, la construction de 1 190 000 unités de logement serait nécessaire pour revenir à un marché équilibré d'ici 2030<sup>38</sup>.

<sup>28</sup> Jean-Louis Bordeleau. « Spectaculaire bond de la résistance à l'immigration au Canada », *Le Devoir*, 30 octobre 2023.

<sup>29</sup> Myriam Boulianne. « On a attendu « un peu trop longtemps pour ralentir » l'immigration, admet Marc Miller », *Radio-Canada*, 21 septembre 2024.

<sup>30</sup> Gabriel Côté. « L'arrivée massive de demandeurs d'asile est un " casse-tête " pour les directions d'école », *Le Journal de Québec*, 23 janvier 2024.

<sup>31</sup> Marie-Michèle Sioui. « Des retards dans les maternelles 4 ans en raison des immigrants, selon Drainville », *Le Devoir*, 24 avril 2024.

<sup>32</sup> Renaud Large. *Ambitieux sur les retraites, ferme sur l'immigration : le modèle social-démocrate danois (2016-2022)*, Fondation Jean-Jaurès, 12 janvier 2023.

<sup>33</sup> « Le PM du Québec, François Legault, commente sa rencontre avec le PM Justin Trudeau – 10 juin 2024 » [Vidéo], *Youtube*, 10 juin 2024, [youtube.com/watch?v=YoxxK7iVgB0](https://www.youtube.com/watch?v=YoxxK7iVgB0).

<sup>34</sup> Daphnée Dion-Viens. « Forte hausse des élèves en francisation dans des écoles publiques à Québec », *Radio-Canada*, 22 février 2024.

<sup>35</sup> CPAC. « Le PM du Québec, François Legault, commente sa rencontre avec le PM Justin Trudeau – 10 juin 2024 » [Vidéo], 10 juin 2024, *Youtube*, [youtube.com/watch?v=YoxxK7iVgB0](https://www.youtube.com/watch?v=YoxxK7iVgB0).

<sup>36</sup> *Nombre d'adultes distincts demandeurs d'asile prestataires des programmes d'assistance sociale pour les mois de janvier 2019 à juin 2024*, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 29 août 2024.

<sup>37</sup> « Explosion du nombre de demandeurs d'asile prestataires d'aide sociale », *TVA Nouvelles*, 14 septembre 2024.

<sup>38</sup> Maxime Bergeron. « Un déficit de 1,2 million de logements au Québec ! », *La Presse*, 12 octobre 2023.

**Il en est de même pour la demande en francisation.** Pour assurer l'apprentissage du français de niveau intermédiaire pour tous les immigrants temporaires, le Commissaire à la langue française estime que des investissements de 10,6 à 12,9 milliards de dollars seraient requis<sup>39</sup>. Faute d'investir de telles sommes, jamais parviendrons-nous à répondre à cette demande, qui n'a cessé de croître en raison du grand flux migratoire.

## LA RÉUSSITE DES NÉO-QUÉBÉCOIS NOUS TIENT À CŒUR

**Les Québécois, dans leur ensemble, souhaitent avec vigueur que les nouveaux arrivants puissent s'épanouir et réussir pleinement l'aventure québécoise. Aucun lien n'existe entre le nombre de personnes que nous voulons accueillir et notre niveau d'ouverture. Seules importent les opportunités que nous leur donnons afin qu'ils puissent se sentir un jour pleinement Québécois, pleinement chez eux, en ayant une réelle égalité de chances en matière d'accès à l'emploi, au logement et aux services publics.**

Le Parti Québécois souhaite mettre au point un modèle durable, profitable à la fois pour le Québec et celles et ceux qu'il accueille. À ce titre, notre formation politique marche dans les traces des démocraties scandinaves où ont cours des débats sereins, plutôt que des États-Unis ou certains pays d'Europe qui vivent présentement une polarisation sans précédent de leur vie politique.

Nous souhaitons par le fait même dénoncer vivement certains partis qui, dans l'espoir de réaliser un profit politique, laissent croire que la discussion sur les seuils et le modèle d'immigration équivaut à s'en prendre aux Québécois issus de l'immigration. **Dans la poursuite d'une paix sociale et d'une qualité de vie pour tous au Québec, la clé de la réussite d'une immigration responsable est de considérer que tous les Québécois le sont à part entière**, tout en étant conscient que le

Québec n'a pas la capacité d'accueillir toutes les personnes sur terre qui pourraient potentiellement améliorer leur qualité de vie en immigrant au Québec.

Le Parti Québécois a pris l'engagement de présenter en 2026 sa définition de la citoyenneté québécoise dans un Québec pays. Nous aurons alors l'occasion d'aborder plus en profondeur les questions d'intégration, de partage culturel et linguistique, de construction d'un destin commun et d'un retour du « collectif ». Comme mentionné précédemment, ce n'est pas l'objet du présent document, lequel vise à répondre à une situation urgente en offrant une alternative aux politiques publiques en matière d'immigration qui nous sont imposées par le gouvernement fédéral.

<sup>39</sup> Immigration temporaire : choisir le français, Commissaire à la langue française, 2024, p. 76, [commissairelanguefrancaise.quebec/wp-content/uploads/2024/04/Rapport\\_Immigration\\_temporaire\\_choisir\\_le\\_francais.pdf](https://commissairelanguefrancaise.quebec/wp-content/uploads/2024/04/Rapport_Immigration_temporaire_choisir_le_francais.pdf).



# 1. QU'EST-CE QUE L'INITIATIVE DU SIÈCLE?

À la lecture des dix recommandations du rapport *Pour un Canada qui voit grand - Préparons l'avenir aujourd'hui*<sup>40</sup>, la pièce maîtresse du groupe de réflexion torontois l'Initiative du siècle, on constate une convergence évidente avec les politiques publiques fédérales, même si Ottawa nie officiellement toute mise en œuvre de ces recommandations. Or, nombreux sont les faits tendant à démontrer que les recommandations de ce groupe de réflexion, notamment financé par Power Corporation et plusieurs grandes banques canadiennes, ont été déterminantes dans l'élaboration des politiques fédérales des dernières années, lesquelles ont complètement transformé le portrait du logement, de l'intégration, des services publics et de la langue française, et ce, partout au Canada.

## 1.1 SYNTHÈSE DE L'INITIATIVE DU SIÈCLE

L'Initiative du siècle (en anglais *Century Initiative*) est avant tout un influent groupe de pression canadien qui milite en faveur d'une hausse radicale de l'immigration. Son objectif : faire augmenter la population du Canada pour atteindre les 100 millions d'habitants d'ici 2100. Créé en 2009 par Dominic Barton, alors directeur général mondial de la firme de conseil en stratégie McKinsey & Company, et Mark Wiseman, alors vice-président de l'Office d'investissement du régime de pensions du Canada, plus tard PDG de la firme d'investissement BlackRock durant de nombreuses années, ce lobby dispose d'alliés au sein des puissants milieux d'affaires de Toronto et du Parti libéral du Canada, y compris parmi des proches de Justin Trudeau.

L'hypothèse principalement avancée par l'Initiative du siècle et ses promoteurs se résume à l'idée qu'une hausse substantielle de la population canadienne est nécessaire pour assurer la prospérité économique du Canada et augmenter le niveau de vie de ses habitants. Elle serait également justifiée par le vieillissement de la

population et un faible taux de natalité.

Ainsi, la première recommandation de l'Initiative du siècle qui se trouve dans le rapport *Pour un Canada qui voit grand - Préparons l'avenir aujourd'hui*, publié en 2019, est d'établir des seuils d'immigration élevés et de les maintenir<sup>41</sup>. Elle vise à porter ces seuils à 400 000 immigrants dès 2022, et de les faire progresser jusqu'à 475 000 en 2025. Puis, le rapport propose de maintenir une cible d'immigration annuelle à 1,25 % de la population canadienne, le taux d'accroissement migratoire le plus élevé de l'histoire récente du Canada<sup>42</sup>. Notons qu'au chapitre du solde migratoire, le Canada est l'État occidental qui accueille de loin le plus d'immigrants par habitant. Le Québec, lui, arrive deuxième.

## 1.2 UNE ANALYSE ÉCONOMIQUE SIMPLISTE ET DÉCONNECTÉE DES INDICATEURS ÉCONOMIQUES ET DE DÉVELOPPEMENT DURABLE

L'Initiative du siècle s'appuie sur un cadre d'analyse économique digne du siècle dernier. Ce que ses auteurs appellent « la prospérité économique par la croissance stratégique de la population » suppose que l'augmentation du produit intérieur brut (PIB) ne dépend que de l'augmentation de la population. Non seulement l'Initiative du siècle fait-elle peu de cas des répercussions sociales et environnementales d'une telle croissance démographique, mais elle fait fi du PIB par habitant, tout comme des composantes du bien-être social et économique<sup>43</sup>. Pourtant, le PIB par habitant fournit une estimation bien plus réaliste de l'évolution du niveau de la richesse d'un pays, et conséquemment du niveau de vie de la population.

<sup>40</sup> *Pour un Canada qui voit grand - Pour un Canada qui voit grand*, Initiative du siècle, 2019, [centuryinitiative.s3.amazonaws.com/CI-Rapport.pdf](https://centuryinitiative.s3.amazonaws.com/CI-Rapport.pdf)

<sup>41</sup> *Ibid.*, p. 20.

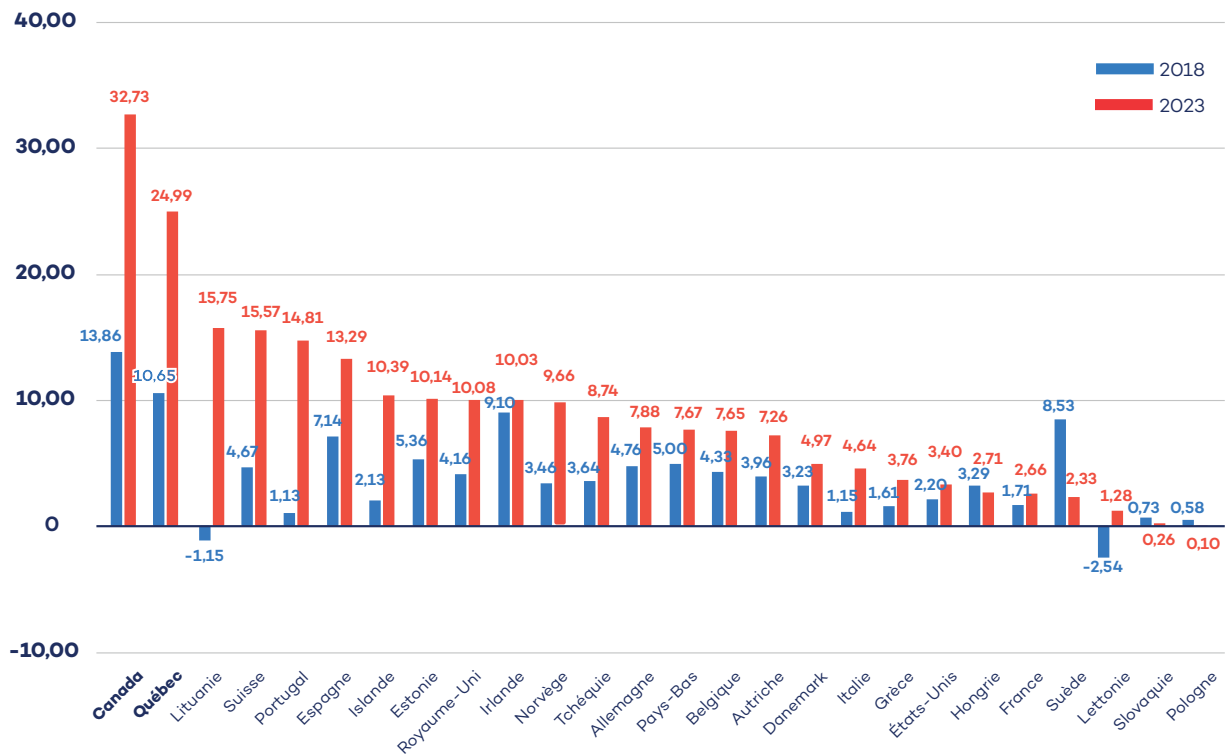
<sup>42</sup> *Croissance démographique : l'accroissement migratoire l'emporte sur l'accroissement naturel*, Statistique Canada, 2014.

<sup>43</sup> Stiglitz, J. E., Sen, A. K., & Fitoussi, J. P. *Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social*, 2009, p. 42.

Par ailleurs, le PIB ne mesure pas la viabilité environnementale, plus précisément les coûts environnementaux liés à la production économique. Une augmentation du PIB peut être obtenue au prix de la dégradation de l'environnement, de l'épuisement des ressources naturelles et de l'énergie, ou encore de la pollution, compromettant ainsi le bien-être des générations à venir. Enfin, et surtout, le PIB ne tient pas compte des dimensions sociales, culturelles et immatérielles du développement, qui incluent la cohésion sociale, l'accès au logement, l'accès aux services publics, l'accès à la culture, la participation citoyenne ou la qualité des institutions démocratiques.

De nos jours, de nombreux indicateurs plus précis et complets permettent de mesurer la richesse, tels que l'indice de développement humain, l'indice de progrès réel, l'indice de bonheur national brut ou l'économie du bien-être. Ces indicateurs prennent en compte des aspects multidimensionnels du développement, intégrant des dimensions sociales, environnementales et de bien-être humain pour fournir une vision plus holistique et équilibrée de la prospérité d'un pays. L'omission de ces indicateurs est sidérante, dans le contexte où le gouvernement fédéral s'engageait sur une voie menant à augmenter de 250 % la population canadienne.

**Graphique 1 : Taux de migration net de certains États en 2018 et en 2023** (solde migratoire net par 1 000 habitants)



Source : Tableau réalisé par le Parti Québécois à partir des données publiques de Statistique Canada, l'Institut de la statistique du Québec, d'Eurostat (Union Européenne), du US Census Bureau (États-Unis), l'Office of Homeland Security Statistics (États-Unis) et du Home Office (Royaume-Uni).

<sup>42</sup> Pour un Canada qui voit grand - Pour un Canada qui voit grand, Initiative du siècle, 2019, p. 20, [centuryinitiative.s3.amazonaws.com/CI-Rapport.pdf](https://centuryinitiative.s3.amazonaws.com/CI-Rapport.pdf)  
<sup>43</sup> Croissance démographique : l'accroissement migratoire l'emporte sur l'accroissement naturel, Statistique Canada, 2014.

### 1.3 DES APPARENCES DE CONFLITS D'INTÉRÊTS

Au cours de la dernière décennie, plusieurs révélations ont mis en lumière les liens étroits qu'entretiennent les instigateurs de l'Initiative du siècle, dont Dominic Barton, la firme de conseil en stratégie McKinsey & Company, certaines puissances étrangères et le gouvernement canadien sous la gouverne du Parti libéral du Canada.

Alors qu'il était toujours directeur général mondial de McKinsey, Barton préside de 2016 à 2019 le Conseil consultatif en matière de croissance économique, mis en place par le gouvernement de Justin Trudeau. Parmi les conclusions de cet organisme fédéral figure notamment une recommandation très similaire à ce que propose l'Initiative du siècle, soit une cible en immigration allant jusqu'à 450 000 immigrants permanents sur cinq ans<sup>44</sup>. Notons que le 1er novembre 2022, le gouvernement fédéral a entériné cette recommandation phare et même surpassé sa cible, en dévoilant le Plan des niveaux d'immigration pour 2023-2025<sup>45</sup>. Celui-ci fixe comme objectif un seuil d'immigration annuel de 500 000 nouveaux résidents permanents à partir de 2025, mettant l'accent sur la croissance économique alléguée qui découlerait de cette politique.

Durant la même période, selon une enquête de Radio-Canada<sup>46</sup>, le recours à la firme McKinsey par le gouvernement fédéral s'est généralisé à partir de l'arrivée au pouvoir de Justin Trudeau. Cette enquête révèle que le gouvernement canadien a dépensé 30 fois plus d'argent auprès de McKinsey que le gouvernement Harper. Les contrats avec McKinsey, parfois octroyés sans appel d'offres, se chiffrent en dizaines de millions de dollars.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada est le ministère fédéral qui a le plus eu recours à McKinsey ces dernières années, accordant près de 24,5 M\$ en contrats. Les mandats confiés à McKinsey ont commencé à foisonner à peine

quelques jours après le départ de Dominic Barton de la firme, en juillet 2018. Depuis, McKinsey joue un rôle central dans les politiques d'immigration au Canada.

En 2019, Dominic Barton est nommé ambassadeur du Canada en Chine par le gouvernement Trudeau, poste qu'il a conservé pendant deux ans.

---

<sup>44</sup> Andy Blatchford. « Government's economic advisory council unveils plans to boost household income \$15,000, by 2030 », CBC News, 20 octobre 2016.

<sup>45</sup> *Un plan d'immigration pour faire croître l'économie*, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 1<sup>er</sup> novembre 2022.

<sup>46</sup> Romain Schué et Thomas Gerbet. « L'influence de McKinsey explose sous Trudeau, surtout à l'immigration | L'influence des cabinets-conseils », Radio-Canada, 4 janvier 2023.



## 2. DES MYTHES TENACES

Le débat public entourant l'immigration est nourri de mythes tenaces qui sont inlassablement répétés, bien qu'ils aient été déboulonnés à plusieurs reprises. Au nombre de ces mythes figurent ceux entourant le lien entre l'immigration et la pénurie de main-d'œuvre, celui entre l'immigration et le niveau de vie, ainsi que celui entre l'immigration et le vieillissement de la population.

Une revue de la littérature réalisée par plusieurs chercheurs universitaires parmi les plus réputés en économie de l'immigration au Canada a démontré que ces assertions sont fausses. Toutefois, ces mythes continuent à influencer la perception de la population, ainsi que les discours public et médiatique. Ils sont présentés depuis de nombreuses années comme des réalités objectives qu'on ne pourrait remettre en question. Il est donc nécessaire de lever le voile sur ces supercheries.

### 2.1 L'IMMIGRATION ET LA PÉNURIE DE MAIN-D'ŒUVRE

Le principal mythe perdurant dans la sphère publique concerne la relation entre le niveau d'immigration et le taux de postes vacants. Au Québec, différentes associations d'affaires mènent un incessant lobby pro-immigration depuis plusieurs années, en affirmant que l'immigration serait une solution évidente pour résoudre la pénurie de main-d'œuvre. Une analyse plus approfondie révèle que cette perception est simpliste et trompeuse d'un point de vue macroéconomique.

Dans une étude récente, Pierre Fortin<sup>47</sup> a vérifié l'hypothèse selon laquelle la forte croissance de l'immigration depuis 2016 aurait pu réduire de manière significative le taux de postes vacants de sorte à résoudre la pénurie de main-d'œuvre. Or, les résultats obtenus à partir de données canadiennes et internationales concordent vers la conclusion inverse : l'idée communément admise selon laquelle une immigration accrue réduirait

nécessairement la pénurie globale de main-d'œuvre<sup>48</sup> dans l'économie est inexacte. Dans le cas du Québec, la hausse soudaine des seuils d'immigration aurait même contribué à aggraver la pénurie de main-d'œuvre. Cette perception erronée s'explique principalement par une confusion entre l'impact local et l'impact global de l'immigration sur la main-d'œuvre.

Ainsi, un afflux d'immigrants augmente initialement l'offre de main-d'œuvre dans les secteurs en manque de personnel, mais il accroît ensuite la demande de main-d'œuvre dans d'autres secteurs de l'économie. Dit autrement, il est possible pour une entreprise spécifique de pourvoir des postes par la venue de travailleurs qualifiés étrangers répondant aux profils recherchés. Toutefois, ceux-ci doivent se loger, se nourrir, se vêtir, se déplacer, se soigner et se divertir, envoyer leurs enfants dans une école ou un CPE, ce qui génère des besoins de main-d'œuvre dans d'autres secteurs d'activités. De plus, ses besoins en personnel étant comblés, l'entreprise engrangera des revenus supplémentaires qui, une fois réinvestis dans l'économie, généreront chez l'entreprise en question et ses fournisseurs des besoins plus importants, notamment en construction, en équipement de production et en divers services aux entreprises.

Non seulement une forte immigration n'est pas une solution à la pénurie de main-d'œuvre, mais elle peut également tendre à l'accentuer. Toujours selon Pierre Fortin :

*La demande de main-d'œuvre (nombre total de travailleurs demandés) a crû plus rapidement que l'offre de main-d'œuvre (nombre total de travailleurs disponibles) malgré la politique d'immigration expansive en vigueur au Canada et au Québec qui visait, au contraire, à faire augmenter l'offre plus abondamment que la demande. On est passé d'une demande de 94 travailleurs pour une offre de 100 travailleurs en 2015 à une demande de 101 travailleurs pour une offre de 100 en 2022.<sup>49</sup>*

<sup>47</sup> Pierre Fortin. *L'immigration permet-elle d'atténuer la pénurie de main-d'œuvre ?*, Université du Québec à Montréal, janvier 2024.

<sup>48</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>49</sup> *Ibid.*, p. 12.



De plus, l'immigration temporaire ne peut être la solution à la rareté de main-d'œuvre pour des emplois peu qualifiés et aux conditions de travail souvent difficiles. Non seulement certaines questions éthiques sont soulevées par l'importation de cette main-d'œuvre à bon marché (couramment nommée « *cheap labor* »), mais cette pratique gêne l'amélioration des conditions de travail et de productivité, sur quoi repose la santé de notre économie. Ce dernier élément est crucial : nous devons rattraper le retard de nos entreprises en termes d'automatisation, de robotisation et de numérisation, en particulier chez nos PME.

Les plus récentes données de l'Enquête sur la population active de Statistique Canada braquent les projecteurs sur l'inadéquation entre l'immigration et les besoins du marché du travail. Entre l'été 2023 et l'été 2024, la population âgée de 15 à 54 ans s'est accrue de 930 000, dont 837 000 personnes issues de l'immigration. Or, de ce nombre, seules 333 000 personnes exercent un emploi, tandis que 235 000 sont au chômage et 362 000 sont inactives. Ainsi, la hausse de l'emploi n'est attribuable qu'au tiers des ajouts à ce groupe d'âge.

Fait encore plus étonnant : l'emploi a diminué chez les personnes nées au Canada et considérablement augmenté chez les personnes immigrantes (-154 000 contre +487 000). Ces données soulèvent donc la question du remplacement actif de la population native à l'emploi par une population provenant de l'étranger, à qui on offre des salaires moindres.

**En somme, l'analyse des données canadiennes et internationales démontre que l'immigration ne permet pas d'atténuer la pénurie de main-d'œuvre.**

Elle tend plutôt à modifier la répartition de la pénurie entre les secteurs économiques, sans réduire significativement la rareté globale de la main-d'œuvre, et dans certains cas, elle peut

même l'accentuer<sup>50</sup>. Selon certains économistes, chaque travailleur immigrant pourrait nécessiter à lui seul la création de 5 nouveaux emplois<sup>51</sup>. Alors que la crise du logement bat son plein, l'arrivée d'un immigrant nécessitera une main-d'œuvre substantielle pour bâtir un nouveau logement, sans compter celle requise pour répondre à ses autres besoins. Voilà pourquoi il n'existe aucun exemple de résolution d'une pénurie de main-d'œuvre par l'immigration en Occident au cours des dernières décennies.

Les résultats de cette vérification sont corroborés par l'expérience qu'ont vécue d'autres pays de ce « piège démographique »<sup>52</sup>. On calcule en effet que dans les neuf pays dont la croissance économique est la plus importante, le G9, « à niveau d'activité économique globale (taux de chômage des natifs) donné, une hausse de 1 point de pourcentage du taux d'immigration nette a fait augmenter le taux de postes vacants de 0,30 point au bout de deux ans<sup>53</sup>. » Ainsi, en accentuant l'arrivée de nouveaux travailleurs dans les secteurs en demande, une pression s'exerce sur nos services publics, qui se retrouvent en déficit de main-d'œuvre pour remplir leurs fonctions fondamentales. Rien d'étonnant, alors, que certains services, comme celui d'intégration des nouveaux arrivants, peinent à répondre à la demande. Dans la même veine, aucune considération n'est accordée aux besoins créés par l'immigration dans les marchés privés.

Étayons cette analyse par quelques exemples. Après avoir accueilli pendant plusieurs années des milliers d'immigrants, l'Allemagne a tout de même été confrontée en 2023 à une pénurie de main-d'œuvre dans des secteurs névralgiques de son économie<sup>54</sup>. Le Danemark, pour sa part, a abouti récemment à la conclusion qu'une trop forte immigration mettait en péril sa capacité à livrer des services publics, en raison d'une trop grande accentuation de la demande<sup>55</sup>. Enfin, l'Ontario demeure toujours aux prises avec les mêmes problèmes qu'auparavant, bien qu'elle ait accueilli un nombre record d'immigrants au cours de la dernière décennie, soit près de 1,5 millions de nouveaux arrivants en 10 ans<sup>56</sup>.

<sup>50</sup> Pierre Fortin. *L'immigration permet-elle d'atténuer la pénurie de main-d'œuvre ?*, Université du Québec à Montréal, janvier 2024, p. 19.

<sup>51</sup> Jean-Claude Thibodeau. « *L'illusion de l'immigration pour combler la pénurie de main-d'œuvre* », *Le Devoir*, 22 janvier 2024.

<sup>52</sup> Stéphane Marion et Alexandra Ducharme. *Le Canada est pris dans un piège démographique*, Banque Nationale du Canada, 15 janvier 2024, p. 3.

<sup>53</sup> Pierre Fortin, « *L'immigration permet-elle d'atténuer la pénurie de main-d'œuvre ?* », Université du Québec à Montréal, janvier 2024, p.18.

<sup>54</sup> Jean-Claude Thibodeau, « *L'illusion de l'immigration pour combler la pénurie de main-d'œuvre* », *Le Devoir*, 22 janvier 2024.

<sup>55</sup> Renaud Large. *Ambitieux sur les retraites, ferme sur l'immigration : le modèle social-démocrate danois (2016-2022)*, Fondation Jean-Jaurès, 12 janvier 2023.

<sup>56</sup> « *Number of immigrants in Ontario 2023* », *Statista*, [statista.com/statistics/609169/number-of-immigrants-in-ontario/](https://www.statista.com/statistics/609169/number-of-immigrants-in-ontario/). Consulté le 22 octobre 2024.

## 2.2 L'IMMIGRATION ET LE NIVEAU DE VIE

Pour les promoteurs de l'immigration massive, comme le gouvernement fédéral, une hausse substantielle des seuils d'immigration entraînerait une augmentation du niveau de vie de l'ensemble de la population dans la société d'accueil. À nouveau, cette assertion est contredite par les faits et les études sur le sujet.

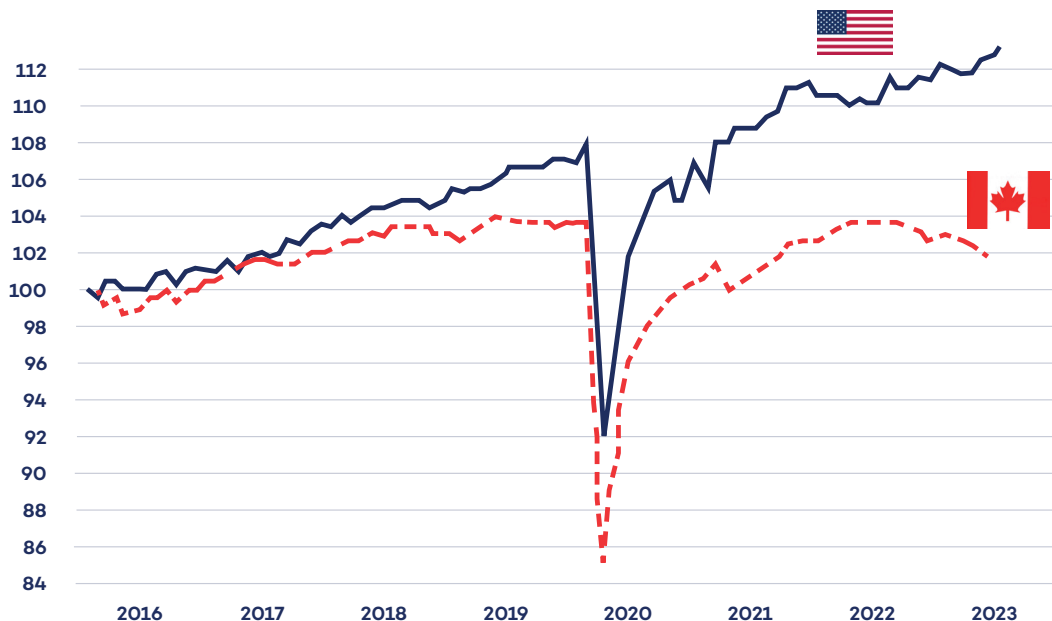
**Une hausse de l'immigration peut faire croître la taille d'une économie, c'est-à-dire du PIB dans son ensemble. En revanche, un tel scénario ne se traduira pas forcément par une amélioration du PIB par habitant, qui s'avère être une mesure immensément plus adéquate du niveau de vie moyen d'une population.**

Dit autrement, si nous produisons une tarte deux fois plus grosse, mais que nous sommes trois fois

plus nombreux à la partager, les portions unitaires sont réduites. C'est précisément ce modèle que nous impose le Canada : un pays plus peuplé où la richesse par habitant diminue, y compris celle des immigrants, car même si la richesse collective s'accroît, elle est divisée par un plus grand nombre de personnes. En sus d'une diminution du PIB par habitant, la pression importante qu'exerce une vague d'immigration massive sur les ressources et les services publics entraîne potentiellement une dégradation du niveau et la qualité des services publics, et donc du niveau de vie de la population.

Une étude spécifique à ce sujet effectuée par la Banque Nationale du Canada (BNC) révèle que les politiques d'immigration du Canada nous ont plongés dans un « piège démographique »<sup>57</sup>, terme qu'elle définit comme une « situation dans laquelle aucune augmentation du niveau de vie n'est possible, parce que la population croît si rapidement que toute l'épargne disponible est nécessaire pour maintenir le ratio capital-travail existant ».

**Graphique 2 : Canada : Le niveau de vie au point mort (PIB réel par habitant)<sup>58</sup>**



Source : FBN Économie et stratégie (données via Statistique Canada et BEA).

<sup>57</sup> Stéphane Marion et Alexandra Ducharme. *Le Canada est pris dans un piège démographique*, Banque Nationale du Canada, 15 janvier 2024.

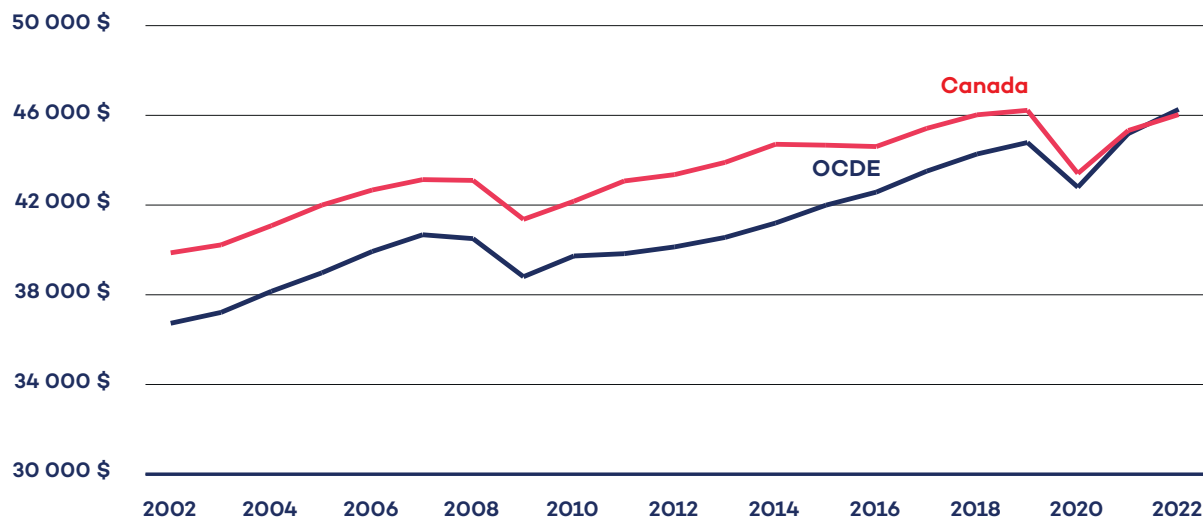
<sup>58</sup> *Ibid.*, p. 3.

En 2023, la croissance démographique du Canada était cinq fois plus élevée que la moyenne de l'OCDE (3,2 % vs 0,6 %). Toujours selon la BNC, cette croissance démographique, largement favorisée par l'immigration massive, a creusé le déficit d'offre de logement, qui aujourd'hui se chiffre à seulement une mise en chantier pour 4,2 personnes entrant dans la population en âge de travailler, par rapport à la moyenne historique de 1,8<sup>59</sup>. L'étude de la BNC est sans équivoque : au-delà d'un certain seuil, la croissance démographique est un obstacle à notre bien-être économique, ce que démontre la stagnation du PIB réel par habitant du Canada depuis six ans, soit depuis le début de l'explosion des seuils d'immigration. Comme l'illustre le graphique 2.6 ci-dessus, depuis la reprise économique postpandémie, le Canada a enregistré un recul du

PIB réel par habitant pendant que celui des États-Unis a progressé.

Paul Beaudry, sous-gouverneur de la Banque du Canada jusqu'en 2023, explique quant à lui que « lorsqu'on se compare à d'autres pays similaires, on devient collectivement plus pauvres »<sup>60</sup>. En 2002, le PIB par habitant du Canada représentait 80% de celui des États-Unis, alors qu'il n'était plus que de 72 % en 2022, un écart qui s'accroît à une vitesse « jamais vue depuis des générations », selon le professeur d'économie de l'Université de Calgary, Trevor Tombe<sup>61</sup>. Lorsqu'on compare le Canada aux 30 pays les plus riches de l'OCDE, le Canada affiche désormais un PIB par habitant inférieur à la moyenne de celui des autres pays membres, comme l'illustre le graphique suivant :

**Graphique 3 : PIB par habitant en dollars constants (USD) et en parité du pouvoir d'achat. Canada et moyenne des pays de l'OCDE (30 pays), 2002-2022<sup>62</sup>**



Remarque : Le PIB réel par habitant pour l'OCDE est basé sur un calcul de moyenne pondérée.

Sources : Alex Whalen, Milagros Palacios et Lawrence Schembri, « We're Getting Poorer: GDP per Capita in Canada and the OECD, 2002-2060 », Institut Fraser, 23 juillet 2024, p. 3.

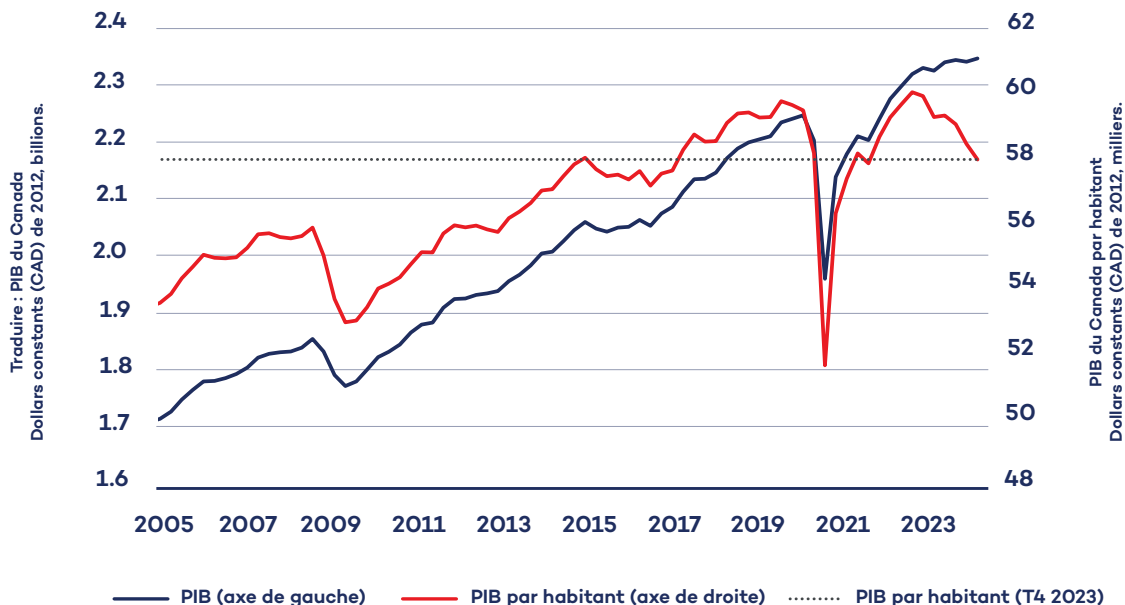
<sup>59</sup> Stéphane Marion et Alexandra Ducharme. *Étude spéciale - Le Canada est pris dans un piège démographique*, Banque Nationale du Canada, 15 janvier 2024, p. 2.

<sup>60</sup> John Paul Tasker. « Canada is getting poorer when compared to its wealthy peers, data shows », RCI, 12 septembre 2024.

<sup>61</sup> *Ibid.*

<sup>62</sup> Alex Whalen, Milagros Palacios et Lawrence Schembri. « We're Getting Poorer: GDP per Capita in Canada and the OECD, 2002-2060 », Institut Fraser, 23 juillet 2024, p. 3.

**Graphique 4 : Le PIB par habitant du Canada est en diminution<sup>63</sup>**



Source : Statistique Canada, réalisé par le Parti Québécois.

Par ailleurs, depuis 2019, la croissance cumulative du PIB par habitant canadien est négative, à -3 %<sup>64</sup>. Le graphique qui suit démontre également que la croissance du PIB par habitant n'a pas suivie celle du PIB.

### 2.3 L'IMMIGRATION ET LE VIEILLISSEMENT DE LA POPULATION

L'idée que l'immigration soit une solution au vieillissement de la population est l'un des mythes les plus tenaces et éloignés de la réalité. Cette idée est défendue par de nombreux acteurs qui plaident pour des seuils d'immigration massifs avec comme argumentaire que plus les gens vieillissent, moins il y a de personnes dans la population active. Cela mènerait donc à une diminution de la productivité générale et une diminution des revenus liés à l'activité économique. L'immigration servirait donc à renverser la pyramide des âges et à nous sauver d'un déclin

démographique qui signifierait inévitablement le recul de notre niveau de vie.

Dans une étude récente intitulée *Population active canadienne : que se passera-t-il après la retraite de la génération des baby-boomers?*<sup>65</sup>, Statistique Canada a étudié divers scénarios démographiques sur la taille et la composition de la population active canadienne, en fonction de différents niveaux d'immigration et de différents taux d'activité sur le marché du travail. Elle arrive à la conclusion limpide que « le processus de vieillissement de la population active se stabiliserait avec la fin du passage à la retraite de la génération des baby-boomers et ce, peu importe les niveaux futurs d'immigration ». On y mentionne « qu'on note peu de différence entre les résultats obtenus via le scénario de référence et ceux obtenus dans le cadre des scénarios faisant varier le nombre d'immigrants admis annuellement au pays à 250 000 et à 750 000.

<sup>63</sup> Eric Lascelles. « Economic outlook », RBC Global Asset Management Inc., 15 mars 2024, p. 12.

<sup>64</sup> Grady Munr., Jason Clemens, and Milagros Palacios. *Changes in Per-Person GDP (Income): 1985–2023*, Institut Fraser, 23 juillet 2024, p. 11.

<sup>65</sup> Samuel Vézina. Jean-Dominique Morency, Laurent Martel et François Pelletier. *Population active canadienne : que se passera-t-il après la retraite de la génération des baby-boomers?*, Statistique Canada, 6 août 2024.

Cela indique que **les apports migratoires futurs ne permettraient pas de rajeunir significativement la population active canadienne**. Cela s'explique par le fait que l'âge moyen auquel les immigrants rejoignent la population active canadienne est plus élevé que celui des Canadiens nés au pays. »

Ainsi, dans une hypothèse non avérée où l'immigration aurait un réel impact sur le ralentissement du vieillissement de la population, celle-ci devrait atteindre des niveaux encore plus démesurés que ceux qui nous sont présentement imposés. Avec les seuils actuels de 500 000 nouveaux arrivants par année, tel que le mentionne Statistique Canada, l'apport migratoire ne permet pas de rajeunir considérablement la population active, et même une augmentation de 50 %, portant les seuils à 750 000, ne produirait pas un tel impact. Or, les niveaux actuels d'immigration ont grandement contribué à la crise du logement, en plus d'avoir précipité la crise des services publics et le recul du français. L'année 2023 fait figure d'exemple : alors que les seuils d'immigration atteignaient des niveaux historiques, l'âge moyen de la population enregistrerait une chute, une situation inédite depuis 1958. Sans rajeunir la population active, ce gain migratoire marginal s'est traduit par l'émergence de crises linguistiques et sociales sans précédent dans l'histoire récente du Québec.

De plus, l'argument selon lequel l'immigration serait la solution au vieillissement de la population ne prend pas en considération la complexité des dynamiques économiques et sociales en jeu, comme l'intégration non immédiate sur le marché du travail, les barrières linguistiques, les différences de qualifications, etc.

À l'instar de la publication récente de Statistique Canada, de nombreuses autres études ont démontré que l'impact de l'immigration sur la pyramide des âges était marginal ou presque nul. Comme l'explique le démographe Guillaume Marois dans l'Action nationale<sup>66</sup> :

*Le vieillissement de la population a été une préoccupation de premier ordre lors de la planification des niveaux d'immigration des dernières années. Plus généralement, cet enjeu démographique est au cœur de la politique d'immigration. L'idée générale est que dans un contexte de faible fécondité, les immigrants viennent compenser les naissances manquantes pour contrer le vieillissement. Or, les études qui ont cherché à mesurer explicitement l'impact de l'immigration sur la structure par âge aboutissent à une même conclusion : l'impact est certes positif, mais d'une ampleur si faible qu'il n'en vaut pas la chandelle (Coleman, 1992; Bijak et al. 2007; Coleman, 2008; Marois, 2008)*

Dans un article consacré à l'immigration et au vieillissement de la population, l'Institut C.D. Howe en rajoutait sur la question :

[Traduction]

*Ces mises en garde renforcent le ton prudent de cette analyse. À l'instar d'autres études, telles que Denton et Byron (1978), Loh et George (2007), Guillemette et Robson (2006) et Banerjee et Robson (2009), ces simulations montrent qu'une immigration plus forte a un impact limité sur la structure par âge. (...) Les Canadiens en général, et les décideurs politiques en particulier, ne devraient pas considérer l'immigration comme un antidote aux pressions démographiques et fiscales, et ne devraient pas encourager les autres à penser les choses de cette façon. D'autres mesures, comme encourager les gens à travailler plus longtemps, ont au moins autant de potentiel pour atténuer la crise des années 2020 et améliorer les perspectives au-delà de cette période.<sup>67</sup>*

<sup>66</sup> Guillaume Marois. « Doter la politique d'immigration d'indicateurs pertinents », L'Action nationale, 17 juin 2015.

<sup>67</sup> « These caveats reinforce the cautionary tone of this analysis. Like other studies, such as Denton and Byron (1978), Loh and George (2007), Guillemette and Robson (2006) and Banerjee and Robson (2009), these simulations show that higher immigration has a muted impact on age structure. (...) Canadians generally, and policymakers in particular, should not think of immigration as an antidote to demographic and fiscal pressures, and should not encourage others to think of it that way. Other measures, such as encouraging people to work longer, have at least as much potential to ease the crunch of the 2020s and improve the outlook beyond that ». William B.P. Robson and Parisa Mahboubi, « Inflated Expectations: More Immigrants Can't Solve Canada's Aging Problem on Their Own », E-Brief, Institut C.D. Howe, 13 mars 2018, p. 13.

Dans une étude publiée en 2019, l'Institut du Québec a évalué quatre scénarios mesurant l'incidence de l'immigration sur le vieillissement de la population. Même son de cloche : l'impact de l'immigration est négligeable, autant sur l'âge moyen de la population que sur le ratio travailleurs-retraités<sup>68</sup>.

Les scénarios examinés sont les suivants :

- Scénario sans aucune immigration entre 2019 et 2040;
- Scénario avec 12 % de la cible canadienne d'immigration, ce qui signifie que le nombre annuel d'immigrants passerait de 40 000 en 2019 à 54 000 en 2040;
- Scénario avec 16 % de la cible canadienne d'immigration, ce qui signifie que le nombre annuel d'immigrants passerait de 53 000 en 2019 à 71 000 en 2040;
- Scénario avec 23 % de la cible canadienne d'immigration, ce qui signifie que le nombre annuel d'immigrants passerait de 63 000 en 2019 à 103 000 en 2040.

Les tableaux ci-dessous présentent les résultats.

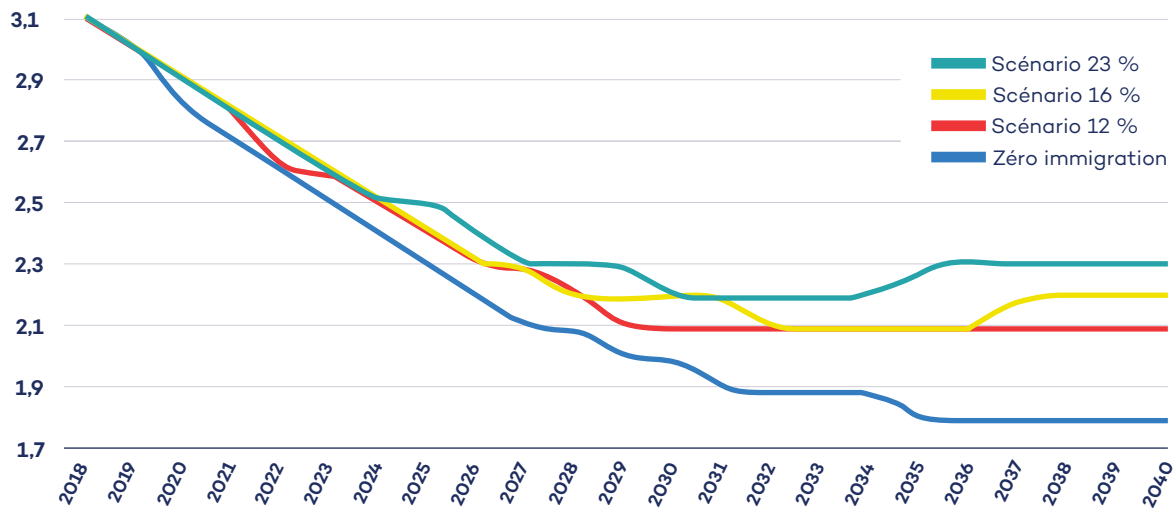
**Tableau 1 : Sommaire des prévisions en 2040<sup>69</sup>**

Comparaison des scénarios - Année 2040	Québec (fin 2008)	Zéro immigration	Scénario 12 %	Scénario 16 %	Scénario 23 %
<b>Immigration annuelle</b>					
Immigration (nb)	51 115	0	53 606	71 474	102 744
Proportion de l'immigration canadienne (%)	16 %	0 %	12 %	16 %	23 %
<b>Incidences démographiques</b>					
Population québécoise (nb)	8 445 771	7 891 673	9 093 630	9 493 786	10 153 238
Proportion de la population âgée de 65 ans et plus (%)	19,4 %	29,6 %	26,5 %	25,6 %	24,3 %
Ratio travailleurs-retraité (20-64 ans/65 ans +)	3,1	1,8	2,1	2,2	2,3
Poids démographique du Québec au Canada (%)	22,6 %	17,5 %	20,2 %	21,1%	22,5%

<sup>68</sup> Kareem El-Assal, Daniel Fields, Mia Homsy, Simon Savard et Sonny Scarfone. *Seuils d'immigration au Québec: analyse des incidences démographiques et économiques*, Institut du Québec, mai 2019, [institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2019/05/201905-IDQ-SEUILS-IMMIGRATIONS.pdf](https://www.institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2019/05/201905-IDQ-SEUILS-IMMIGRATIONS.pdf)

<sup>69</sup> *Ibid.*, p. 17.

**Graphique 5 : Ratio travailleurs-retraité au Québec (20-64 ans/65 ans+)<sup>70</sup>**



Source : Le Conference Board du Canada et Statistique Canada.

Ainsi, même dans un scénario où l’immigration permanente était doublée pour dépasser les 100 000 annuellement, aucun des indicateurs évalués ne produirait de changements substantiels liés au vieillissement de la population. Par exemple, les ratios travailleurs-retraités (20-64 ans/65 ans +) sont respectivement de 1,8 %, 2,1 %, 2,2 % et 2,3 %, selon les scénarios de seuils allant de zéro à plus de 100 000.

**Il n'existe donc pas de scénario envisageable où l'immigration permettrait d'inverser la pyramide des âges et de réduire significativement le vieillissement de la population active.**

Il s’agit, à nouveau, d’un mythe véhiculé par des partis politiques et des lobbys qui sont avant tout au service d’une idéologie.

## 2.4 L’IMMIGRATION MASSIVE ET LE CLIMAT SOCIAL

Les tenants de l’immigration massive affirment également sur une base constante que

l’immigration contribue assurément à un meilleur climat social, la diversité culturelle engendrée par l’immigration étant présentée comme une richesse absolue pour la société d’accueil. Cette affirmation peut s’avérer exacte dans l’hypothèse où l’immigration est arrimée à la capacité d’accueil de la société hôte. La réussite de l’intégration est également et évidemment liée à la capacité de la société hôte d’accueillir dignement et d’intégrer avec succès les nouveaux arrivants sur les aspects tant linguistiques que du travail, du logement et de l’accès à des services sociaux adéquats. Une fois réunies, ces conditions rendent possible l’égalité des chances et de réussite dans la société d’accueil.

En revanche, à la lumière de l’expérience de plusieurs pays occidentaux similaires au Québec au cours des dernières années, lorsque le pays hôte excède sa capacité d’accueil en raison de seuils d’immigration trop élevés, cela freine l’intégration des nouveaux arrivants.

<sup>70</sup> Kareem El-Assal et al. *Seuils d’immigration au Québec: analyse des incidences démographiques et économiques*, Institut du Québec, mai 2019, p. 22, [institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2019/05/201905-IDQ-SEUILS-IMMIGRATIONS.pdf](http://institutduquebec.ca/wp-content/uploads/2019/05/201905-IDQ-SEUILS-IMMIGRATIONS.pdf).

L'apparition de discours politiques fortement clivés et de conflits religieux et culturels, l'importation de conflits internationaux au cœur de la société d'accueil, ainsi que des tensions liées à la dégradation des services publics ou à la transformation soudaine des normes sociales sont autant de phénomènes observés dans de nombreux pays similaires au Québec qui ont appliqué des seuils d'immigration trop élevés.

En France, l'enjeu de l'immigration de masse prend de plus en plus de place dans le débat public. Les partis voulant diminuer radicalement ou carrément freiner l'immigration représentent un courant très majoritaire dans la société française. Un sondage publié en juin 2024 révélait que 68 % des Français établissent un lien entre insécurité et immigration<sup>71</sup>. En décembre 2023, un autre sondage montrait que 80 % d'entre eux estiment qu'il ne faut pas accueillir davantage de migrants<sup>72</sup>. Comme le souligne Christian Rioux dans *Le Devoir*, le mécontentement grandit dans l'ensemble de la population, y compris chez les immigrants, relativement au taux d'inactivité des immigrants en âge de travailler, qui s'élève à 40 %, et au non-respect de l'« obligation de quitter le territoire », lui atteignant plus de 90 %<sup>73</sup>. Au cours des dernières années, la France a été le foyer de manifestations au sujet de l'immigration.

En janvier 2024, une nouvelle loi sur l'immigration a été promulguée. Le concept de « préférence nationale » y est en partie adopté, alors que l'accès des étrangers à certaines prestations sociales (comme les allocations familiales et l'aide au logement) est soumis à un délai de carence plus important. Les conditions d'accès à la nationalité ont été resserrées, avec l'augmentation du niveau de maîtrise du français. Le « droit du sol » n'est plus automatique : les enfants nés en France de deux parents étrangers devront manifester la volonté, à leur majorité, de devenir des citoyens français. Une obligation de maîtriser le français pour le conjoint souhaitant avoir accès au regroupement familial est aussi introduite.

Au Royaume-Uni, le meurtre au couteau de trois enfants à Southport en juillet 2024 a déclenché des émeutes dans la ville et à plusieurs autres endroits, notamment à Londres, Liverpool, Manchester, Hull et Sunderland. Des manifestations sans précédent et des contre-manifestations ont malheureusement provoqué une flambée de violence dans le pays, même si le présumé tueur n'était pas un immigrant en situation irrégulière, mais un fils d'immigrants rwandais. Encore plus préoccupant : au cours de certaines manifestations, des lieux d'hébergement pour migrants et des mosquées ont été pris d'assaut<sup>74</sup>.

Des migrants illégaux arrivent par bateau presque tous les jours en Angleterre, comme dans plusieurs autres pays d'Europe. Face à la hausse incontrôlée de l'immigration dans le pays, le nouveau gouvernement travailliste britannique a mis en œuvre de nouvelles mesures visant à augmenter le nombre d'expulsions et à lutter contre les passeurs. Pas moins de 300 agents supplémentaires ont été dépêchés pour étudier les dossiers des demandeurs d'asile. Pour lutter contre les passeurs, le gouvernement a augmenté le nombre d'agents spécialisés dans le renseignement et les enquêtes au sein de l'Agence nationale de lutte contre la criminalité. On souhaite notamment cibler les employeurs qui utilisent des migrants illégaux<sup>75</sup>. Le gouvernement a récemment instauré une mesure de resserrement concernant les étudiants étrangers, se traduisant par une augmentation de 66 % du montant à payer pour avoir accès au système public de santé<sup>76</sup>. En juillet 2023, il a également passé une loi interdisant aux migrants irréguliers de demander l'asile au pays<sup>77</sup>.

<sup>71</sup> Alexis Bergeron. « 68 % des Français établissent un lien entre insécurité et immigration en France », *Le Journal du dimanche*, 2 juin 2024.

<sup>72</sup> Quitterie Desjobert. « Sondage : 80 % des Français estiment qu'il ne faut pas accueillir plus de migrants en France », *CNEWS*, 12 décembre 2023.

<sup>73</sup> Christian Rioux. « Le retour des frontières », *Le Devoir*, 27 septembre 2024.

<sup>74</sup> Peter Powell et Marie Heuclin. « Royaume-Uni | Les heurts entre police et manifestants anti-immigration se poursuivent », *La Presse*, 3 août 2024.

<sup>75</sup> Agence France-Presse. « Immigration illégale : le Royaume-Uni veut augmenter les expulsions et lutter contre les passeurs », *France 24*, 21 août 2024.

<sup>76</sup> Sylvain Peuchmaurd. « Londres annonce un tour de vis pour réduire drastiquement l'immigration », *Le Devoir*, 4 décembre 2023.

<sup>77</sup> « Le Parlement britannique adopte une loi immigration très ferme, l'ONU dénonce une violation du droit international », *Public Sénat*, 19 juillet 2023.



En Suède, depuis 2012, plus de 770 000 personnes ont immigré de pays hors de l'Union européenne et de l'Espace économique européen<sup>78</sup>. Les politiques suédoises en matière d'immigration étaient parmi les plus libérales de la planète, le pays a d'ailleurs été l'un des premiers à adopter le multiculturalisme<sup>79</sup>. La criminalité, notamment juvénile, a explosé, si bien qu'en 2023, 363 fusillades sont survenues, causant 53 morts<sup>80</sup>. La guerre de gangs opposant des groupes de migrants de différentes origines se disputant le contrôle du trafic de drogues est identifiée comme la source de la montée de la violence, alors que de nombreux meurtres ont été perpétrés<sup>81</sup>.

Depuis, la Suède a fait volte-face en ce qui a trait à sa politique migratoire. Le niveau de salaire minimum nécessaire à l'octroi du permis de travail aux migrants non européens a été relevé : ils devront désormais démontrer qu'ils gagnent plus de 34 200 couronnes pour obtenir un visa de travail et rester au pays<sup>82</sup>. Cette mesure, qui entrera en vigueur le 1<sup>er</sup> juin 2025, a été mise en place pour renverser la tendance à l'embauche d'immigrants pour des postes peu spécialisés et à bas salaire.

Le gouvernement suédois a également restreint, en octobre 2023, l'accès aux prestations sociales des migrants non originaires d'un pays de l'Union européenne<sup>83</sup>, une mesure qui vise à renforcer l'apprentissage du suédois et la recherche d'emploi. Il veut aussi, par une allocation de retour, favoriser leur exclusion en cas de consommation de drogues, de liens avec des groupes criminalisés ou le non-respect des valeurs fondamentales du pays<sup>84</sup>. En septembre 2024, un projet pilote a été mis en place pour proposer une enveloppe de 30 000 euros à chaque migrant qui désire retourner dans son pays. En mai 2023, le pays a lancé la campagne internationale « *Don't come here* » visant à décourager l'immigration de masse et les demandes d'asile<sup>85</sup>, à rétablir les conditions

nécessaires à une intégration harmonieuse et à diminuer les crimes liés aux gangs de rue.

De leur côté, les Pays-Bas sont aux prises avec une crise du logement sans précédent. Dans ce pays de 17 millions d'habitants, il manquerait au bas mot près de 400 000 unités à prix moyen ou bas. Depuis le début de l'année 2024, les prix ont grimpé de 6 %. Une forte concurrence pour les logements sociaux se joue entre les Néerlandais et les réfugiés, au point où certains maires refusent d'accepter davantage de ces derniers<sup>86</sup>.

En 2023, le premier ministre des Pays-Bas a proposé de limiter à 200 par mois<sup>87</sup> le nombre de réfugiés pouvant faire venir leur famille et seulement sous conditions d'avoir les ressources financières suffisantes pour les accueillir. Le nouveau gouvernement en place depuis juillet 2024 souhaite rétablir le contrôle des frontières, exiger le retrait des Pays-Bas du Pacte sur la migration et l'asile et adopter une loi sur « la crise de l'asile ». Une loi d'urgence a été présentée à cet effet : l'examen des demandes d'asile est suspendu temporairement, les conditions d'accueil accrues et le regroupement familial restreint. Le premier ministre Dick Schoof veut s'entendre avec les pays d'origine afin de prévenir le départ de leurs ressortissants<sup>88</sup>. Selon le Prix Nobel d'économie Milton Friedman, cité par l'économiste Hans Roodenburg, l'État-providence serait inconciliable avec l'immigration ouverte : « Friedman disait ça parce qu'il était contre l'État-providence. Mais il avait raison. Moi, je le dis parce que je suis pour. Aux Pays-Bas, l'immigration de masse est l'une des causes de la crise de l'État-providence »<sup>89</sup>.

<sup>78</sup> « La Suède prévoit de relever le salaire minimum exigé pour les visas de travail », *InfoMigrants*, 16 février 2024.

<sup>79</sup> Admir Skodo. « Sweden: By Turns Welcoming and Restrictive in its Immigration Policy », Migration Policy Institute, 6 décembre 2018.

<sup>80</sup> Elisabeth Braw. « Hired Teen Hitmen Test Limits of Swedish Justice », *Foreign Policy*, 17 septembre 2024.

<sup>81</sup> François Dupuis. « Immigration : la Suède démarre le recensement de ses clandestins », *Le Journal du dimanche*, 1<sup>er</sup> juin 2024.

<sup>82</sup> « La Suède prévoit de relever le salaire minimum exigé pour les visas de travail », *InfoMigrants*, 16 février 2024.

<sup>83</sup> « La Suède veut limiter l'accès des migrants hors UE aux prestations sociales », *InfoMigrants*, 23 octobre 2023.

<sup>84</sup> « La Suède veut fortement augmenter l'aide au retour des migrants », *Le Temps*, 12 septembre 2024.

<sup>85</sup> Bhagyasree Sengupta. « 'Don't come here': Sweden launches new campaign to curb irregular migration », *Republic World*, 4 mai 2023.

<sup>86-87-89</sup> Christian Rioux. « Crise du logement et immigration, un mélange explosif aux Pays-Bas », *Le Devoir*, 9 avril 2024.

<sup>88</sup> Jean-Pierre Stroobants. « Aux Pays-Bas, l'extrême droite veut faire passer une « loi d'urgence » sur l'immigration », *Le Monde*, 15 septembre 2024.

Finalement, après avoir connu une forte immigration au tournant des années 2010, le Danemark revient à des seuils plus raisonnables depuis quelques années. Ce virage a été opéré par les sociaux-démocrates de la gauche dans le but de sauver le modèle social-démocrate du pays<sup>90</sup>. Le nombre d'immigrants accueilli sur une base annuelle avait plus que doublé en 2019 par rapport au début des années 2000<sup>91</sup>.

Décrit dans le Figaro, l'exemple de Mjølnerparken, situé dans un secteur du quartier Nørrebro de Copenhague, dépeint une situation que la société danoise a voulu reprendre en main. Composé d'habitations à loyer modique logeant plus de 1 000 personnes (dont 82,1 % d'origine étrangère), il est l'un des ghettos les plus redoutés du Danemark, associé aux problèmes sociaux, au chômage et à l'insécurité<sup>92</sup>. Une guerre opposant deux bandes pour le contrôle du marché de la drogue a coûté la vie à trois personnes et blessé 25 autres l'année dernière. Selon le ministre de l'Immigration, la charia y a force de loi à la place de la Constitution du royaume, la criminalité y est omniprésente, les valeurs danoises sont rejetées et nombre de ménages n'y parlant pas le danois est en hausse<sup>93</sup>.

Le gouvernement danois a adopté plusieurs mesures dans le but de rendre moins attrayante l'idée d'immigrer dans le pays<sup>94</sup>. Depuis 2016, une loi autorise la saisie de biens des demandeurs d'asile, qui ont désormais l'obligation légale de choisir les biens qu'ils désirent garder, puis remettre le reste au gouvernement<sup>95</sup>. Face à la colère de plusieurs États contre cette mesure, le gouvernement a adouci sa politique en autorisant la possession de biens à valeur sentimentale. Des mesures de resserrement des frontières avec l'Allemagne et la Suède ont également été mises en place<sup>96</sup>. Copenhague a aussi décidé de porter d'un à trois ans le délai du regroupement familial pour les demandeurs d'asile jouissant d'une protection provisoire. En 2018, des mesures ont été prises afin de cibler les « résidents non

occidentaux » dans les zones défavorisées, introduisant des peines plus sévères pour les crimes commis à l'intérieur ou à proximité d'un « ghetto », terme utilisé à l'origine dans la législation, mais remplacé depuis par l'expression de « société parallèle ».

Depuis le 3 juin 2021, une loi permet au Danemark d'expulser les demandeurs d'asile hors d'Europe par avion pendant le traitement des demandes, en contradiction avec la Convention de Genève et les directives européennes sur les réfugiés. Cette nouvelle loi, proposée par la Première ministre Mette Frederiksen a été adoptée par une large majorité des voix (70 contre 24) au Parlement danois. Dorénavant, les demandeurs d'asile, quelles que soient leur origine et nationalité, seront transportés par avion vers un pays tiers lointain<sup>97</sup>. Celui-ci aura pour fonction d'ouvrir un centre de traitement des demandes d'asile afin d'accueillir les migrants et de traiter les demandes d'asile en provenance du Danemark, en recevant une contrepartie financière. Il s'agit donc d'externaliser la politique d'asile du pays, à la manière de l'Australie. Le gouvernement de Mette Frederiksen n'a pas encore conclu d'accord avec un pays tiers, bien que des pourparlers soient en cours avec le Rwanda, où les futurs demandeurs d'asile au Danemark seront acheminés et retenus dans des camps.

<sup>90</sup> Charlie Duxbury. « Denmark's tough stance on migrants plays well at home. In Brussels, it could be a different story », *Politico*, 12 avril 2024.

<sup>91</sup> « Danemark - Immigration nette (sur cinq ans) », *Perspective Monde*, Université de Sherbrooke. Consulté le 10 octobre 2024.

<sup>92-93</sup> Slim Allagui. « Contre les ghettos musulmans, le Danemark emploie la manière forte », *Le Figaro*, 28 août 2018.

<sup>94</sup> Agence France Presse. « Le Danemark poursuit sa politique anti-migrants », *BFMTV*, 26 janvier 2016.

<sup>95</sup> Jana Lirette-Beaucaire. « Le Danemark repousse l'immigration », *Perspective Monde*, Université de Sherbrooke, 5 décembre 2017.

<sup>96</sup> « Le gouvernement danois multiplie les mesures pour resserrer la législation sur l'immigration », *CCME*, 1<sup>er</sup> juillet 2015.

<sup>97</sup> Charlie Duxbury, *Ibid.*

L'Australie, l'Italie, l'Autriche, l'Allemagne, la Suède, le Danemark, les Pays-Bas, la France, le Royaume-Uni et tant d'autres : les exemples ne manquent pas pour souligner les problèmes que peut engendrer l'immigration massive quant au maintien de la paix sociale. À la lumière de ce constat, il importe de nous interroger sur les niveaux d'immigration au Québec, eu égard aux changements qu'ont apportés nombre de pays occidentaux à leur politique en matière d'immigration. Bien entendu, chaque pays a des réalités et une histoire qui lui est propre. Il ne s'agit pas ici d'avancer que le Québec doit instaurer les mêmes mesures que celles des pays énumérés, pas plus d'affirmer que les problèmes avec lesquels ils sont aux prises surgiront chez nous. Néanmoins, la proximité culturelle et sociologique qu'ils entretiennent avec le Québec exige une réflexion de fond.

**À notre avis, la position du Parti Québécois, qui recherche la création d'un modèle durable et équilibré, est la mieux à même de favoriser la réunion des conditions de réussite de l'immigration et d'éviter les conséquences néfastes de seuils trop élevés pour la société d'accueil.**

### 3. ÉVOLUTION DES POLITIQUES MIGRATOIRES AU COURS DES DERNIÈRES DÉCENNIES

#### 3.1 ÉVOLUTION DES SEUILS D'IMMIGRATION PERMANENTE AU COURS DES DERNIÈRES DÉCENNIES AU QUÉBEC

Jusqu'en 1966, le solde migratoire international du Québec est demeuré essentiellement négatif. Le solde migratoire externe total, incluant les migrations interprovinciales, est quant à lui demeuré négatif jusqu'en 1973. Ainsi, peu importe le nombre de nouveaux arrivants au Québec, tant de l'international que des autres provinces canadiennes, davantage de personnes quittaient le Québec qui y entraient.

Le nombre annuel d'immigrants internationaux est passé de 16 000 en 1961 à une moyenne de près de 22 000 durant les années 70 et 80, à l'exception d'un pic exceptionnel de 45 000 en 1967. Puis, à la suite d'un second pic de 52 000 en 1991, le nombre d'immigrants annuel s'est maintenu, variant de 25 000 à 35 000 jusqu'en 2004. Durant cette période, la langue française n'a subi aucun déclin au Québec. Mieux encore : elle a progressé sur l'île de Montréal, ce qui serait impensable avec les politiques désastreuses qui ont actuellement cours. L'élection du gouvernement libéral de Jean Charest en 2003 marquera le début d'une augmentation soutenue des flux d'immigration internationale, se traduisant par un seuil historiquement élevé de près de 50 000 entrées annuelles à partir de 2009.

La promesse du gouvernement caquiste de François Legault de baisser le seuil d'immigration permanente à 40 000 n'a été respectée que deux ans, soit en 2019 et 2020, essentiellement la conséquence de la fermeture des aéroports en raison de la pandémie mondiale de COVID-19. Dès 2021, François Legault brise sa promesse en augmentant le seuil à 50 000, puis à près de 70 000 l'année suivante. Les prévisions pour 2024 se situent dans une fourchette de 48 500

à 51 500, en plus de l'écoulement des demandes issues du Programme gens d'affaires, soit entre 5 400 et 6 600, et des travailleurs qualifiés sélectionnés dans le cadre du volet Diplômés du Québec du Programme de l'expérience québécoise, que le gouvernement estime à 6 500. L'année 2024 a donc enregistré l'arrivée d'au moins 64 600 immigrants permanents au Québec<sup>98</sup>, alors que François Legault affirmait lors de la campagne 2022 qu'il serait « suicidaire » de dépasser un seuil de 50 000.

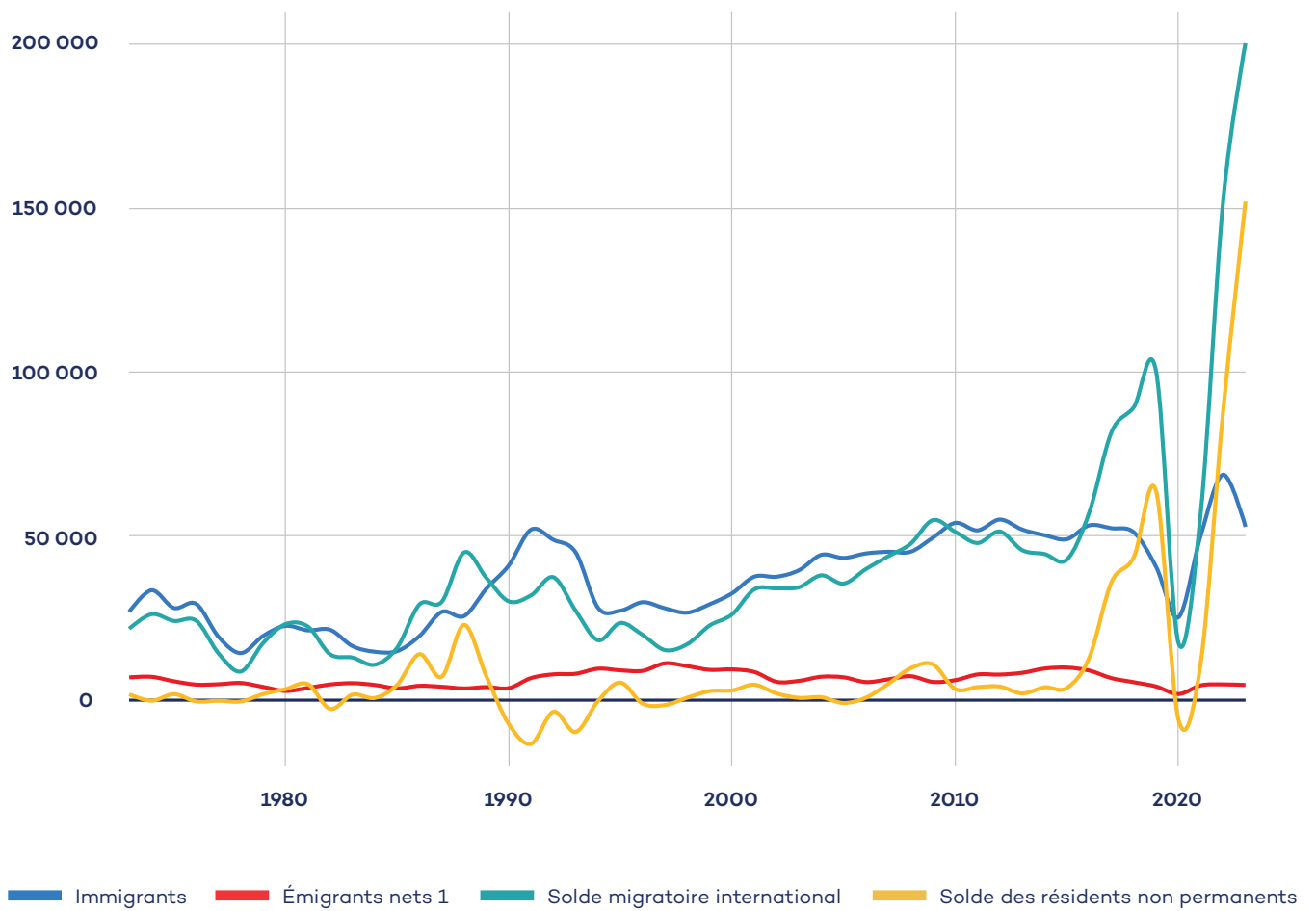
#### 3.2 L'IMMIGRATION TEMPORAIRE, UN AJOUT AUX FLUX MIGRATOIRES

L'ampleur de l'augmentation du nombre d'immigrants temporaires a créé un tout nouveau phénomène et une toute nouvelle dynamique sur le plan migratoire. Malgré qu'il soit en constante augmentation depuis le début des années 2000, le nombre d'immigrants temporaires atteint des niveaux historiques depuis quelques années. À titre d'exemple, l'immigration temporaire se limitait à 15 605 travailleurs étrangers, 23 898 étudiants internationaux et 30 130 demandeurs d'asile pour un total de 69 633 immigrants temporaires en 2003, contre 479 789 au dernier trimestre de 2023, alors que le Québec comptait 214 125 travailleurs étrangers, 116 696 étudiants internationaux et 124 861 demandeurs d'asile. À l'origine temporaire, leur permis sert désormais de tremplin vers la résidence permanente<sup>99</sup>. Pour l'année 2023 seulement, 174 200 immigrants temporaires se sont ajoutés au territoire québécois, un record. La croissance fulgurante que nous connaissons au cours des dernières années s'est accélérée à partir de 2016, comme l'illustre le tableau suivant :

<sup>98</sup> Le Plan d'immigration du Québec 2024, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 2023.

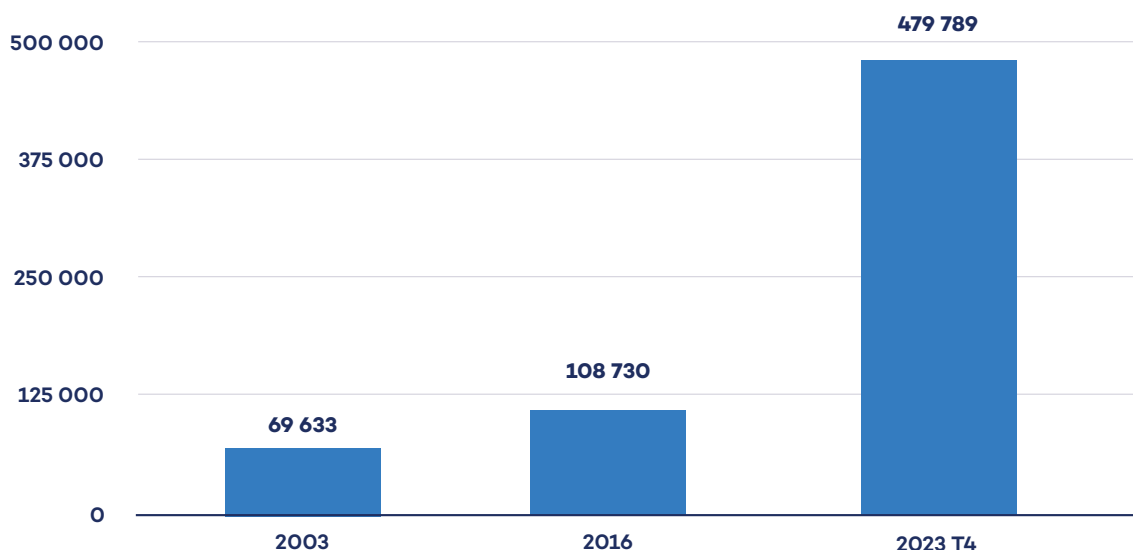
<sup>99</sup> Faits et chiffres 2003 : Aperçu de l'immigration, Résidents permanents et temporaires, Citoyenneté et Immigration Canada 2003.

**Graphique 6 : Évolution de l'immigration permanente, de l'émigration, de l'immigration temporaire, ainsi que le solde total pour l'immigration hors Canada**



Source : Institut de la statistique du Québec.

## Graphique 7 : Nombre d'immigrants temporaires au Québec



Source : Scénarios de projection de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec, calculs réalisés par le Parti Québécois.

### 3.3 LA HAUSSE DES TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES (TET) ET DES ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

L'augmentation du nombre de permis du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et du Programme de mobilité internationale (PMI) s'appuie sur des arguments de pénurie de main-d'œuvre, de vieillissement de la population et de pertes de productivité. Pour y remédier, les gouvernements ont quintuplé le nombre de permis du PTET depuis 2015 et multiplié les assouplissements administratifs et les modifications réglementaires pour accueillir les travailleurs issus de ce programme et assurer leur rétention. En mai 2022, le PMI plus voyait le jour pour permettre à des personnes en attente de leur résidence permanente d'intégrer le marché du travail du Québec avec un statut temporaire.

L'augmentation des travailleurs issus du PMI est particulièrement causée par l'octroi des permis de travail postdiplôme, en hausse constante du fait de l'effectif grandissant d'étudiants étrangers. Le permis de travail postdiplôme permet aux étudiants étrangers de rester sur le territoire

québécois pour une période équivalente à leur programme d'étude, soit un maximum de trois ans. Entre 2015 et 2023, on évalue que leur nombre a quadruplé. Notons aussi la hausse du nombre de permis de travail délivrés aux conjoints et aux conjointes des travailleurs du PTET et des étudiants internationaux qui, entre 2015 et 2023, a triplé.

Les emplois liés au PTET ont connu une évolution importante au cours des neuf dernières années. En 2015, le volet agricole représentait 70 % des emplois du PTET, contre seulement 40 % en 2023<sup>100</sup>. L'augmentation des TET s'explique par des changements de politiques, notamment en 2021, alors que les gouvernements du Québec et du Canada ont signé une entente d'assouplissement des exigences de recrutement pour certaines catégories d'emploi peu ou pas spécialisé, comprenant les postes de caissiers, de serveurs, de concierges ou de commis.

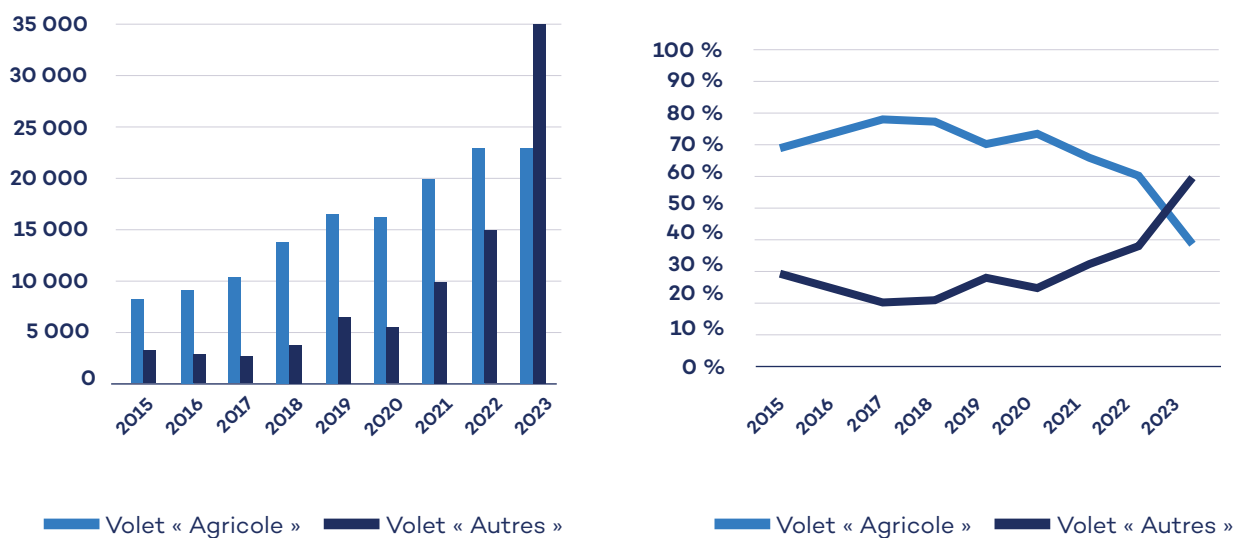
<sup>100</sup> Selon des données de Statistique Canada sur les titulaires de permis de travail du programme des travailleurs étrangers temporaires de 2015 à novembre 2023 et compilées par le Parti Québécois.

Pensons aussi à la suppression de la nécessité de démontrer certains efforts de recrutement de main-d'œuvre locale et à la hausse de 10 à 20 % du nombre de postes à bas salaire autorisés par lieu de travail (révoquée il y a quelques semaines)<sup>101</sup> ainsi qu'à l'ajout de secteurs au processus simplifié les soustrayant à l'obligation d'une étude d'impact sur le marché du travail. Le nombre de travailleurs étrangers temporaires occupant des postes plus qualifiés, comme dans le domaine des sciences, a aussi augmenté. Par exemple, le nombre de permis détenus par des programmeurs est passé de 170 en 2015 à 915 en 2023<sup>102</sup>.

Avant l'explosion en 2015 du nombre de TET issus du PTET et du PMI, l'essentiel de l'immigration temporaire provenait des étudiants étrangers.

L'assouplissement provisoire apporté en 2018 à la réglementation leur permet de travailler un nombre d'heures voulues tout en poursuivant leurs études, et ce, sans permis de travail fermé. 44 % des étudiants étrangers de niveau postsecondaire avaient déclaré un revenu en 2018, selon l'Institut du Québec<sup>103</sup>. Aujourd'hui, ils occupent des postes dans les secteurs économiques où le taux de roulement est élevé, donc indiqués pour la durée de leur séjour, notamment dans l'hébergement, la restauration et le commerce de détail. Les établissements scolaires recrutent activement à l'étranger afin d'augmenter leur financement et ainsi pallier la baisse des inscriptions, ce qui entraîne une hausse des admissions d'étudiants étrangers avec l'aval du gouvernement du Québec.

**Graphique 8 : Nombre et proportion de permis de travailleurs temporaires délivrés** <sup>104, 105</sup>  
(Québec, de 2015 à 2023, par année et par volet du PTET)



Source : Commissaire à la langue française (2024). *Rapport sur l'immigration temporaire : choisir le français*. <https://commissairelanguefrancaise.quebec/publications/rapports/immigration-temporaire-choisirfrancais.pdf>, p. 13.

<sup>101</sup> *Immigration temporaire : choisir le français*, Commissaire à la langue française, 2024.

<sup>102</sup> *L'impact des immigrants temporaires sur le marché de l'emploi au Québec : Mieux comprendre pour mieux agir*, Institut de Québec, février 2024.

<sup>103</sup> *Ibid.*, p. 18.

<sup>104</sup> *Immigration temporaire : choisir le français*. Commissaire à la langue française, 2024, p. 13.

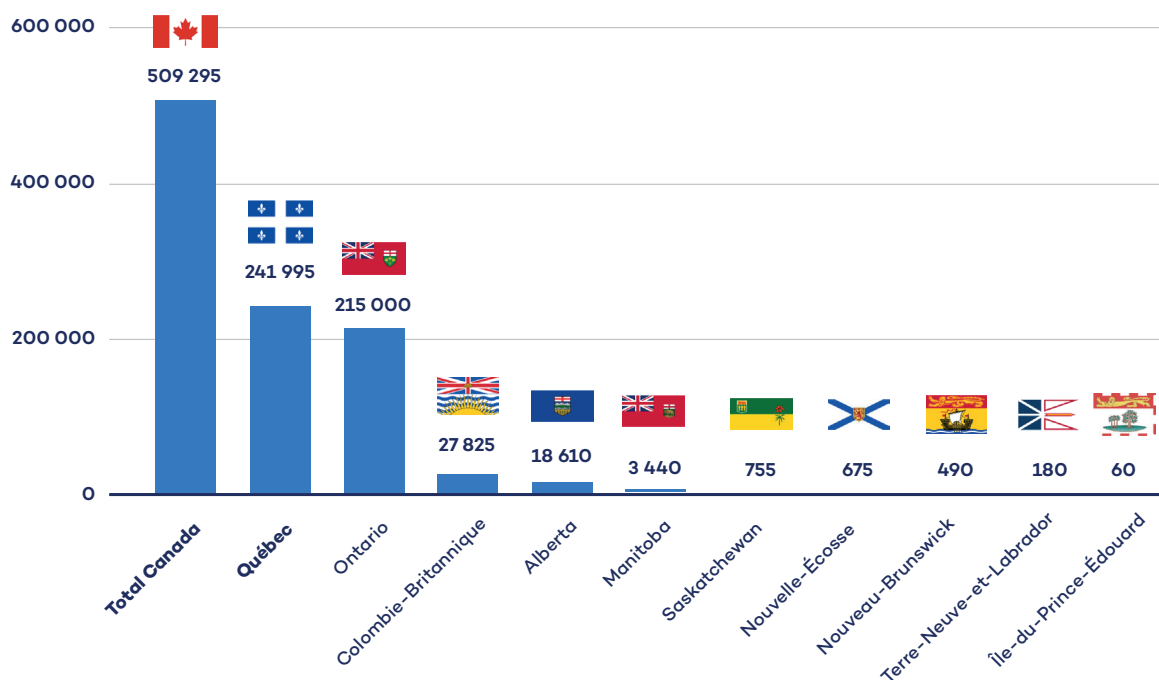
<sup>105</sup> Guillaume St-Pierre. « Le Québec pris au piège par Ottawa », *Le Journal de Montréal*, 6 mai 2023.

De 2009 à 2019, le nombre de permis d'études délivrés aux étudiants étrangers du niveau postsecondaire est passé de 24 575 à 73 570, pour s'établir à 94 795 en 2023<sup>106</sup>. Le nombre de permis d'études pour les enfants mineurs est passé de 1 525 en 2006 à 12 255 en 2023. La hausse fulgurante du nombre d'étudiants étrangers dans nos établissements d'études supérieures s'explique par une déréglementation des droits de scolarité mise en œuvre par le gouvernement de Philippe Couillard. Avant 2018, la différence entre les droits de scolarité des étudiants étrangers et ceux des étudiants du Québec était redistribuée à travers l'ensemble du réseau universitaire. En 2018, les Libéraux ont changé les règles afin que chaque université conserve les recettes et, surtout, ont retiré les étudiants internationaux du calcul de financement gouvernemental des universités. Ce puissant incitatif à maximiser le recrutement d'étudiants étrangers explique les niveaux historiques que nous connaissons aujourd'hui.

### 3.4 LA HAUSSE DES DEMANDEURS D'ASILE

En seulement quelques années, le nombre de demandeurs d'asile sur le territoire québécois a connu une augmentation massive. En 2016, un an avant l'achalandage record au chemin Roxham, le Québec accueillait 5 530 demandeurs d'asile, des chiffres similaires à ceux des réfugiés qu'il accepte annuellement. Deux ans plus tard, en 2018, au moment où la CAQ arrive au pouvoir, ce nombre a pratiquement sextuplé et atteint désormais 29 145<sup>107</sup>. Six ans plus tard, le nombre total de demandeurs d'asile au Québec s'établit à 163 034 en date du troisième trimestre de 2024. Au cours de cette période, 47,52 % des demandes d'asile ont été déposées au Québec, qui compte 40,8 % de tous les demandeurs d'asile du Canada au troisième trimestre de 2024<sup>108</sup>, même si son poids démographique n'est que de 21,9 %.

**Graphique 9 : Le total de demandeurs d'asile accueillis (par province depuis 2018)**



Source : Statistique Canada.

<sup>106</sup> *Immigration temporaire : choisir le français*, Commissaire à la langue française, 2024.

<sup>107</sup> *Recueil de statistiques sur l'immigration au Québec*, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 2023, p. 89.

<sup>108</sup> « Estimations du nombre de résidents non permanents par type, trimestrielles », Statistique Canada, 25 septembre 2024.



La hausse des demandes d'asile a été causée en partie par des politiques canadiennes de gestion de la frontière, notamment l'existence d'une brèche dans l'Entente sur les tiers pays sûrs avec les États-Unis, qui a provoqué une importante augmentation des arrivées, surtout aux points

d'entrée non officiels comme le chemin Roxham. Rappelons aussi que le premier ministre Justin Trudeau a invité la planète entière à venir au Canada dans sa fameuse publication sur Twitter le 28 janvier 2017<sup>109</sup>.



Depuis la fermeture du chemin Roxham, l'affluence a été redirigée vers les aéroports, particulièrement ceux de Montréal et Toronto, et encouragée par des changements aux règles d'obtention des visas et une gestion laxiste des frontières. Le gouvernement fédéral a ainsi rapidement créé un nouveau point d'entrée aux aéroports, ce qui explique le maintien d'un important afflux de demandeurs d'asile malgré la fermeture du chemin Roxham<sup>110</sup>. Parallèlement, de plus en plus de personnes qui migrent pour des raisons économiques présentent au Canada une demande d'asile en raison de la simplification du processus par le gouvernement fédéral et de son laxisme

apparent qui constituent autant d'incitatifs<sup>111</sup>. Encouragé par des réseaux de fraudeurs organisés qui comprennent en détail les failles du système fédéral d'immigration, le nombre de faux demandeurs d'asile en provenance de pays qui ne sont pas en guerre, en conflit ou dans lesquels ils ne sont pas en situation de répression apparente n'a cessé d'augmenter.

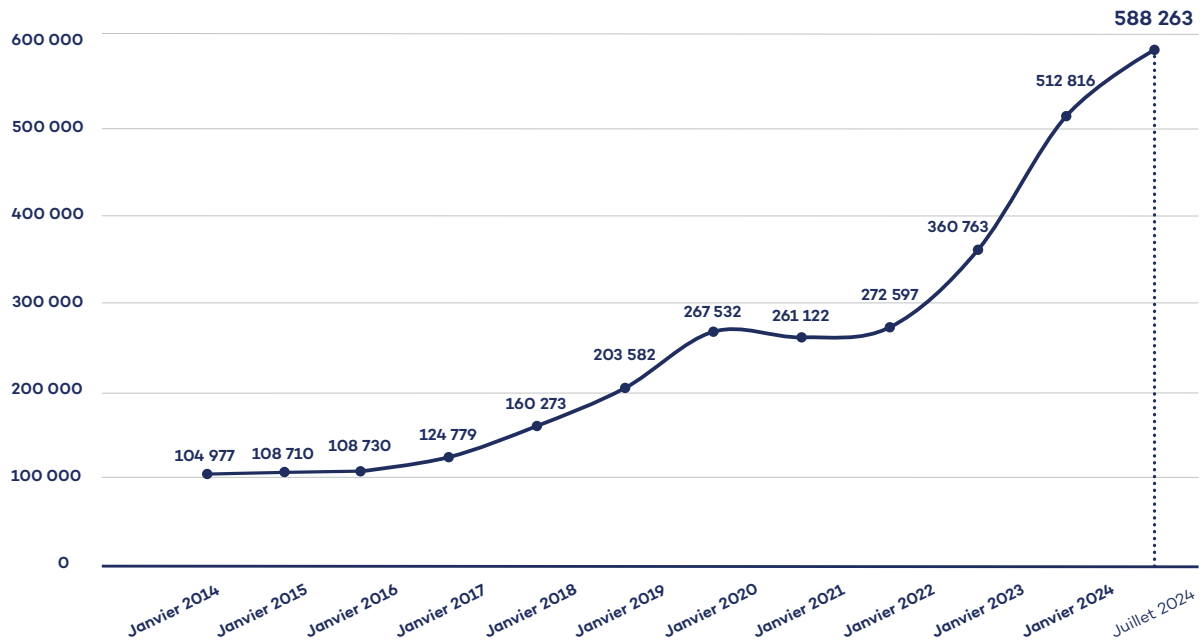
Certains facteurs géopolitiques, comme les politiques migratoires plus restrictives aux États-Unis, ont également engendré une augmentation des demandes<sup>112</sup>.

<sup>109</sup> Justin Trudeau [@justintrudeau], 28 janvier 2017, X, <https://x.com/JustinTrudeau/status/825438187279499265>.

<sup>110-111</sup> Romain Schué, « Malgré la fermeture du chemin Roxham, un nouveau record de demandeurs d'asile se profile », Radio-Canada, 2 août 2023.

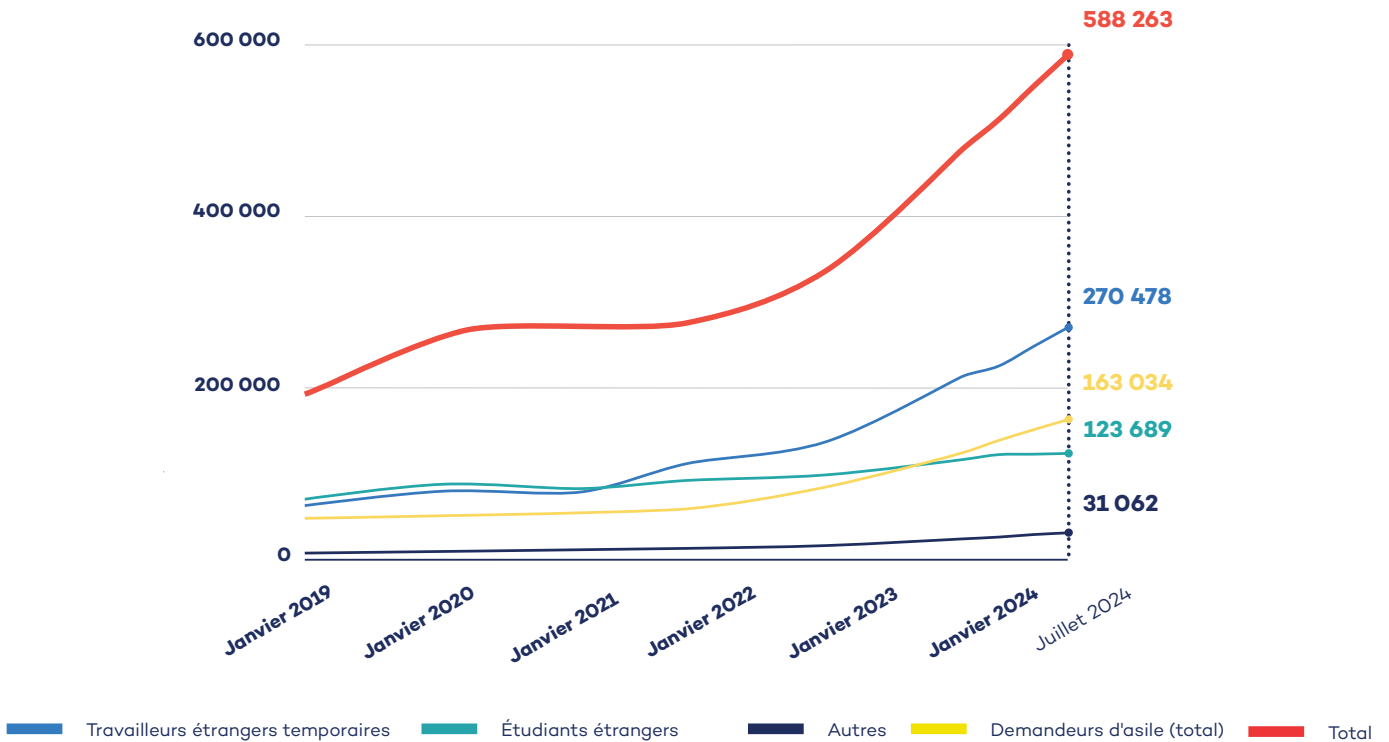
<sup>112</sup> Romain Schué. « Dans les coulisses des traversées clandestines avec des passeurs indiens », Radio-Canada, 16 septembre 2024.

**Graphique 10 : Estimation du nombre de résidents non permanents sur le territoire depuis 2016**



Source : ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration (MIFI).

**Graphique 11 : L'immigration temporaire au Québec sous la CAQ**



\* Selon Statistique Canada, les autres résidents non permanents sont principalement des membres de la famille vivant avec les titulaires de permis. Il s'agit également de titulaires d'autres permis, par exemple, les permis de séjour temporaire. Cette catégorie n'a pas été étudiée dans le cadre de cet exercice et les données sont indisponibles avant 2019.

Source : Statistique Canada et MIFI, compilé par le Parti Québécois.



## 4. LES CONSÉQUENCES DE L'INITIATIVE DU SIÈCLE POUR LE QUÉBEC ET LE CANADA

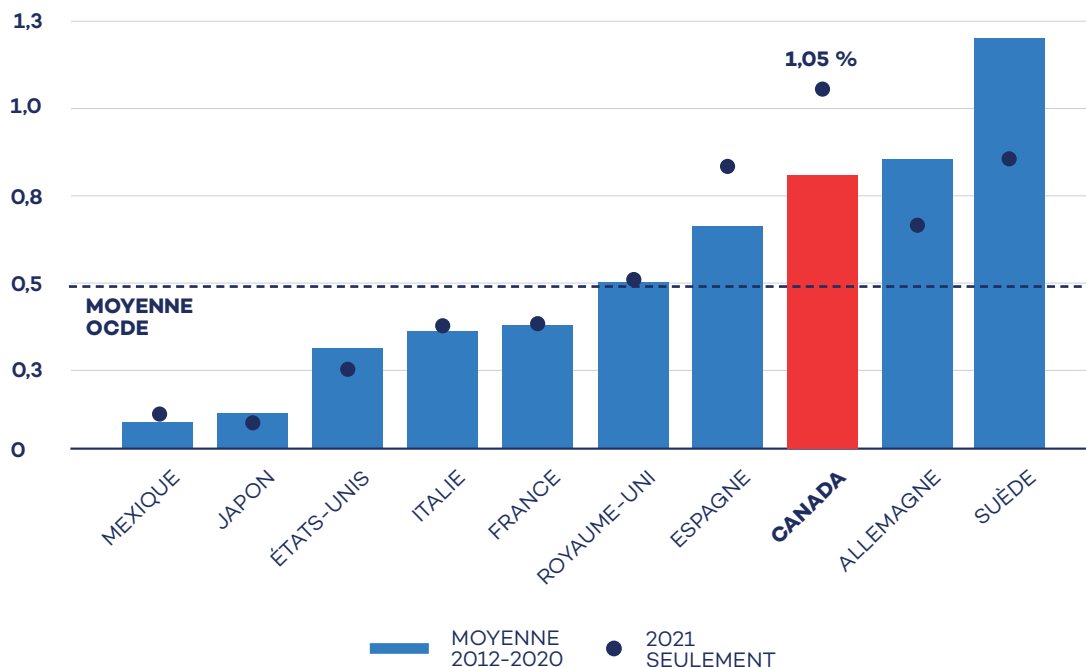
Le Canada fait déjà figure d'exception dans les pays de l'OCDE, avec une croissance démographique à 3,2 %<sup>113</sup> en 2023, cinq fois plus élevée que la moyenne<sup>114</sup>. En proportion de sa population, il accueille deux fois plus d'immigrants que les autres pays, en plus d'être un des seuls pays de l'OCDE à accueillir chaque année l'équivalent de plus de 1 % de sa population totale en immigrants, devançant les États-Unis, la France et la grande majorité des pays européens. Cette tendance est appelée à s'amplifier avec les politiques actuelles.

La nouvelle cible de 500 000 immigrants permanents par année, décrétée récemment par le

gouvernement fédéral de Justin Trudeau, dépasse même les recommandations de l'Initiative du siècle. Si le rythme actuel se poursuit, en moins de 80 ans la population canadienne subira une augmentation démesurée de 250 %, induite essentiellement par l'immigration, dans la mesure où le taux de fécondité canadien (1,54) se situe bien en deçà du seuil de renouvellement des générations (2,1).

Les seuils d'immigration actuels du Québec s'établissent à environ 65 000 entrées par année, ce qui dépasse déjà sa capacité d'accueil et d'intégration en matière de logement, de services publics et de protection de la langue française. Or, pour maintenir son poids politique au sein du Canada, le Québec devrait doubler ce nombre pour accueillir entre 120 000 et 150 000 nouveaux immigrants par année. Une pareille hausse des seuils d'immigration, jusqu'alors inédite dans l'histoire du Québec, accentuerait les défis déjà gigantesques en matière d'intégration.

**Graphique 12 : Immigration dans les pays de l'OCDE (en % de la population totale)<sup>115</sup>**

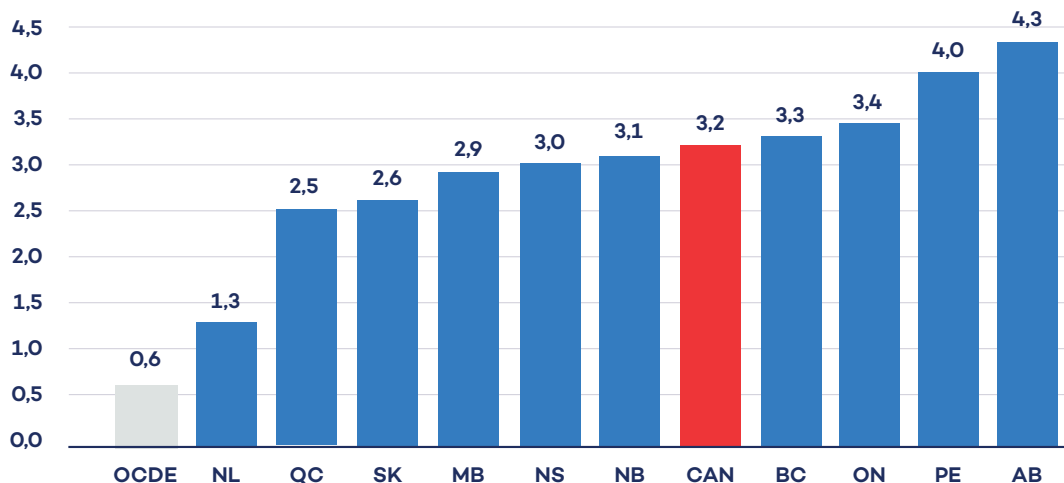


Source : Guillaume St-Pierre, « Le Québec pris au piège par Ottawa », *Le Journal de Montréal*, 6 mai 2023.

<sup>113</sup> Stéphane Marion et Alexandra Ducharme. *Le Canada est pris dans un piège démographique*, Banque Nationale du Canada, 15 janvier 2024.

<sup>114-115</sup> Guillaume St-Pierre. « Le Québec pris au piège par Ottawa », *Le Journal de Montréal*, 6 mai 2023.

**Graphique 13 : Toutes les provinces du Canada ont un rythme de croissance 2x plus élevé que l'OCDE<sup>116</sup>**  
Croissance de la population (2023T4 versus 2022T4)



Source : FBN Économie et Stratégie (données via Statistique Canada, OCDE).

#### 4.1 INCIDENCE SUR NOTRE LANGUE ET NOTRE CULTURE

Le gouvernement du Québec porte l'entière responsabilité d'assurer la pérennité de notre culture et de notre langue, dans une Amérique du Nord à 98 % anglophone et dans un monde où les repères culturels s'uniformisent de plus en plus. Le Parti Québécois a toujours agi avec l'objectif de garantir l'avenir de notre langue et de notre culture, tout en permettant au Québec de continuer à enrichir la diversité linguistique et culturelle à l'échelle mondiale. « Cette "différence vitale", nous ne pouvons pas l'abandonner. Il y a fort longtemps que c'est devenu impossible », écrivait René Lévesque il y a plus de 55 ans, au moment de fonder notre formation politique. Nous sommes habitués par ce devoir au quotidien.

Tel que nous l'avons mentionné dans notre *Plan d'urgence pour la langue française*<sup>117</sup> et à de nombreuses reprises, le déclin du français au Québec est d'abord un phénomène démographique

causé par les transferts linguistiques découlant de l'immigration allophone.

Alors que partout sur la planète, les allophones adoptent éventuellement la langue officielle du pays comme langue courante dans des proportions quasiment totales, au Québec, on considère généralement que 44 % des allophones optent pour l'anglais, et 56 % pour le français<sup>118</sup>. Or, pour freiner le déclin abrupt de notre langue, il faudrait que ce dernier taux se situe à 90 %<sup>119</sup>. Faute de renverser rapidement la vapeur avec des seuils d'immigration raisonnables, le français continuera de perdre en attractivité.

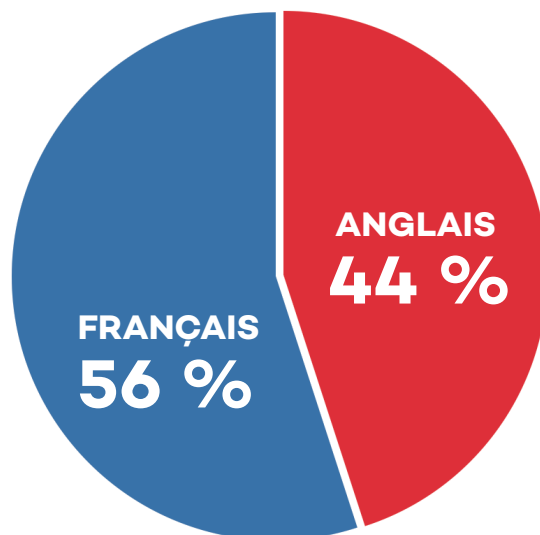
<sup>116</sup> Stéphane Marion et Alexandra Ducharme, *Le Canada est pris dans un piège démographique*, Banque Nationale du Canada, 15 janvier 2024

<sup>117</sup> *Plan d'urgence pour la langue française*, Parti Québécois, consulté le 18 octobre 2024.

<sup>118</sup> Charles Castonguay. « L'anglicisation des francophones au Québec », *L'Aut'journal*, 7 août 2022.

<sup>119</sup> Anne Michèle Meggs. « Comment mesurer la réussite ou l'échec du projet de loi 96 », *L'Aut'journal*, 18 mai 2021.

**Graphique 14 : Transfert linguistiques des allophones au Québec (recensement 2021)**



#### **4.1.1 Un déclin perceptible selon les principaux indicateurs**

La question des indicateurs à retenir dans l'analyse de la situation du français fait débat. Le sociologue Jean-Pierre Corbeil soutient que l'indicateur le plus pertinent est la capacité de soutenir une conversation en français<sup>120</sup>, un indicateur dont le taux est généralement très élevé. Pour sa part, le démographe Marc Termote affirme que l'indicateur le plus pertinent est celui de la langue parlée le plus souvent à la maison, langue qui sera transmise à la prochaine génération en tant que langue d'usage<sup>121</sup>.

La vision de Corbeil paraît s'inscrire dans une logique canadienne de respect des droits linguistiques : ce qui importe, c'est que les citoyens soient assez compétents dans une langue pour pouvoir offrir des services et s'exprimer au besoin dans cette langue dans l'espace public. Celle de Termote s'inscrit plutôt dans un esprit de transmission culturelle, témoignant que la langue parlée à la maison exerce une influence sur la langue publique commune, et conséquemment sur

la culture dans laquelle s'ancreront les prochaines générations.

Au fil des ans, plusieurs experts ont statué que l'indicateur qui témoigne le plus fortement du choix du français et de l'avenir non seulement de la langue, mais également de la culture québécoise, est celui de la langue d'usage, soit celle parlée à la maison, suivi de la langue utilisée au travail, principalement dans le cas des immigrants allophones.

<sup>120</sup> Jean-Pierre Corbeil et Richard Marcoux. *Le Français en déclin ? Repenser la francophonie québécoise*, Del Busso Éditeur, 15 novembre 2023.

<sup>121</sup> Dave Noël et Laurianne Croteau, « Le déclin du français en quatre graphiques », *Le Devoir*, 2 décembre 2022.

À l'heure actuelle, il faut préciser que la majorité (59,6 %) des immigrants allophones, récents ou non, conservent l'usage de leur langue maternelle à la maison. Ce phénomène, tout à fait justifié, ne suffit pas à rendre compte de leur intégration. L'intégration à la société québécoise dépend donc de la langue utilisée au travail. Or, l'utilisation de l'anglais comme langue de travail s'avérait, en 2021, plus répandue chez les personnes immigrantes (26,4 %) que dans le reste de la population (10,7 %).

On observe le même phénomène en ce qui a trait aux allophones nés au pays et ayant opéré une substitution de langue : cette substitution s'opère davantage au profit de l'anglais (31,6 %) que du français (20 %). Ce processus tend à confirmer que notre capacité d'intégration en français est dépassée. C'est en effet l'une des conséquences du déclin du français à Montréal, où élisent domicile la majorité des nouveaux arrivants et des immigrants de deuxième génération. De fait, la proportion de personnes y ayant le français comme langue d'usage est passée de 54,6 % en 2001 à 48,3 % en 2021, une baisse de plus de 6 points de pourcentage. Un constat s'impose : Montréal, métropole du Québec et métropole francophone des Amériques, échoue à assurer la valorisation de la langue officielle et commune auprès des nouveaux arrivants. Le modèle actuel n'est pas durable, en ce qu'il provoque l'effacement lent mais constant du français au Québec.

Dans le réseau d'éducation postsecondaire, la même tendance vers l'anglicisation des allophones s'accélère. La composition des cégeps anglophones est dorénavant de 37 % d'allophones, de 36,4 % d'anglophones et de 26,6 % de francophones, selon les chiffres compilés par les chercheurs Marc Chevrier et Frédéric Lacroix<sup>122</sup>. Sur l'île de Montréal, environ 40 % des étudiants sont inscrits à des formations collégiales en anglais, ce qui représente plus du double du poids démographique de la communauté anglophone y résidant<sup>123</sup>. Force est

de constater que le réseau collégial anglophone ne sert plus sa mission d'origine, soit de permettre à la minorité anglophone de poursuivre son cursus dans sa langue maternelle. De nombreuses études le démontrent<sup>124</sup> : les cégeps anglophones contribuent à l'anglicisation, car la langue de l'enseignement au collégial peut avoir, chez une personne, une influence décisive sur la suite de son parcours.

#### **4.1.2 Les conclusions du rapport Immigration temporaire : choisir le français**

Au début de l'année 2024, le Commissaire à la langue française, Benoît Dubreuil, déposait à l'Assemblée nationale un rapport dans lequel il dresse un état des lieux exhaustif de l'influence des politiques migratoires actuelles sur la langue française au Québec, intitulé *Immigration temporaire : choisir le français*<sup>125</sup>.

L'une des principales conclusions du rapport confirme que les politiques d'immigration des différents paliers de gouvernement ont laissé libre cours, voire encouragé, une immigration excessive dont les impacts peuvent déjà être observés dans notre société. Les statistiques présentées sont éloquentes : l'augmentation de l'immigration temporaire sur le territoire a accentué le recul du français au Québec<sup>126</sup>.

<sup>122</sup> Marc Chevrier et Frédéric Lacroix. *Le bilinguisme concurrentiel et la minorisation systémique du français dans l'enseignement supérieur au Québec*, Enjeux et société, vol. 11, n° 1, 2024, 146–186, p. 172.

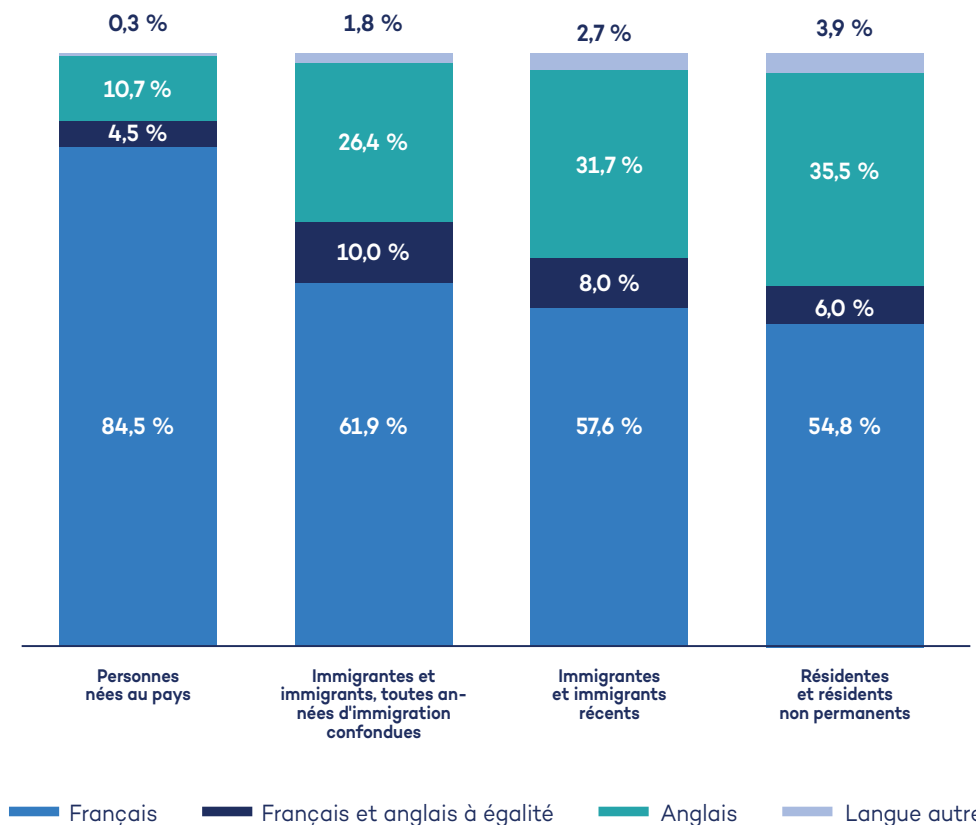
<sup>123</sup> *Langue et éducation au Québec en 2021-2022*, Office québécois de la langue française, 2023.

<sup>124</sup> Étienne Lemyre. *Regards sur la société canadienne : La langue de travail des diplômés d'établissements postsecondaires de langue française, de langue anglaise ou bilingues*, Statistique Canada, 5 avril 2022.

<sup>125</sup> *Immigration temporaire : choisir le français*, Commissaire à la langue française, 2024.

<sup>126</sup> *Ibid.*, p. 55.

**Graphique 15 : Répartition des travailleuses et des travailleurs selon la langue utilisée le plus souvent au travail et selon le statut d'immigration, ensemble du Québec 2021<sup>127</sup>**



1. Population active occupée âgée de 15 ans ou plus recensée dans les ménages privés et résidant au Québec.
2. Personnes à qui les autorités de l'immigration ont accordé, à un moment donné de leur vie, le droit de résider au Canada en permanence. Les immigrantes et immigrants qui ont obtenu la citoyenneté canadienne par naturalisation sont inclus.
3. Immigrantes et immigrants ayant immigré entre 2016 et 2021.
4. Personnes étrangères autorisées à résider temporairement au Canada et titulaires d'un permis de travail ou d'un permis d'études ou ayant demandé le statut de réfugié (demandeuses et demandeurs d'asile).
5. Cette catégorie inclut l'usage à égalité du français et d'une langue autre que l'anglais.
6. Cette catégorie inclut l'usage à égalité du français, de l'anglais et d'une autre langue.
7. Cette catégorie inclut l'usage à égalité de l'anglais et d'une langue autre que le français.

Source : Statistique Canada, Recensement de 2021, données adaptées par l'Institut de la statistique du Québec et l'Office québécois de la langue française.

En 2021, on y dénombrait 60 635 personnes de 15 ans et plus issues de l'immigration temporaire qui ne pouvaient soutenir une conversation en français. Ce nombre a pratiquement triplé en octobre 2023, s'élevant entre 155 351 et 191 015 personnes. La proportion de la population québécoise se déclarant incapable de tenir une conversation a

atteint 7,2 % en 2023, contre 5,6 % en 2016. Le Commissaire à la langue française révèle que « la population qui ne connaît pas le français aurait crû d'environ 52 % depuis 2011<sup>128</sup> ». Il conclut que cette augmentation serait, selon lui, « en grande partie due à l'immigration temporaire<sup>129</sup> ».

<sup>127</sup> Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec, Office québécois de la langue française, avril 2024.

<sup>128</sup> Immigration temporaire : choisir le français, Commissaire à la langue française, 2024, p. 55.

<sup>129</sup> Ibid.



**Tableau 2 : Population ne connaissant pas le français<sup>130</sup>**

(Québec, 2011, 2016, 2021 et 2023, en nombre et en pourcentage, selon le statut de résidence)

Ne connaît pas le français (nombre)	2011	2016	2021	2023*
Population permanente	401 390	415 785	456 645	474 555
Population non permanente	21 045	27 305	65 090	167 034
Ensemble de la population du Québec	422 435	443 110	521 735	641 589
Taux de croissance depuis 2011		5,0 %	24,0 %	52,0 %
Ne connaît pas le français (%)	2011	2016	2021	2023*
Population permanente	5,2	5,3	5,6	5,6
Population non permanente	31,4	31,7	31,6	31,6
Ensemble de la population du Québec	5,5	5,6	6,3	7,2

\*Scénario basé sur l'hypothèse que les parts observées en 2021 se seraient maintenues en 2023.

Source : Statistique Canada. Tableau 98-10-0616-01; Statistique Canada, recensement 2016, produit numéro 98-400-X2016193; Statistique Canada, enquête nationale auprès des ménages de 2011, produit numéro 99-010-X2011033, calculs du Commissaire à la langue française.

Ce phénomène s'explique d'abord par la langue utilisée au travail. En 2021, la part des immigrants temporaires au Québec qui travaillaient en anglais se situait à 38,4 %<sup>131</sup>. On estime donc que l'augmentation marquée de l'immigration temporaire a fait bondir de 3,1 % la proportion de personnes qui travaillent principalement en anglais sur le territoire québécois, atteignant désormais 17,9 %. Comme nous l'avons expliqué précédemment, la langue de travail est un facteur prépondérant dans la socialisation et l'intégration des nouveaux arrivants. Aussi, une telle augmentation est intenable pour l'avenir de notre langue.

Francisation Québec, pour sa part, croule sous l'avalanche de demandes. Le Commissaire à la langue française évalue que le coût de politiques efficaces de francisation et respectueuses des besoins des nouveaux arrivants serait insoutenable pour l'État québécois<sup>132</sup>. Ainsi, un investissement de 10,6 à 12,9 milliards de dollars serait nécessaire afin

que l'ensemble des immigrants temporaires acquièrent un français de niveau intermédiaire, des sommes qui excèdent la capacité budgétaire de l'État québécois. Par ailleurs, bon nombre d'entre eux ne participent pas aux cours de français offerts par le gouvernement : on estime que le taux de participation se situe à 39,5 % chez les titulaires d'un permis de travail, 14,1 % chez les titulaires d'un permis d'études et 5,2 % chez les demandeurs d'asile.

<sup>130</sup> *Immigration temporaire : choisir le français*, Commissaire à la langue française, 2024, p. 56.<sup>131</sup> *Ibid.*, p. 57.<sup>132</sup> *Ibid.*, p. 76.

**Tableau 3 : Population travaillant principalement en anglais<sup>133</sup>**

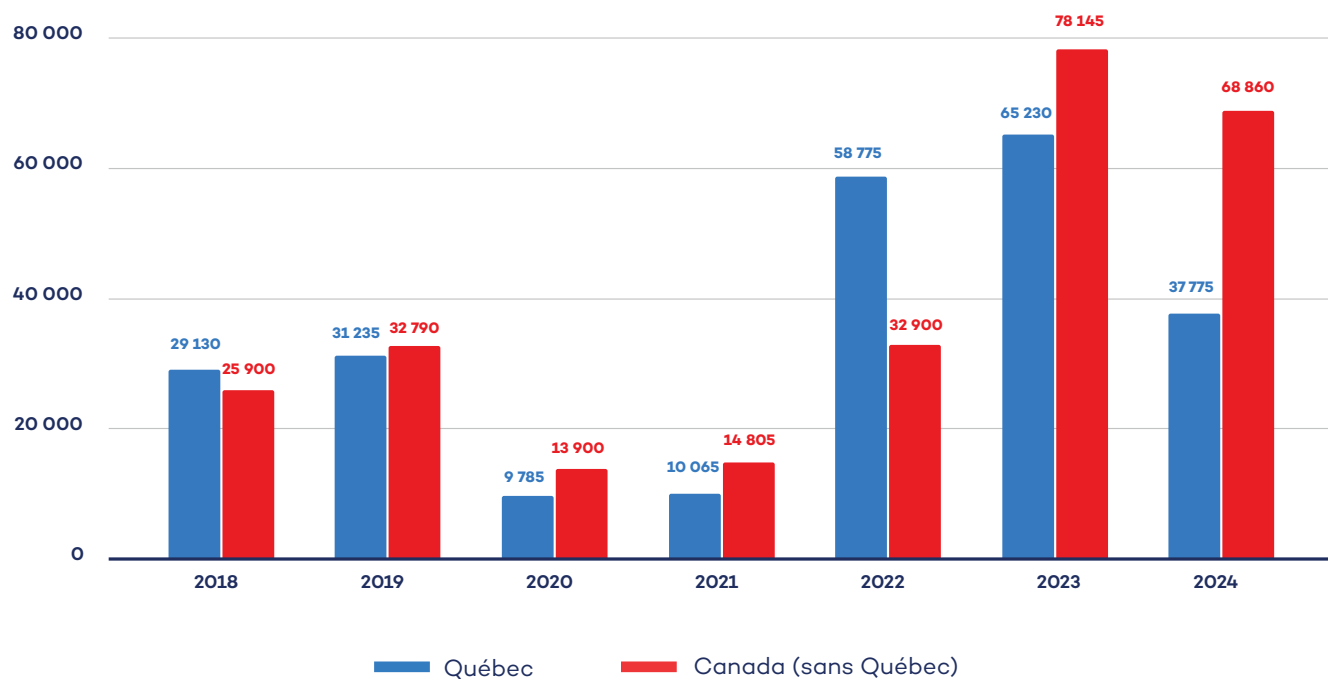
(Québec, 2011, 2016, 2021 et 2023, en nombre et en pourcentage, selon le statut de résidence)

Ne connaît pas le français (nombre)	2011	2016	2021	2023**
Population permanente	638 538	691 488	746 830	776 121
Population non permanente	15 380	20 685	56 865	145 923
Ensemble de la population du Québec	653 918	712 180	803 695	922 044
Taux de croissance depuis 2011		9,0 %	23,0 %	41,0 %
Ne connaît pas le français (%)	2011	2016	2021	2023**
Population permanente	14,6	15,4	16,2	16,2
Population non permanente	39,6	39,1	38,4	38,4
Ensemble de la population du Québec	14,8	15,7	16,9	17,9

\*\*Scénario basé sur l'hypothèse que les parts observées en 2021 se seraient maintenues en 2023

**Graphique 16 : Nombre de demandes d'asile selon l'année**

(Québec et Canada [sans le Québec], de 2018 à 2024)<sup>134</sup>



Source : Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2023a. Calculs réalisés par le Parti Québécois.

<sup>133</sup> Immigration temporaire : choisir le français, Commissaire à la langue française, 2024, p. 57.

<sup>134</sup> Ibid, p.22.

Le portrait actuel de la connaissance du français par les immigrants temporaires présente un aperçu du recul que subit notre langue commune. La perte de contrôle des dernières années a entraîné des répercussions directes sur l'usage du français au Québec, tout particulièrement dans la région

montréalaise qui, rappelons-le, accueille 77,6 % des immigrants temporaires. De toute évidence, si la tendance à l'augmentation des seuils se maintient, non seulement le déclin du français se poursuivra, mais il s'accélélera considérablement dans les prochaines années.

**Tableau 4 : Pourcentage de la population de langue française au sein de l'ensemble de la population du Québec, observé en 2011 et projeté en 2036 selon dix scénarios et quatre variables linguistiques (pourcentage par rapport à la population totale)<sup>135</sup>**

Année	Scénario	Langue maternelle	Langue parlée le plus souvent à la maison	PLOP	Connaissance du français
2011	Ajusté	78,9	81,6	85,4	94,4
	Scénario de référence	70,1	74,4	82,1	93,5
	Faible immigration	72,1	75,7	82,7	93,9
	Forte immigration	69,0	73,6	81,8	93,2
	Composition de la population immigrante, 2005-2010	69,9	74,0	81,9	93,4
2036	Répartition de la population immigrante, 2005-2010	69,6	74,1	82,0	93,4
	Répartition de la population immigrante 2000-2005	70,1	74,4	82,1	93,5
	Faible croissance	72,0	75,7	82,7	94,0
	Forte croissance	68,9	73,6	81,7	93,1
	Migration interne, 1996-2011	70,4	74,6	82,4	93,6
	Migration interne, 1996-2001	71,2	75,1	83,0	93,5
	Moyenne des scénarios	5,2	5,3	5,6	5,6
	Valeur maximale des scénarios	31,4	31,7	31,6	31,6
	Valeur minimale des scénarios	5,5	5,6	6,3	7,2

Note : Les effectifs de 2011 ont été ajustés pour le sous-dénombrement net.  
Sources : Statistique Canada, Enquête nationale auprès des ménages de 2011 et Demosim 2017.

#### 4.1.3 Projections linguistiques selon différents scénarios de Statistique Canada

Les données issues des plus récentes projections linguistiques de Statistique Canada sont limpides : la diminution du poids démographique des francophones se poursuivra inévitablement au

cours des prochaines décennies. L'immigration est évidemment au cœur de cette dynamique linguistique. Les tableaux suivants illustrent bien la décroissance prévue du français pour tous les critères d'analyse et pour tous les scénarios étudiés, de 2011 à 2036.

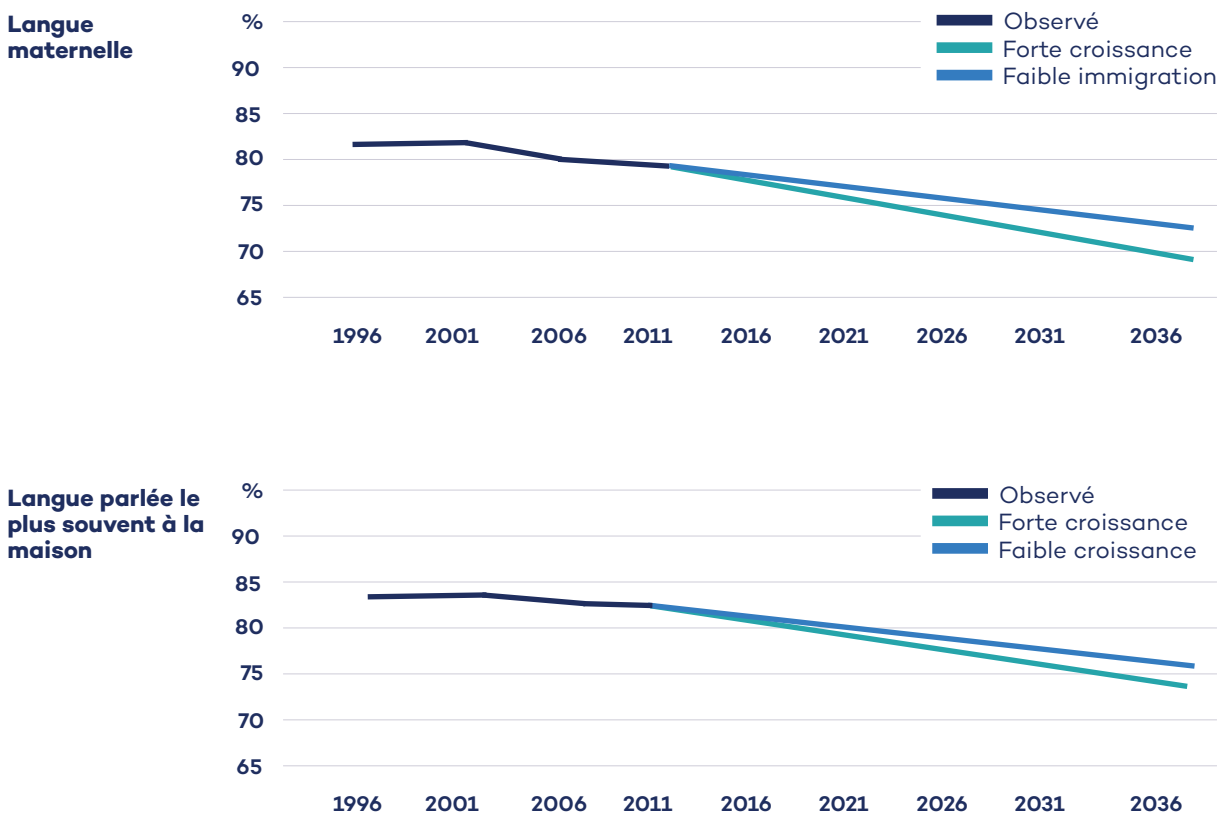
<sup>135</sup> René Houle et Jean-Pierre Corbeil, *Scénarios de projection de certaines caractéristiques linguistiques de la population du Québec (2011-2036)*, Office québécois de la langue française, p. 12.

Les quatre tableaux suivants, plus précisément, illustrent le pourcentage de la population francophone projeté en 2036, selon la langue maternelle, la langue parlée le plus souvent à la maison, la première langue officielle parlée (PLOP) et la connaissance de la PLOP, ainsi que dix scénarios. Les auteurs des scénarios de projection de certaines caractéristiques linguistiques de la population du Québec (2011-2036) publiés par l'Office québécois de la langue française en 2021<sup>136</sup> écrivaient ceci :

*La décroissance pourrait représenter entre sept et dix points de pourcentage pour la*

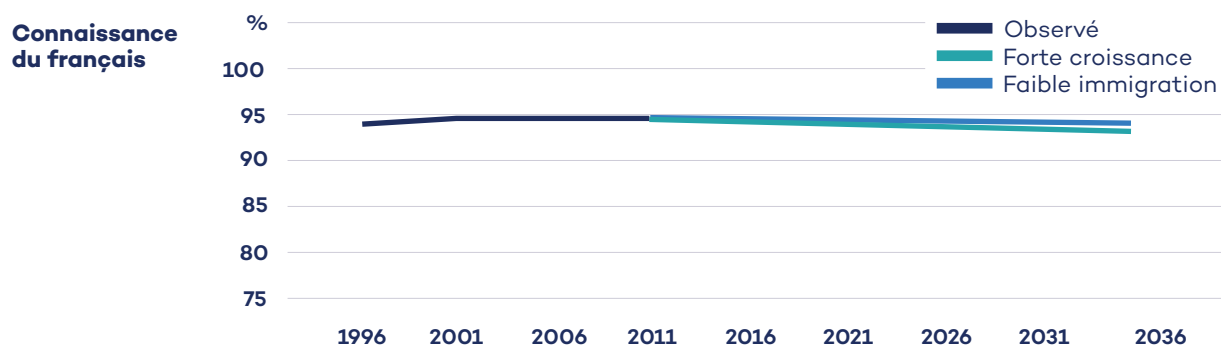
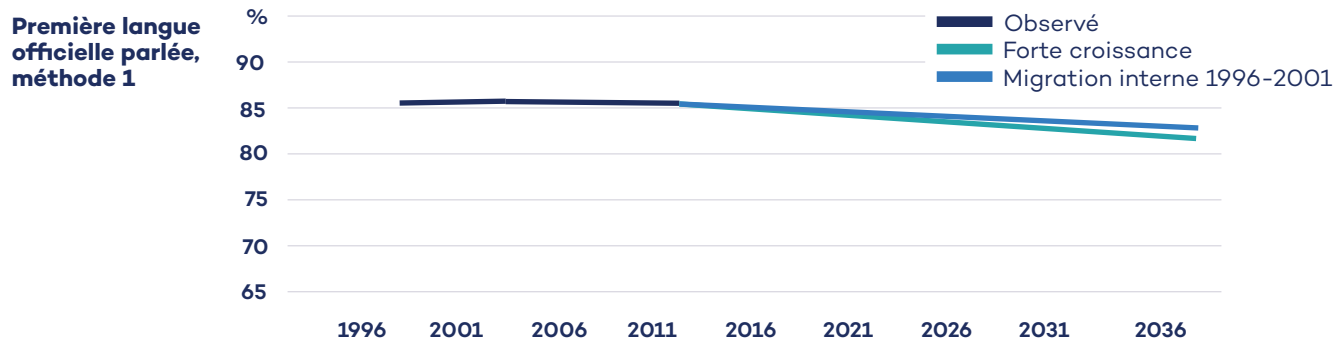
*population de langue maternelle française, de six à huit points pour la population dont la langue parlée le plus souvent à la maison est le français, de deux à quatre points pour la population dont le français est la PLOP et environ un point pour la population qui a une connaissance du français. Les variations entre les scénarios ne devraient pas être importantes, atteignant d'un à trois points de pourcentage entre les valeurs maximales et les valeurs minimales projetées<sup>137</sup>.*

**Graphique 17 : Pourcentage de la population de langue française au sein de l'ensemble de la population du Québec, observé entre 1996 et 2011 et projeté entre 2011 et 2036 selon les scénarios minimaux et maximaux et quatre variables linguistiques (pourcentage par rapport à la population totale)<sup>138</sup>**



<sup>136</sup> René Houle et Jean-Pierre Corbeil, *Scénarios de projection de certaines caractéristiques linguistiques de la population du Québec (2011-2036)*, Office québécois de la langue française, p. 12.

<sup>137-138</sup> *Ibid.*



## 4.2 INCIDENCE SUR LE LOGEMENT

**Nous vivons présentement la pire crise de logement de l'histoire récente du Québec. Pour la première fois, une génération entière risque de ne pas avoir accès à la propriété, et ce, même si elle gagne un bon salaire.** Se loger est désormais un exercice d'une grande difficulté pour tous; les rares logements disponibles sont de moins en moins abordables. Il s'agit d'un réel bris du contrat social.

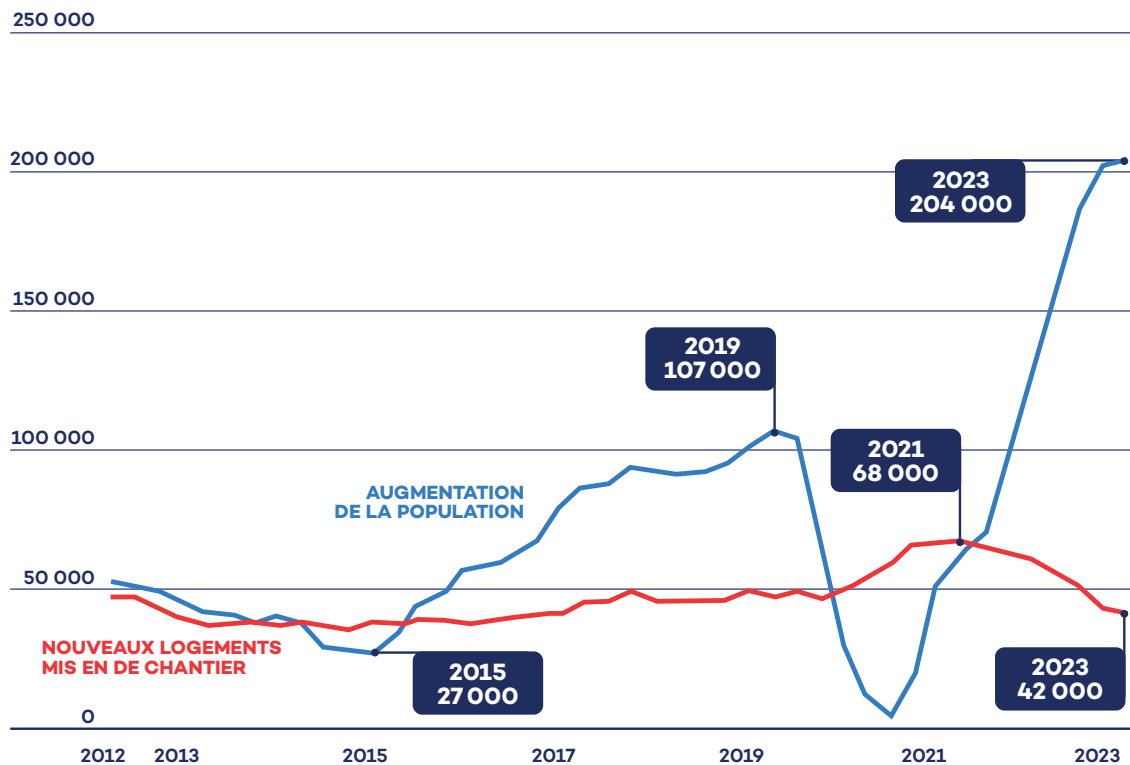
Les causes de cette crise, qui touche désormais toutes les régions du Québec, sont multiples, mais se résument à un déséquilibre entre l'augmentation du nombre de nouveaux logements et l'augmentation inédite de la demande. Selon le réputé économiste Pierre Fortin, le nombre de mises en chantier ne suffit pas à combler la demande, qui a connu une importante croissance à partir de 2016 et une accélération jusqu'à un rythme inégalé depuis 2021. Cela l'amène à

affirmer que « le seul phénomène qui a constitué un changement assez important pour expliquer le déclenchement inattendu d'une crise majeure est bel et bien la vive expansion de la demande résultant de l'explosion de la population qui a cours depuis 2016<sup>139</sup>».

Le constat se dégageant du tableau précédent est sans appel : bien que des restrictions à l'offre de logements contribuent à la crise – Pierre Fortin nomme entre autres la spéculation, les locations à court terme non conformes, l'insuffisance du financement du logement et les règles qui « bloquent ou retardent la construction » – la crise du logement actuelle découle surtout de la demande, qui excède largement l'offre. La plupart des observateurs du marché en arrivent à cette conclusion.

<sup>139</sup> René Houle et Jean-Pierre Corbeil, *Scénarios de projection de certaines caractéristiques linguistiques de la population du Québec (2011-2036)*, Office québécois de la langue française, p. 15.

**Tableau 18 : Comparaison entre l'augmentation de la population et le nombre de nouveaux logements**<sup>140</sup>



Source : Statistique Canada; Société canadienne d'hypothèques et de logement

Dans des études récentes, la Banque du Canada a documenté les impacts de l'immigration sur la crise du logement au Canada. Depuis 2015, les investissements du gouvernement canadien dans les infrastructures connaissent une forte baisse, notamment en matière de construction de logements. Durant la même période, le Canada devenait le pays du G7 accueillant le plus d'immigrants sur son territoire, dont 60 % issus de l'immigration temporaire. L'évaluation de la Banque du Canada est claire : les nouvelles politiques d'immigration canadiennes accélèrent l'inflation, stimulent la demande et augmentent le taux de roulement des locataires, entraînant conséquemment la flambée des prix des loyers. De plus, les données montrent que seulement 3 % d'immigrants temporaires travaillent dans le secteur de la construction, en dépit des pénuries importantes de main-d'œuvre<sup>141</sup>. Tous

ces ingrédients entrent dans la composition de la recette parfaite pour alimenter la crise du logement.

De son côté, la Banque Nationale du Canada souligne, dans une étude spéciale *Le Canada est pris dans un piège démographique*, que :

*La croissance démographique actuelle de notre pays semble extrême par rapport à la capacité d'absorption de l'économie. [...] Ce défi de l'absorption n'est nul part plus évident que dans le domaine du logement, où le déficit de l'offre a atteint un nouveau record, avec seulement une mise en chantier pour 4,2 personnes entrant dans la population en âge de travailler (par rapport à la moyenne historique de 1.8).*

<sup>140</sup> Pierre Fortin. « La croissance démographique provoque la crise de l'habitation », *L'actualité*, 7 décembre 2023.

<sup>141</sup> *L'impact des immigrants temporaires sur le marché de l'emploi au Québec : Mieux comprendre pour mieux agir*, Institut du Québec, février 2024, p. 5

Pour remédier à cette situation, le gouvernement fédéral a récemment mis en place des programmes visant à accroître l'offre de logements, mais pour répondre à la demande actuelle et réduire l'inflation des coûts de logement, le Canada devrait doubler sa capacité de construction à environ 700 000 mises en chantier par an, un objectif inatteignable.<sup>142</sup>

En septembre dernier, le PDG de la Banque Nationale a renchéri en déclarant lors d'une sortie médiatique « qu'on ne pouvait plus continuer à ce rythme-là », souscrivant du même coup à l'objectif de réduire l'immigration temporaire de moitié<sup>143</sup>.

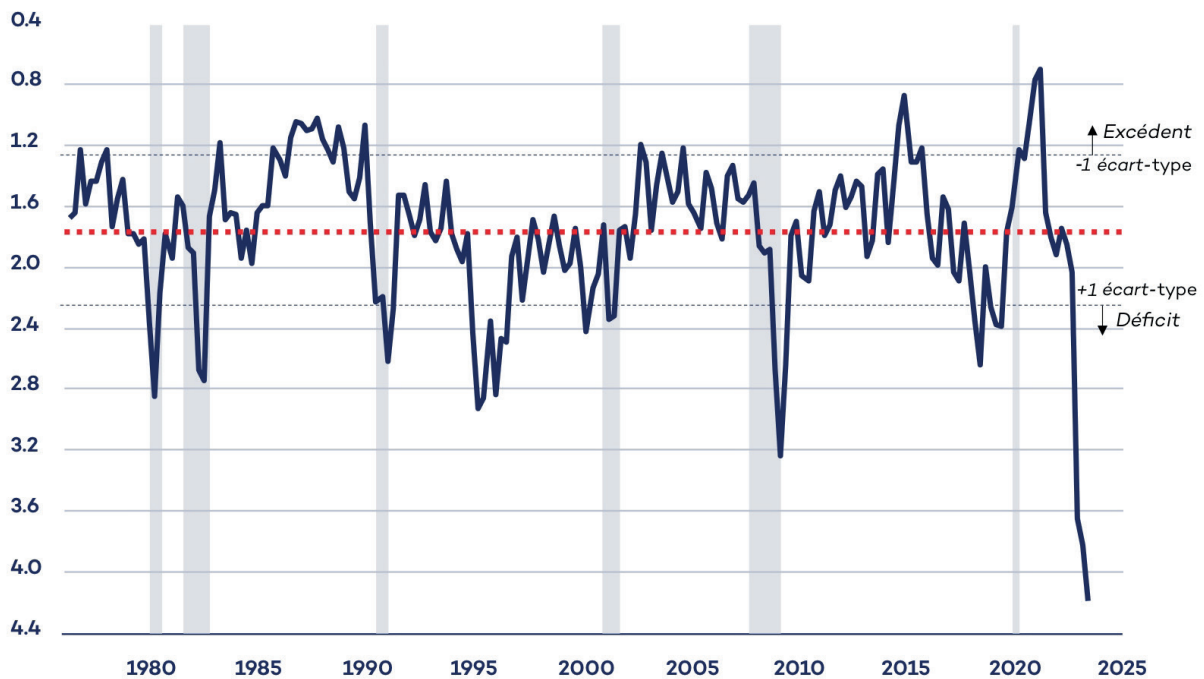
D'autres banques partagent d'ailleurs ces conclusions. Citons Derek Holt, économiste de

la Banque Scotia : « Personne ne remportera le Prix Nobel de l'économie pour faire observer que lorsqu'on tient compte de la hausse massive de l'immigration dans un marché où il n'y a pas d'offres, les loyers et les prix des logements sont portés à la hausse. C'est l'économ-évidence!<sup>144</sup> »

Les économistes de la Banque TD, Beata Caranci, James Orlando et Rishi Sondhi se rallient à cette position, en déclarant que « le maintien d'une stratégie d'immigration à forte croissance pourrait accroître la pénurie de logements d'environ un demi-million d'unités en seulement deux ans. Il est peu probable que les récentes politiques gouvernementales visant à accélérer la construction offrent un répit en raison de la courte période et du décalage naturel dans le rajustement de l'offre<sup>145</sup>».

### Graphique 19 : Canada: Le déficit de l'offre de logements atteint un nouveau record<sup>146</sup>

Ratio de la croissance de la population en âge de travailler et les mises en chantier (données trimestrielles)



Source : FBN Économie et Stratégie (données via Fred et Statistique Canada)

<sup>142</sup> Stéphane Marion et Alexandra Ducharme. *Le Canada est pris dans un piège démographique*, Banque Nationale du Canada, 15 janvier 2024.

<sup>143</sup> Sylvain Larocque. « Immigration : "On ne peut pas continuer à ce rythme-là", martèle le patron de la Banque Nationale, *Le Journal de Montréal*, 19 septembre 2024.

<sup>144</sup> Derek Holt. « La Banque du Canada est en train de perdre le combat », Banque Scotia, 15 août 2023.

<sup>145</sup> Beata Caranci, James Orlando et Rishi Sondhi. « Équilibrer la hausse de la population canadienne », TD Economics, 26 juillet 2023.

<sup>146</sup> Stéphane Marion et Alexandra Ducharme, *Ibid.*

Même son de cloche à la BMO, où les économistes Robert Kavcic et Douglas Porter expliquent qu'en raison de l'augmentation trop rapide de la population, le Canada a besoin d'une forte et constante hausse de l'offre de logements. Cependant, ils expliquent qu'il est faux de penser qu'on pourrait réussir à résorber la crise actuelle en augmentant uniquement l'offre et en laissant la demande continuer à croître à ce rythme. Par ailleurs, dans une autre étude, la BMO révèle que pour chaque pourcentage de croissance de la population, le prix des maisons augmente d'au moins 3 pour cent<sup>147</sup>.

L'économiste en chef adjoint de la Banque CIBC, Benjamin Tal, s'est également prononcé sur la question du lien entre l'augmentation fulgurante de l'immigration et la crise du logement actuelle. Il est d'avis que cette dernière est essentiellement une conséquence de l'absence de planification des cibles et d'une sous-estimation de la croissance de la hausse réelle de la population. Il se dit en faveur du plafonnement récemment imposé pour le nombre d'étudiants étrangers, en ne manquant pas de préciser qu'à elle seule cette mesure sera nettement insuffisante pour inverser la tendance<sup>148</sup>.

La firme de conseil Oxford Economics a aussi analysé la situation du marché immobilier au Canada l'année dernière. Elle tire la même conclusion que toutes les grandes banques canadiennes : l'immigration massive dans les dernières années a exercé une pression sur le logement partout au pays, ce qui a engendré d'importantes hausses de loyers<sup>149</sup>. À ce propos, il fait état d'une étude de Statistique Canada révélant que 8 % des nouveaux arrivants achètent une maison tandis que 92 % d'entre eux se tournent vers les logements locatifs. Chez les résidents non permanents, 79 % sont locataires; 21 % propriétaires-occupants<sup>150</sup>. Ainsi, la majorité des immigrants choisissent la location à leur arrivée, accentuant la pénurie de logements.

Différentes instances gouvernementales corroborent ce constat. Selon un rapport de la Société canadienne d'hypothèques et de logement datant du début de l'année, la demande de logements locatifs dans l'ensemble du Québec a continué de dépasser l'offre disponible, malgré l'augmentation de la construction de logements locatifs, et favorisé à la fois un resserrement du marché et une diminution de l'abordabilité. Ce déséquilibre tirerait en grande partie son origine de la croissance démographique, soutenue par l'immigration. À l'échelle du Canada, on avance comme principales causes à la stimulation de la demande de logements locatifs l'augmentation de l'immigration, ainsi que la faible abordabilité des habitations pour propriétaires-occupants<sup>151</sup>.

Les fonctionnaires fédéraux<sup>152</sup>, dans un rapport destiné au gouvernement de Justin Trudeau, avaient sonné l'alarme à propos de l'augmentation drastique de l'immigration qui, selon eux, précipiterait la crise du logement. Ce même gouvernement a fait la sourde oreille à leurs avertissements et ouvert sciemment les valves de l'immigration, entraînant l'afflux d'un nombre record de nouveaux arrivants. Les politiques fédérales ont conduit à la crise du logement qui sévit aujourd'hui, et portent un coup d'une telle sévérité aux marchés immobiliers que ceux de Toronto et de Vancouver comptent parmi les pires bulles immobilières de toute la planète<sup>153</sup>.

**En l'espace de quelques années à peine, le Québec est, quant à lui, passé de l'une des sociétés occidentales où l'immobilier était le plus abordable à une société où l'accès à la propriété est un rêve inaccessible même parmi les jeunes qui occupent des emplois bien rémunérés.**

<sup>147</sup> Douglas Porter et Robert Kavcic. « Catch-'23: Canada's Affordability Conundrum », BMO Economics, 26 mai 2023

<sup>148</sup> Benjamin Tal. « The housing crisis is a planning crisis », CIBC Capital Markets, 6 février 2024.

<sup>149-150</sup> Tony Stillo et al. « Canada Housing Quartely Chartbook », Oxford Economics, octobre 2023, p. 3.

<sup>151</sup> *Le marché de l'habitation : Rapport sur le marché locatif*, Société canadienne d'hypothèques et de logement, janvier 2024.

<sup>152</sup> Marianne Dépelteau. « Les fonctionnaires avaient mis le gouvernement en garde contre l'Initiative du siècle », *Francopresse*, 15 février 2024.

<sup>153</sup> « Les conservateurs bâtissent des logements, les libéraux créent de la bureaucratie », Parti Conservateur du Canada. Consulté le 18 octobre 2024.



### 4.3 INCIDENCE SUR LES SERVICES PUBLICS

#### L'augmentation fulgurante et imposée de la population du Québec au moyen de l'immigration a également une incidence sur notre capacité à livrer des services publics, notamment en santé et en éducation.

Selon les aveux même du premier ministre François Legault, le Québec est près du point de rupture, principalement en raison de l'augmentation sans précédent du nombre d'immigrants temporaires. En éducation, pas moins de 1 267 classes - l'équivalent de 52 écoles primaires<sup>154</sup> - doivent être consacrées à l'accueil des immigrants, parmi lesquels on compte 52 000 enfants d'âge scolaire exigeant l'apport de 3 700 enseignants, alors qu'il en manque déjà 6 300<sup>155</sup>.

En santé, les 588 263 immigrants temporaires nécessitent le recrutement d'environ 11 000 nouvelles infirmières, bien qu'il en manque déjà environ 30 000 au sein du réseau<sup>156</sup>.

En date du 31 mars 2024, il était estimé que 41,4 millions de dollars en prestation mensuelle étaient versés à 51 429 demandeurs d'asile, qui constituaient 18 % des prestataires de l'aide de dernier recours<sup>157</sup>. À peine quelques mois plus tard, en juin 2024, ce nombre était passé à 68 332<sup>158</sup>.

Selon le gouvernement de la CAQ, l'accueil des demandeurs d'asile depuis 2021 a coûté plus d'un milliard de dollars à l'État québécois. Ces sommes couvrent l'aide sociale, l'hébergement temporaire, l'aide juridique ainsi que les services de santé et d'éducation. Le gouvernement fédéral s'est engagé à rembourser seulement une fraction de cette somme sur plusieurs années<sup>159</sup>.

De son côté, Francisation Québec n'arrive pas à

remplir sa mission. Pour assurer l'apprentissage du français de niveau intermédiaire pour tous les immigrants temporaires, des investissements de 10,6 à 12,9 milliards de dollars seraient requis<sup>160</sup>.

Les investissements nécessaires dans les infrastructures publiques sont aussi appelés à augmenter. Comme l'explique l'économiste Pierre Fortin<sup>161</sup>, le *Plan québécois des infrastructures* est basé sur des hypothèses démographiques qui ne tiennent plus la route en raison de la hausse de population non planifiée des dernières années. Les projections démographiques étant ainsi caduques, celles des dépenses budgétaires qui en découlent le sont tout autant. Il en va de même pour les prévisions d'Hydro-Québec, qui annonce un déficit en électricité, sans même tenir compte de la croissance fulgurante de la population. L'ancien ministre Fitzgibbon l'a d'ailleurs reconnu en commission parlementaire<sup>162</sup>.

De plus, le PIB par habitant étant en perte de vitesse, la hausse des revenus ne couvrira pas la hausse des dépenses, un risque véritable pour la santé budgétaire du Québec<sup>163</sup>. Nombre de pays sont confrontés à cette situation, qui alimente des débats de fond sur la question de l'immigration massive et de la capacité des États à livrer des services.

À titre d'exemple, la réduction de l'immigration massive fait l'objet d'un consensus au Danemark, où un plan à cet effet a d'ailleurs été mis en œuvre par le parti social-démocrate. Désormais plus restrictive, sa politique vise à accroître le contrôle des entrées sur le territoire afin d'absorber correctement l'immigration<sup>164</sup>. La société danoise, reconnue pour la générosité de son État-providence, offre de nombreux services sociaux et des prestations à tous les bénéficiaires sur son territoire, en contrepartie d'une solidarité réciproque de leur part<sup>165</sup>.

<sup>154</sup> Daphnée Dion-Viens. « Forte hausse des élèves en francisation dans des écoles publiques à Québec », *Le Journal de Québec*, 22 février 2024.

<sup>155-156</sup> « Le PM du Québec, François Legault, commente sa rencontre avec le PM Justin Trudeau – 10 juin 2024 » Youtube, CPAC, 10 juin 2024, [youtube.com/watch?v=YoxxK7iVgB0](https://www.youtube.com/watch?v=YoxxK7iVgB0).

<sup>157</sup> Geneviève Lajoie, « Demandeurs d'asile: la pression est forte sur les coûts d'aide sociale, selon Québec », *Le Journal de Québec*, 4 juin 2024.

<sup>158</sup> *Nombre d'adultes distincts demandeurs d'asile prestataires des programmes d'assistance sociale pour les mois de janvier 2019 à juin 2024*, ministère de l'Emploi et de la Solidarité sociale, 29 août 2024.

<sup>159</sup> Hugo Pilon-Larose. « Rencontre bilatérale Trudeau – Legault | Demandeurs d'asile : Ottawa offre 750 millions à Québec », *La Presse*, 10 juin 2024.

<sup>160</sup> *Id.* « Immigration temporaire | Un rapport presse Québec d'ajouter des exigences en français », *La Presse*, 14 février 2024.

<sup>161</sup> Pierre Fortin. « Le niveau d'immigration temporaire actuel est insoutenable », *L'actualité*, 28 septembre 2023.

<sup>162</sup> *Étude des crédits budgétaires du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, volet Énergie*, Journal des débats de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, Assemblée nationale du Québec, vol. 47 n° 12, 4 mai 2023.

<sup>163</sup> Pierre Fortin. *Ibid.*

<sup>164-165</sup> Victor Delage et al. *La politique danoise d'immigration : une fermeture consensuelle*, Fondation pour l'innovation politique, janvier 2023.

Même s'il a fixé des limites à l'immigration massive, le Danemark se démarque par sa performance économique. En exerçant un contrôle serré des entrées sur son territoire et en gérant adéquatement ses finances publiques, le pays

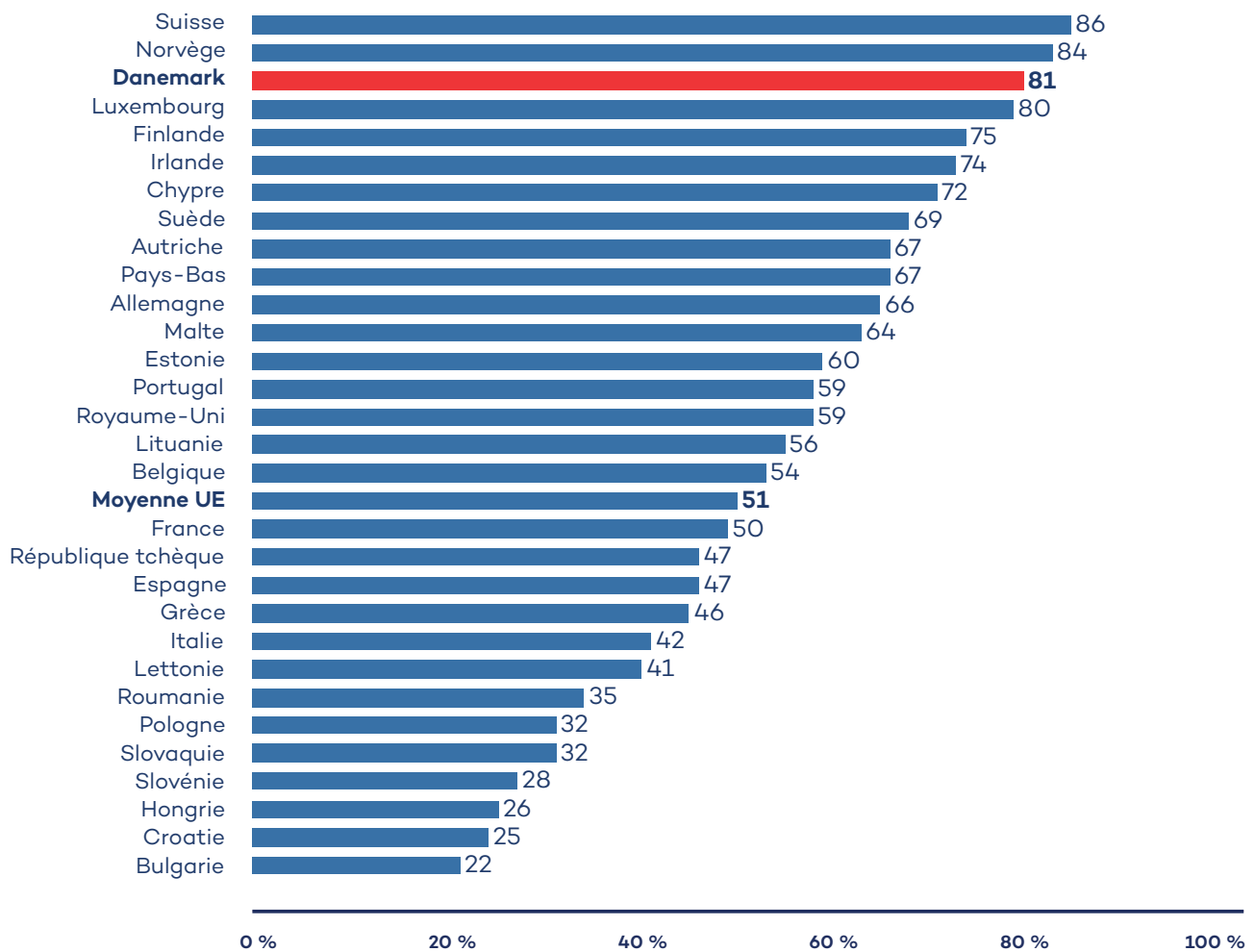
réussit à soutenir la croissance nécessaire pour répondre aux besoins de sa population. Par ailleurs, il affiche un taux de confiance dans les institutions démocratiques très élevé<sup>166</sup>.

**Graphique 20 : Pourcentage de la population qui considère que la démocratie fonctionne plutôt bien ou très bien dans leur pays (en %)<sup>167</sup>**

Question : « Dans votre pays, diriez-vous que la démocratie fonctionne... »

Réponses : « plutôt bien » et « très bien »

Base : les pays de l'Union européenne, le Royaume-Uni, la Suisse et la Norvège



**Au sein de l'Union européenne, les Danois sont les plus nombreux à considérer que la démocratie fonctionne bien dans leur pays.**

Source : Dominique Reynié (dir.), *Libertés : l'épreuve du siècle*, enquête réalisée en partenariat avec la Fondation pour l'innovation politique, l'International Republican Institute et la Community of Democracies.

<sup>166</sup> Enquête de l'OCDE sur les déterminants de la confiance dans les institutions publiques – résultats 2024 : Instaurer la confiance dans un contexte complexe, Éditions OCDE, Paris, 2024.

<sup>167</sup> Victor Delage et al. *La politique danoise d'immigration : une fermeture consensuelle*, Fondation pour l'innovation politique, janvier 2023, p. 18.

## 4.4 INCIDENCE SUR NOTRE POUVOIR POLITIQUE

### 4.1.3 Avant la Confédération (1763-1867)

**Les politiques fédérales en immigration n'ont pas que des conséquences linguistiques, en logement et pour les services : elles transforment également radicalement le système politique du Canada.**

Les recensements canadiens fournissent à ce titre une image claire de l'influence politique du Québec au sein du Canada. Dans les décennies qui suivent la Conquête, les Canadiens d'ascendance française forment, pour des raisons évidentes, une forte majorité de la population regroupée dans une colonie appelée la « *Province of Quebec* ». La population est estimée à 60 000 habitants en 1763, au moment où le traité de Paris ratifie la cession de la Nouvelle-France à la Grande-Bretagne.

L'exode de 25 000 loyalistes venus des Treize Colonies au moment de la Guerre d'indépendance américaine constitue un premier afflux important de population d'origine anglaise au Canada. Leur installation dans les régions qui forment aujourd'hui l'Ontario mène, en 1791, à la partition de la Province de Québec en deux entités politiques : le Haut-Canada et le Bas-Canada.

La population d'origine française est beaucoup plus nombreuse, mais ce déséquilibre démographique confère peu de pouvoir politique au Bas-Canada (le futur Québec). L'élite, aussi bien politique, militaire que commerciale est alors anglaise et l'administration de la colonie devient l'apanage du gouverneur britannique. Par exemple, l'Acte de Québec en 1791 établit un Conseil législatif, où chacune des décisions rendues est soumise au droit de veto du gouverneur. Les pouvoirs laissés aux administrations locales sont essentiellement d'ordre civil (organisation du territoire, état civil, justice locale) tandis que le pouvoir central exerce sans partage les fonctions régaliennes (défense, justice, diplomatie et monnaie) qui sont les « marques de souveraineté » de l'État.

À l'ère de révolutions qui, partout dans le monde occidental, voient les peuples réclamer une

plus grande implication dans les affaires d'État, cette forme de tutelle politique conduit aux 92 résolutions puis, ultimement, aux rébellions des Patriotes (1837-1838). Une partie des élites de la majorité canadienne-française, représentant 70 % de la population, exige la mise en place d'un gouvernement responsable, voire l'indépendance du Bas-Canada, sans que ni la voie politique ni celle des armes ne lui permettent d'obtenir gain de cause. En 1840, le gouvernement responsable ne sera consenti qu'au prix de l'union des Canadas (Acte d'Union), redoutée par les politiciens canadiens-français, qui octroie une influence politique égale au Bas-Canada et au Haut-Canada, dont les poids respectifs sont pourtant de 60 % et 40 %.

Conscientes que l'union politique des deux colonies est défavorable à la pérennité des institutions de langue française, les élites politiques et religieuses canadiennes-françaises mettent le principe de la nationalité au cœur de leur action dans les champs de compétence qui leur sont dévolus. Pendant ce temps, l'immigration issue de l'Empire britannique, notamment irlandaise, modifie profondément l'équilibre démographique du Canada. C'est pendant la décennie de 1850 que, pour la première fois, les habitants du Canada-Est (anciennement Bas-Canada) deviennent minoritaires au pays, leur poids tombant à 48 %. Sans surprise, c'est aussi à cette époque que les politiciens du Canada-Ouest (anciennement Haut-Canada) réclament une représentation proportionnelle à la population.

En 1867, au moment de l'Acte de l'Amérique du Nord Britannique établissant entre autres la représentation proportionnelle, le Québec comprend 34 % de la population du Canada nouvellement formé. Les pouvoirs dévolus aux provinces lui laissent une certaine autonomie en ce qui a trait à la langue et aux institutions culturelles, mais sa position minoritaire au sein du gouvernement central assure à l'élite anglophone une emprise sur le gouvernement central. Comme lors de l'Acte d'Union, les Canadiens français sont davantage éloignés des lieux où s'exerce le véritable pouvoir (notamment diplomatique, militaire et économique). Cela dit, avec un poids de 34 %, convaincre le Québec demeure une nécessité pour quiconque aspire au titre de premier ministre du Canada.

**Tableau 5 : Le poids démographique du Québec au Canada (1763-1851)**

Partie	1 <sup>er</sup> recensement (1822-1824)		2 <sup>e</sup> recensement (1830-1831)		3 <sup>e</sup> recensement (1830-1831)		4 <sup>e</sup> recensement (1830-1831)	
Haut-Canada	150 066 (1824)		213 156 (1830)		432 159 (1840)		952 004 (1851)	
Bas-Canada	427 465 (1822)	74 %	553 134 (1831)	71,2 %	650 000 (1841)	60 %	890 261 (1851)	48 %
<b>Total</b>	<b>577 531</b>		<b>776 290</b>		<b>1 082 159</b>		<b>1 842 965</b>	

Source : Statistique Canada, calculs réalisés par le Parti Québécois.

Le système politique hérité de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique est toujours en vigueur au Canada, mais la démographie a continué à se transformer au désavantage politique du Québec.

#### 4.4.2 De la Confédération à aujourd'hui

La Confédération a permis au Canada de prendre de l'expansion. À l'Ontario et au Québec se sont ajoutés la Nouvelle-Écosse et le Nouveau-Brunswick (1867), le Manitoba et les Territoires du Nord-Ouest (1870) la Colombie-Britannique (1871), l'Île-du-Prince-Édouard (1873), le Yukon (1898), l'Alberta (1905), la Saskatchewan (1905), Terre-Neuve-et-Labrador (1949) et le Nunavut (1999). L'ajout de nouvelles provinces à majorité anglophone, le contrôle du gouvernement central et les politiques d'immigration ont contribué à l'affaiblissement politique et démographique du Québec au sein du Canada.

En effet, la protection de la nationalité est l'un des principes directeurs de la politique québécoise depuis le début du XIX<sup>e</sup> siècle. Ce principe entre en contradiction directe avec la dynamique expansionniste du Canada, aussi bien sur le plan démographique que territorial. Dans la mesure où l'affirmation nationale est l'un des éléments clés de la politique québécoise, il est clair que l'évolution du poids politique du Québec dans le Canada reste une préoccupation majeure.

Le Québec a utilisé son poids politique pour lutter contre la concentration des pouvoirs à Ottawa. Minoritaire mais considérable, ce poids a permis d'opposer une résistance à certains

empiètements fédéraux dans les champs de compétence des provinces, qu'il s'agisse de soins de santé, de taxation ou d'éducation. Or, depuis l'entrée du Québec dans la fédération en 1867 le poids démographique du Québec a progressivement reculé de 34,2 % à 21,9 %<sup>168</sup> selon l'horloge démographique de Statistique Canada, enregistrant ainsi une baisse de plus de 12 points de pourcentage. Il s'agit d'un creux historique pour le poids démographique du Québec. Ce déclin entraîne la perte de l'influence politique qu'exerce le Québec au Canada, essentielle pour contrecarrer la volonté canadienne de centralisation du pouvoir. Avec la perspective que le Québec glisse sous la barre des 20 % de la population canadienne, il ne sera bientôt plus nécessaire de considérer les intérêts et les votes du Québec pour prendre le pouvoir à Ottawa.

La représentation du Québec à la Chambre des Communes à Ottawa suit évidemment la même tendance. Depuis la Confédération, le nombre d'élus au Canada a augmenté de 158, passant de 180 à 338 sièges. Pendant ce temps, la députation québécoise a connu une mince augmentation de 14 sièges. En proportion, le Québec a donc perdu 35 % (12,5 points de pourcentage) de son poids politique à Ottawa depuis 1867. Si le Québec avait maintenu le même poids démographique qu'au moment de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, il bénéficierait de 120 sièges à la Chambre des communes au lieu des 78 dont il dispose présentement.

<sup>168</sup> « Horloge démographique du Canada », Statistique Canada, [150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2018005-fra.htm](https://150.statcan.gc.ca/n1/pub/71-607-x/71-607-x2018005-fra.htm). Consulté le 17 octobre 2024.

**Tableau 6 : Population du Québec et du Canada depuis la Confédération**<sup>169</sup>

Année du recensement	Canada	Québec	%
<b>1871</b>	3 485 761	1 191 516	34,2
<b>1911</b>	7 206 643	2 005 776	27,8
<b>1941</b>	11 506 655	3 331 882	29,0
<b>1971</b>	21 568 311	6 027 764	27,9
<b>2001</b>	30 007 094	7 138 795	23,8
<b>2021</b>	36 991 981	8 501 833	23,0

Réalisé par le Parti Québécois à partir des données de Statistique Canada.

La représentation du Québec à la Chambre des Communes à Ottawa suit évidemment la même tendance. Depuis la Confédération, le nombre d'élus au Canada a augmenté de 158, passant de 180 à 338 sièges. Pendant ce temps, la députation québécoise a connu une mince augmentation de 14 sièges. En proportion, le Québec a donc perdu 35 % (12,5 points de pourcentage) de son poids politique à Ottawa depuis 1867. Si le Québec avait maintenu le même poids démographique qu'au moment de l'Acte de l'Amérique du Nord britannique, il bénéficierait de 120 sièges à la Chambre des communes au lieu des 78 dont il dispose présentement.

Le déclin du poids politique du Québec au sein du Canada a donc des impacts bien réels sur

l'évolution de la fédération canadienne. Au quotidien, l'attention que les Québécois portent en priorité aux enjeux de politique québécoise peut faire oublier que certains des pouvoirs les plus importants (diplomatiques, territoriaux, économiques) pour les intérêts du Québec sont essentiellement concentrés à Ottawa. Les dynamiques démographiques décrites ci-dessus doivent être considérées conjointement avec les nombreuses demandes légitimes d'autonomie du gouvernement du Québec, qui se sont soldées par un refus du fédéral au cours des dernières années. Réunies, celles-ci jettent une lumière crue sur l'impasse à laquelle la nation québécoise sera davantage confrontée au cours des prochaines décennies.

**Tableau 7 : Poids politique du Québec à la Chambre des communes**<sup>170</sup>

(Nombre de députés à la Chambre des communes)

Législature	Canada	Québec	%
<b>1<sup>er</sup> (1867)</b>	180	64	35
<b>8<sup>e</sup> (1896)</b>	213	65	30
<b>13<sup>e</sup> (1917)</b>	235	65	27
<b>19<sup>e</sup> (1940)</b>	245	65	26
<b>26<sup>e</sup> (1963)</b>	265	75	28
<b>32<sup>e</sup> (1980)</b>	282	75	26
<b>37<sup>e</sup> (2000)</b>	301	75	24
<b>44<sup>e</sup> (2021)</b>	338	78	23

Source : Réalisé par le Parti Québécois à partir des données de Statistique Canada

<sup>169</sup> John Douglas Belshaw. *Canadian History : Pre-Confederation*, BCcampus, ch. 10.2, 2015.

<sup>170</sup>« Circonscriptions électorales », Statistique Canada, *Recensement du Canada 1971 : population : vol. I - partie 1*, c. 3, novembre 1972.

### 4.4.3 Projections du poids démographique du Québec à l'horizon de 2071

Comme il a été démontré plus haut, le Canada est l'un des pays qui accueillent le plus d'immigrants sur la planète. La refondation politique opérée en 1982, dans le cadre du rapatriement de la Constitution, a abouti à l'adoption du multiculturalisme et d'un postnationalisme assumé depuis Justin Trudeau comme principes directeurs de la politique et de l'identité de la fédération. Purement idéologiques, ces deux principes qui aujourd'hui définissent le Canada sont diamétralement opposés aux aspirations historiques et actuelles de la nation québécoise, en plus de favoriser l'accroissement de la population par le biais de l'immigration.

Dans tous les cas de figure envisageables, le poids politique du Québec chutera drastiquement au courant des prochaines années. Les différents scénarios d'immigration permanente proposés par les différents partis politiques<sup>171</sup> lors de la dernière campagne nous permettent d'estimer l'ampleur du déclin démographique du Québec.

Statistique Canada a produit différentes estimations de croissance démographique. Le scénario de forte croissance qui porte la population du Canada à 84 528 900 habitants à l'horizon de 2071<sup>172</sup> correspond à celui préconisé par les promoteurs de l'Initiative du siècle et

reflète les effets de la projection à long terme des tendances observées ces dernières années au Canada.

Les projections de l'Institut de la Statistique du Québec publiées le 7 octobre 2024 nous donnent le portrait de différentes trajectoires démographiques au Québec. La population du Québec devrait atteindre 10 580 000 de personnes en 2071 si les tendances actuelles se maintiennent<sup>173</sup>. À supposer que le Québec adopte une forte croissance migratoire suivant les seuils proposés par QS, le PCQ ou le PLQ<sup>174</sup>, qui correspondent approximativement au scénario de forte croissance du Canada, le poids démographique, donc politique, du Québec afficherait tout de même un recul marqué. Notons qu'aucun scénario de projection démographique parmi ceux considérés par l'Institut de la statistique du Québec propose de maintenir le poids démographique du Québec au sein du Canada.

À titre indicatif, nous avons rapporté les chiffres des différents scénarios de croissance envisagés par l'ISQ à ceux de Statistique Canada qui correspondent à la croissance démographique promue par l'Initiative du siècle. Nous avons corrigé, le cas échéant, la projection de la population totale du Canada quand elle est mise en rapport avec des scénarios de croissance plus faible au Québec.

**Tableau 8 : Poids démographique du Québec selon différents scénarios de seuils d'immigration**

Seuils d'immigration	2024	2047	2071
80 000/an (environ QS, PCQ, PLQ) Scénario de migration forte	21,90 %	18,20 %	14,60 %
65 000/an (environ CAQ - gouvernement) Scénario de croissance actuelle	21,90 %	16,90 %	12,90 %
50 000/an (environ CAQ - élection) Scénario de migration faible	21,90 %	15,80 %	11,10 %
- de 50 000/an (environ PQ) Scénario de migration faible	21,90 %	15,30 %	10,30 %

Projections pour 2047 et 2071

Source : Scénarios de projection de Statistique Canada et de l'Institut de la statistique du Québec, calculs réalisés par le Parti Québécois.

<sup>171</sup> Vincent Brousseau-Pouliot. « Immigration : On doit en discuter... calmement », *La Presse*, 8 février 2024.

<sup>172</sup> « Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires », Statistique Canada, consulté le 19 octobre 2024.

<sup>173</sup> *Population observée et projetée selon le scénario, 1991-2071*, Institut de la statistique du Québec, 7 octobre 2024.

<sup>174</sup> Seuils d'immigration permanente par parti politique. Québec Solidaire = 80 000, Parti Conservateur du Québec = 80 000, Parti Libéral du Québec = 70 000, Coalition Avenir Québec (gouvernement) = 64 600, Coalition Avenir Québec (campagne 2022) = 50 000, Parti Québécois = 35 000.

Quel que soit le scénario privilégié, même ceux où l'immigration est plus élevée, les Québécois formeront en 2071 moins d'un sixième de la population canadienne, tout au mieux. D'ici à peine une vingtaine d'années, suivant le scénario le plus optimiste, les Québécois, qui représentaient plus du tiers de la population au moment de la création de la fédération canadienne, pourraient n'en composer plus qu'un huitième, voire un dixième, avec les risques que cela comporte pour l'avenir de notre nation, de notre langue, de notre culture et de notre influence au Canada.

Toutefois, le Québec n'est pas acculé à ce faux dilemme que nous pose le gouvernement de la CAQ : maintenir notre poids démographique et politique au sein du Canada en haussant drastiquement nos propres seuils d'immigration au-delà de toutes les projections envisagées présentement, ou assurer la vitalité de notre langue commune et de nos services à la population à moyen et long terme. Une troisième option s'offre à nous, l'indépendance du Québec. Elle seule est garante de la mise en place d'un modèle viable en immigration, au sein d'un Québec libre de ses choix.

## 5. UN QUÉBEC LIBRE DE SES CHOIX : POUR UN MODÈLE VIABLE EN IMMIGRATION

### 5.1 ORIENTATIONS DU PARTI QUÉBÉCOIS DANS UN PREMIER MANDAT

#### 5.1.1 UN OBJECTIF DE RÉDUIRE DE MOITIÉ LE NOMBRE D'IMMIGRANTS TEMPORAIRES SUR LE TERRITOIRE QUÉBÉCOIS EN 4 ANS

Lors de la dernière grande consultation pour la planification de l'immigration au Québec 2024-2027, le gouvernement du Québec a ignoré les nombreux appels des experts et du Parti Québécois sur la nécessité de planifier l'immigration au-delà des cibles liées à l'immigration permanente, qui ne représentent plus qu'une petite partie du total de l'immigration que nous recevons chaque année.

**Pour sa part, le gouvernement de la CAQ a consacré toute son énergie à déterminer si nous devons augmenter le seuil d'immigration permanente de 50 000 à 65 000, au moment où plus de 500 000 immigrants temporaires gagnaient le territoire du Québec.** Leur nombre s'élève aujourd'hui à 588 263. En 2023 seulement, le Québec a accueilli 221 800 nouvelles personnes, tandis qu'à peine plus de 30 000 nouveaux logements ont été mis en chantier durant cette période. L'augmentation de l'immigration temporaire est si fulgurante que le nombre d'immigrants temporaires dépasse désormais la population totale de la ville de Québec, notre capitale nationale. C'est là un non-sens total, un témoignage éloquent non seulement de la perte de contrôle des gouvernements qui ont frayé le chemin pour des politiques publiques radicales et lourdes de conséquences pour notre société, mais aussi d'une profonde transformation de notre modèle d'immigration. Cette situation sans précédent requiert une réponse proportionnée à l'ampleur de cette dérive idéologique.

Notre situation collective exige de regarder la réalité en face, ce pour quoi le Parti Québécois propose de définir des objectifs clairs visant chacune des catégories d'immigration et de les atteindre en un seul mandat de gouvernement, soit en 4 ans.

**La capacité d'accueil du Québec étant largement dépassée, le Parti Québécois vise à réduire de moitié le nombre d'immigrants temporaires au Québec.** Cela signifie de ramener leur nombre total à une fourchette de 250 000 à 300 000, identique à celui fixé à la fin de 2021, et qui a depuis essentiellement doublé. Si ce nombre représente presque le triple de la moyenne d'immigrants temporaires au Québec entre 2000 et 2015, qui avoisinait alors les 100 000, il constitue néanmoins le premier levier sur lequel jouer avant de réévaluer nos besoins selon l'évolution notamment des crises du logement et des services publics, ainsi que de la situation précaire du français.

Une partie de ces objectifs est atteignable au moyen des pouvoirs dont nous disposons au sein de la fédération canadienne. Mais cela implique que le Québec puisse bénéficier des pleins pouvoirs en immigration, un vœu pieux sans l'indépendance du Québec. Dans l'immédiat, plusieurs mesures dépendent des pouvoirs entre les mains du gouvernement fédéral, qui a maintes fois prouvé son laxisme aux frontières et aux aéroports, ainsi que commis des abus notamment en gonflant les seuils dans les programmes d'immigration sous sa compétence. **Seule l'indépendance du Québec permettra de garantir l'atteinte complète de nos objectifs et la mise en œuvre d'un modèle durable en immigration. Sinon, le gouvernement fédéral aura toujours beau jeu, comme il l'a fait au cours des dernières années, de saboter la planification québécoise de l'immigration.** L'échec du gouvernement de la CAQ à obtenir les pleins pouvoirs en immigration, voire un quelconque pouvoir additionnel ou le simple respect de la vision québécoise, et ce, malgré le mandat fort que lui ont conféré les Québécois, en a fait la preuve éclatante. L'indépendance constitue l'unique façon de rapatrier complètement tous les pouvoirs en immigration et d'enfin permettre une planification normale, intégrée et cohérente de l'immigration au Québec.



Dans une optique où le Parti Québécois devra gouverner un certain moment avant la réalisation de son objectif de faire du Québec un pays indépendant, il ne se gênera pas pour poser des gestes inédits afin de rétablir un réel rapport de force avec le fédéral. **Contrairement à la CAQ, le Parti Québécois utilisera tous les moyens juridiques, fiscaux et politiques à sa disposition afin de faire prévaloir la vision québécoise de l'immigration et ne plus être à la merci du gouvernement fédéral, notamment sur la question des demandeurs d'asile et des travailleurs étrangers temporaires sous sa juridiction.**

Concrètement, la réduction souhaitée du nombre d'immigrants temporaires s'opérera par :

1. le resserrement des exigences linguistiques pour le renouvellement des permis de travail et des critères pour les types d'emplois admissibles pour tout nouveau permis. Les mesures en matière linguistique entraîneront une diminution du nombre d'immigrants temporaires par attrition, puisque plus du tiers ne maîtrisent pas le français, et qu'une autre proportion possède seulement une faible connaissance de la langue;
2. l'offre de conversion au statut d'immigrant permanent si toutes les exigences linguistiques sont satisfaites par le demandeur. Le Parti Québécois s'appuie sur la prémisse qu'un immigrant temporaire ayant appris le français et ayant intégré le marché du travail devrait avoir priorité sur les autres candidatures internationales d'immigration économique aux fins de l'immigration permanente;
3. la suppression du Programme fédéral de mobilité internationale (excluant les diplomates, les professeurs invités et les personnes issues du Programme Vacances-Travail), qui a facilité la venue de près de

70 %<sup>175</sup> des travailleurs étrangers temporaires sur le territoire québécois, sans égard aux besoins et aux réalités du marché du travail;

4. l'accueil des demandeurs d'asile conforme à notre poids démographique dans le Canada (22 %) jusqu'au plein contrôle de nos frontières menant à un resserrement des normes en vigueur, notamment en ce qui a trait aux visas et aux premiers contrôles effectués à l'aéroport;
5. la diminution du nombre d'étudiants internationaux afin de retrouver un niveau similaire à celui précédant l'arrivée au pouvoir de la CAQ.

### 5.1.2 UNE CIBLE À 35 000 PAR ANNÉE POUR LES IMMIGRANTS PERMANENTS

Le Parti Québécois maintient sa cible de 35 000 immigrants permanents par année. Cette cible correspond à la moyenne des seuils durant les années 1990, jusqu'à l'arrivée au pouvoir du gouvernement libéral de Jean Charest, en 2003. Elle est similaire ou supérieure au nombre d'immigrants accueillis annuellement per capita par la France, les États-Unis et l'Italie<sup>176</sup>. Non seulement ces peuples jouissent de leur indépendance nationale, mais ils sont parmi les empires culturels les plus influents de la planète, les Américains étant l'hégémonie en la matière. Au cours de la période des années 1990 allant jusqu'à l'élection de Jean Charest, le français n'a connu aucun déclin au Québec; encore mieux, il a progressé à Montréal. De plus, les logements demeuraient abordables et la propriété était accessible pour les jeunes. Les services n'étaient pas dans un état de pression constante comme c'est le cas aujourd'hui, avec entre autres l'ouverture de 1267 classes d'accueil pour répondre à cette vague migratoire.

<sup>175</sup> La proportion des TET a été établie à 30 % pour le PTET et à 70 % pour le PMI en fonction de la proportion moyenne des deux programmes de 2018 à 2023 selon les données publiées par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille à partir des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). La proportion a été appliquée à des fins illustratives aux données d'IRCC sur les travailleurs étrangers temporaires au troisième trimestre de 2024.

<sup>176</sup> « Entrées d'immigrés permanents », OCDE, [oecd.org/fr/data/indicators/permanent-immigrant-inflows.html](https://oecd.org/fr/data/indicators/permanent-immigrant-inflows.html). Consulté le 19 octobre 2024.

Dans le cadre de la sélection des 35 000 immigrants permanents, le Parti Québécois estime qu'il convient de privilégier :

1. les étudiants étrangers francophones obtenant un diplôme et démontrant être en situation d'emploi pendant une période prolongée de deux ans à la suite de leur diplomation. L'emploi devra être dans l'un des secteurs en tension (présentés à la section 5.1.5) ou dans un secteur à valeur ajoutée;
2. les travailleurs embauchés directement par une entreprise dans un des secteurs de l'économie québécoise en tension, démontrant au point d'entrée un niveau de compétence en français suffisant aux besoins de l'emploi (soit entre 5 et 9 sur l'*Échelle québécoise des niveaux de compétence en français*), en priorisant les candidats âgés de 20 à 40 ans.

### **5.1.3 UN MORATOIRE SUR L'IMMIGRATION PERMANENTE PROVENANT DE L'EXTÉRIEUR DU QUÉBEC (VOLET TRAVAILLEURS QUALIFIÉS, PRTQ)**

Les gouvernements fédéral et québécois ont perdu le contrôle de l'immigration au cours des six dernières années. Le solde migratoire international est en effet passé de 89 300 en 2018 à 221 800 en 2023, soit une hausse de 148 %<sup>177</sup>. Durant cette même période, le nombre d'immigrants temporaires sur le territoire est passé de 160 273 à 588 263, une hausse de 267 %. Une situation intenable dont les personnes immigrantes ne peuvent être tenues responsables. Il s'est formé au Québec une importante population en situation transitoire, dont un grand nombre travaille et parle le français, nourrissant le désir de prendre racine chez nous. Cependant, élaborer une planification de l'immigration réaliste sans tenir compte des 588 263 immigrants temporaires déjà présents sur le territoire québécois relève de l'impossible. Cette réalité insoutenable est essentiellement l'œuvre d'une dérive idéologique du fédéral, imposée au Québec.

Afin de ralentir la croissance démesurée de l'immigration temporaire, le Parti Québécois proposera un moratoire sur l'immigration permanente provenant de l'extérieur du Québec pour le volet du Programme régulier des travailleurs qualifiés. Ce moratoire sera accompagné d'une régularisation du statut des travailleurs étrangers temporaires et des étudiants étrangers diplômés du Québec répondant aux exigences linguistiques énoncées précédemment. Ainsi, exception faite des personnes issues du Volet des talents mondiaux (des postes hautement spécialisés dans les technologies de pointe), la totalité de l'immigration économique obtenant le statut de résident permanent au Québec proviendra du bassin des immigrants temporaires déjà présents sur le territoire québécois, et ce, tant que l'objectif de réduire de moitié le nombre d'immigrants temporaires n'aura pas été atteint.

Les travailleurs étrangers temporaires et les étudiants internationaux diplômés d'une université québécoise qui souhaitent présenter une demande de sélection permanente devront répondre aux exigences du Programme de l'expérience québécoise, notamment en matière linguistique. Ces exigences seront cependant rehaussées par le Parti Québécois afin d'éviter les allégations de fraudes<sup>178</sup> que nous avons connues au courant des dernières années, et afin d'exiger un niveau de français permettant réellement aux travailleurs étrangers et aux étudiants internationaux de vivre, de travailler et de s'intégrer pleinement au Québec. Les niveaux de compétence en français requis varieront entre les niveaux 7 et 9<sup>179</sup> de l'*Échelle québécoise*, selon le secteur d'emploi occupé. Pour les étudiants internationaux, seuls les étudiants francophones démontrant être en situation d'emploi pendant une période prolongée de deux ans à la suite de leur diplomation seront admissibles. L'emploi devra être dans l'un de nos secteurs en tension ou dans un secteur à valeur ajoutée, tel que décrit au chapitre 5.1.5.

<sup>177</sup> « Croissance migratoire record de 217 600 personnes au Québec en 2023 », Institut de la statistique du Québec, 27 mars 2024.

<sup>178</sup> Romain Schué. « Des soupçons de fraudes dans le système d'immigration québécois », Radio-Canada, 25 novembre 2019.

<sup>179</sup> *Échelle québécoise des niveaux de compétence en français*, ministère de la Langue française Gouvernement du Québec, juin 2023.

**Le Parti Québécois est d'avis que le bassin de potentiels travailleurs déjà présents sur le territoire, c'est-à-dire les travailleurs temporaires et les étudiants étrangers diplômés au Québec, est suffisamment important pour combler nos besoins et notre objectif de croissance modérée de la population québécoise durant quelques années, le temps d'atteindre nos objectifs de diminution du nombre total d'immigrants temporaires.**

#### **5.1.4 UN RÈGLEMENT EN ACCÉLÉRÉ DES DOSSIERS LIÉS À LA RÉUNIFICATION FAMILIALE POUR LES CONJOINTS ET LES ENFANTS**

En date de novembre 2023, environ 36 965<sup>180</sup> demandes de réunification familiale étaient toujours en attente de traitement<sup>181</sup>. Les Québécois qui souhaitent faire venir un membre de la famille doivent attendre en moyenne 34 mois. De ces demandes, nous estimons qu'environ 67 % sont liées à un enfant ou à un conjoint, soit 24 595 en date de novembre 2023<sup>182</sup>. À défaut d'agir, les délais ne cesseront de s'allonger, contraignant des familles à attendre jusqu'à quatre, voire cinq ans avant d'être réunies. Le Parti Québécois juge cette situation intenable.

**Ainsi, nous nous engageons à traiter les dossiers du conjoint ou des enfants des résidents permanents en moins de 24 mois.** Le conjoint en âge de travailler devra cependant démontrer au point d'entrée une connaissance du français au niveau correspondant à celui exigé par son corps d'emploi (au minimum de niveau 5), afin de favoriser sa réussite et sa pleine intégration à la société québécoise.

Pour y arriver, nous prévoyons augmenter temporairement la part accordée aux réunifications familiales dans le total provenant de l'immigration permanente. Un moratoire sur l'immigration économique permanente

provenant de l'extérieur du Québec (issue du PRTQ) permettra de procéder au traitement des dossiers en suspens, tout en maintenant le seuil d'immigration permanente à 35 000 admissions par année. Nous proposons de traiter en priorité les demandes liées aux enfants et aux conjoints pour l'instant, excluant donc les parents et grands-parents. Ainsi, 12 000 demandes pourront être traitées annuellement pendant 2 ans, en priorisant les plus anciennes. À l'avenir, aucune demande liée aux parents et aux grands-parents ne sera traitée tant et aussi longtemps qu'il y aura des enfants et des conjoints en attente.

#### **5.1.5 VERS UNE RÉDUCTION DU NOMBRE DE TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES DURANT LA PÉRIODE PRÉCÉDANT L'INDÉPENDANCE**

En date du troisième trimestre de 2024, on dénombrait 270 478 travailleurs étrangers temporaires (TET) sur le territoire québécois<sup>183</sup>. De ce nombre, environ 70 % sont sélectionnés dans le cadre du Programme de mobilité internationale (PMI) du gouvernement fédéral et 30 % dans le cadre du Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) du gouvernement du Québec<sup>184</sup>. À la différence du PTET, le PMI dispense l'employeur de l'obligation d'obtenir une étude d'impact sur le marché du travail (EIMT), un problème de taille, puisqu'il est possible alors d'embaucher sans égard aux besoins réels de la société. De plus, les détenteurs du permis de travail accordé par le fédéral peuvent demeurer au Québec sans qu'ils aient à obtenir un Certificat d'acceptation du Québec.

<sup>180</sup> Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, 2023

<sup>181</sup> Ibid.

<sup>182</sup> Ibid.

<sup>183</sup> Résidents permanents – Mises à jour mensuelles d'IRCC - Canada - Résidents permanents selon la province / le territoire et la catégorie d'immigration, Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada. Consulté le 18 octobre 2024.

<sup>184</sup> La proportion des TET a été établie à 30 % pour le PTET et à 70 % pour le PMI en fonction de la proportion moyenne des deux programmes de 2018 à 2023 selon les données publiées par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille à partir des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). La proportion a été appliquée à des fins illustratives aux données d'IRCC sur les travailleurs étrangers temporaires au troisième trimestre de 2024.

Sans l'indépendance du Québec, nous disposons pour seul levier d'intervention dans l'immigration temporaire l'émission des permis délivrés dans le cadre du PTET, qu'on estime à environ 80 000 aujourd'hui. À moins d'une entente avec le gouvernement fédéral, les 191 000 permis que l'on estime émis dans le cadre du PMI demeureront du ressort exclusif d'Ottawa<sup>185</sup>. **Ce scénario, hautement problématique, illustre l'impuissance du Québec et son incapacité à prendre ses propres décisions dans un domaine aussi crucial que celui de l'immigration, et compromet l'atteinte de notre objectif de réduire de moitié le nombre de travailleurs étrangers temporaires sur le territoire dans les délais visés.** Le Parti Québécois établira cependant un réel rapport de force avec le gouvernement fédéral : il utilisera tous les leviers juridiques, politiques et fiscaux à sa disposition afin de lui forcer la main.

Le Parti Québécois reconnaît que les travailleurs étrangers accueillis dans le cadre du PTET répondent généralement mieux aux besoins du marché du travail québécois, pour la simple raison qu'une EIMT est effectuée lors de la procédure d'attribution des permis. Même si l'impact de l'augmentation des permis du PMI est beaucoup plus élevé en nombre absolu, on ne peut cependant passer sous silence l'augmentation fulgurante des permis du PTET, émis sous le gouvernement Legault. Le nombre de TET issu de ce programme est cinq fois plus élevé qu'en 2015. Depuis leur arrivée au pouvoir en 2018, le nombre de permis a plus que triplé, passant d'environ 17 660 à 57 255 à la fin de l'année 2023<sup>186</sup>. En 2015, le Volet agricole représentait 70 % des permis du PTET, alors qu'en 2023, 60 % des permis étaient délivrés pour des professions en dehors du secteur agricole. La croissance des travailleurs issus du PTET est présente dans les secteurs des soins de santé et de l'assistance sociale, les services d'hébergement et de restauration, le commerce de détail et la fabrication, où les postes vacants sont particulièrement nombreux.

Abstraction faite de l'argument reposant sur les besoins de main-d'œuvre, l'augmentation des travailleurs temporaires issus du PTET s'explique par des changements de politiques opérés par la CAQ, qui tient un double discours en matière d'immigration. En 2021, les gouvernements du Québec et du Canada ont signé une entente pour assouplir les exigences de recrutement pour certaines catégories d'emploi peu ou pas spécialisées<sup>187</sup>, parmi lesquelles figurent les postes de caissier, de serveur, de concierge ou de commis. Le nombre de postes à bas salaire autorisés par lieu de travail, auparavant établi à 10 %, a été augmenté à 20 % (ce chiffre vient à nouveau d'être réduit récemment). Notons aussi la suppression de l'exigence de démontrer des efforts de recrutement de la main-d'œuvre locale avant de recruter à l'étranger pour ces postes peu qualifiés. En plus d'entraîner des effets négatifs sur les salaires, ce changement encourage largement un *cheap labor* organisé, où plusieurs multinationales de la restauration rapide font venir de la main-d'œuvre étrangère bon marché<sup>188</sup>, entraînant un nivellement des salaires vers le bas plutôt que d'améliorer les conditions de travail et de rémunération des employés québécois. Une des conséquences de ces décisions est qu'il est redevenu, depuis quelques mois, plus difficile pour les jeunes de trouver un premier emploi<sup>189</sup>, selon l'Institut du Québec. Finalement, des mesures d'assouplissement ont aussi été apportées à d'autres secteurs, les libérant de l'obligation de démontrer un effort de recrutement local pour l'obtention d'une EIMT. Cette série de mesures, mises en œuvre par la CAQ, a eu comme résultats de doubler le nombre de travailleurs issus du PTET depuis 2021.

<sup>185</sup> Selon les proportions établies à la page précédente.

<sup>186</sup> Selon des données de Statistique Canada sur les titulaires de permis de travail du Programme des travailleurs étrangers temporaires en de 2015 à novembre 2023 et compilées par le Parti Québécois.

<sup>187</sup> Entente relative à des assouplissements au Programme des travailleurs étrangers temporaires et relative au Programme de mobilité internationale en réponse aux besoins du marché du travail du Québec, Gazette officielle du Québec, 25 août 2021, 153<sup>e</sup> année, n° 34, Partie 2, p. 5182.

<sup>188</sup> Bill Curry. « Canada's temporary foreign worker program a 'breeding ground' for modern slavery, UN report concludes », *The Globe and Mail*, 12 août 2024.

<sup>189</sup> Erik Chouinard. « Moins facile pour les jeunes de trouver un emploi, cette année », Radio-Canada, 18 mai 2024.

## **Vers un resserrement des critères de sélection**

Le Parti Québécois planifiera donc un retour à la normalité en cassant la dynamique de recrutement de travailleurs non agricoles du PTET instaurée par la CAQ. Pour ce faire, nous privilégierons les métiers en tension et à valeur ajoutée d'une part et favoriserons l'automatisation dans les entreprises et le gain de productivité d'autre part. Le recrutement de travailleurs étrangers temporaires autre que dans le secteur agricole sera resserré et conditionnel à la présentation d'un plan d'optimisation des activités ou d'automatisation dans une perspective de gains de productivité, et au respect de la durée prévue par le permis de travail afin que les TET soient réellement « temporaires ». Nous prioriserons également l'embauche de TET pour des postes non agricoles qui affichent un niveau de français intermédiaire (5 selon l'*Échelle québécoise*) au point d'entrée et intermédiaire à avancé (7 à 9) pour le renouvellement de leurs permis, en fonction du type d'emploi occupé. Ces mesures visent à favoriser aussi bien les entreprises non agricoles recrutant des TET dans le bassin de la Francophonie pour l'embauche que les entreprises mettant en place des formations de français en milieu de travail pour le renouvellement des permis.

## **Un vrai virage vers l'automatisation et la robotisation des secteurs de notre économie en pénurie de main-d'œuvre**

Des pays confrontés à une réalité démographique semblable à celle du Québec, comme la Corée du Sud et le Japon, misent sur la robotisation de leur industrie et l'introduction de l'intelligence artificielle pour réaliser le travail non qualifié<sup>190</sup>. Comme nous l'explique le journaliste Dominique Talbot dans le Journal les affaires, le Québec, comme le reste du Canada, accuse un important retard en matière d'automatisation et de robotisation de ses procédés industriels<sup>191</sup>. Au Canada, on recense seulement 176 robots installés pour 10 000 employés, contre 932 en Corée du Sud. L'International Federation of Robotics affirme

également que le Canada traîne le pas dans la robotisation de son industrie<sup>192</sup>.

Tant que de la main-d'œuvre bon marché inondera le marché du travail, les entreprises n'investiront pas suffisamment dans l'automatisation de leurs activités. Or, le Centre sur la productivité et la prospérité de HEC Montréal révélait, dans leur plus récent portrait annuel, que le Québec et le Canada comptaient parmi les pires économies occidentales en matière de productivité, et que notre décalage n'a cessé de s'accroître avec les années<sup>193</sup>. Il s'agit d'un cercle vicieux que nous devons rompre coûte que coûte si nous souhaitons le rattraper.

Plus du tiers des postes vacants au Québec se trouvent dans trois secteurs, employeurs d'une part importante d'immigrants temporaires : la fabrication (16 %), le commerce de gros et de détail (12 %) et des services d'hébergement et de restauration (9 %)<sup>194</sup>. Naturellement, la fabrication se prête particulièrement bien à la robotisation, de même pour le commerce de détail et, dans une moindre mesure, pour l'hébergement et la restauration. Notons aussi les technologies robotiques adaptées à l'agriculture, qui font leurs preuves pour répondre à la pénurie de main-d'œuvre criante du secteur agricole. Tout compte fait, des gains d'efficacité liés à l'automatisation, à la robotisation et à l'innovation technologique sont réalisables et profiteraient à tous secteurs d'activité.

Les voies de solution sont multiples, mais impliquent toutes de reconnaître notre retard en la matière, fortement encouragé par la dépendance de certains secteurs de notre économie à la main-d'œuvre bon marché.

<sup>190</sup> Scott Harrison et al. *Robots bring profit — and unease — to South Korea's shaky labour market*, CAST Northeast Asia, 31 janvier 2023.

<sup>191</sup> Dominique Talbot. « Automatiser les PME un robot à la fois », *Les Affaires*, 23 novembre 2023.

<sup>192</sup> « Record of 4 Million Robots in Factories Worldwide », International Federation of Robotics, 24 septembre 2024.

<sup>193</sup> Jonathan Deslauriers et al. *Productivité et prospérité au Québec : Bilan 2023*, Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers, HEC Montréal, mars 2024.

<sup>194</sup> *L'impact des immigrants temporaires sur le marché de l'emploi au Québec : Mieux comprendre pour mieux agir*, Institut du Québec, février 2024.

Ensuite, le Parti Québécois propose de s'inspirer des meilleurs programmes d'innovation technologique, d'automatisation et de robotisation, notamment ceux du Japon, de la Corée du Sud et de l'Allemagne. En Corée, près d'un demi-milliard de dollars a été investi en recherche et développement en robotique dans les dernières années<sup>195</sup>. Au Japon, et en Allemagne, d'importants programmes ont été mis sur pied il y a plusieurs années et sont aujourd'hui bonifiées quotidiennement<sup>196</sup>.

De plus, le Parti Québécois mettra en place plusieurs mesures pour accélérer l'automatisation et la robotisation, dont :

1. La création d'un fonds spécial, à l'image du Fonds bleu, consacré à l'automatisation et à la robotisation des entreprises et des secteurs de l'économie confrontés à des pénuries de main-d'œuvre;
2. l'élaboration d'un mandat pour stimuler des initiatives de R et D appliquées en robotique industrielle, manufacturière et agricole, qu'il confiera à l'Institut national de la recherche scientifique;
3. l'introduction d'un volet automatisation au Programme Innovation d'Investissement Québec visant spécialement les entreprises aux prises avec la pénurie de main-d'œuvre non qualifiée, en plus de la bonification des programmes existants, comme l'Initiative Productivité innovation. Il introduira aussi un volet automatisation et robotisation et réservera des sommes au Programme Innovation bioalimentaire 2023-2028.

### **Un seuil de 40 000 TET issus du PTET à terme**

Comme nous l'avons documenté, le nombre de TET issus du PTET a plus que triplé depuis l'arrivée au pouvoir de la Coalition Avenir Québec en 2018, et se situe aujourd'hui à 63 961.

Puisque le Québec compte maintenant 270 478 TET, répartis dans les deux programmes, les changements proposés s'opéreront graduellement, sur un mandat au complet. Dans l'éventualité où notre demande d'abolir le PMI soit refusée par le gouvernement fédéral, l'indépendance du Québec permettra d'y mettre fin. À terme, une fois les changements de fond apportés, un gouvernement du Parti Québécois fixera à 40 000 la cible de travailleurs étrangers temporaires admis dans le cadre du PTET. Ce seuil devra être respecté en tout temps et ne pourra être dépassé, afin d'éviter la perte de contrôle que nous avons connu sous la CAQ. De là, nous favoriserons le recrutement des meilleurs candidats, dans les métiers en tension et à valeur ajoutée seulement.

### **Des permis de travail régionaux et sectoriels**

Actuellement, tous les détenteurs d'un permis du PTET sont liés à un seul employeur. Leur permis de travail est fermé et ne les autorise à travailler que pour l'employeur qui a fait la demande initiale. Ce dernier est dans l'obligation de produire une étude d'impact sur le marché du travail pour démontrer ses besoins d'embauche de travailleur étranger temporaire. En principe, les permis sont délivrés pour une période de deux ans et sont renouvelables. Si ces permis fermés répondent certes à un besoin direct de main-d'œuvre, ils sont peu adaptés aux réalités du marché du travail actuel. D'autre part, plusieurs cas d'abus physiques et psychologiques<sup>197</sup>, ainsi que de non-respect des normes de logement<sup>198</sup> ont été rapportés dans les médias au cours des dernières années. On rend aussi compte de faux postes créés de toutes pièces pour faire venir des personnes sous de prétextes mensongers<sup>199</sup>.

<sup>195</sup> « Corée du Sud : la terre des robots », *Thot Cursus*, 13 février 2024.

<sup>196</sup> « Zentrales Innovationsprogramm Mittelstand », Bundesministerium für Wirtschaft und Klimaschutz, [zim.de/ZIM/Navigation/DE/Meta/Englisch/englisch.html](https://www.zim.de/ZIM/Navigation/DE/Meta/Englisch/englisch.html). Consulté le 21 octobre 2024; *Japan Revitalization Strategy*, Secrétariat général de la revitalisation économique du Japon, [kantei.go.jp/jp/singi/keizaisaisei/pdf/en\\_saikou\\_jpn\\_hon.pdf](https://www.kantei.go.jp/jp/singi/keizaisaisei/pdf/en_saikou_jpn_hon.pdf). Consulté le 21 octobre 2024.

<sup>197</sup> Gabriel Nikundana. « "Esclavage moderne" au Canada : des défenseurs des travailleurs migrants tempèrent », Radio-Canada, 17 août 2024.

<sup>198</sup> Sarah R. Champagne. « Travailleurs étrangers temporaires: des normes de logement inférieures à toutes les autres », *Le Devoir*, 3 juin 2021.

<sup>199</sup> Jacob Serebrin. « Demande d'action collective contre des entreprises qui exploiteraient des migrants », *Noovo Info*, 3 octobre 2023.

Le Parti Québécois propose la création de permis régionaux et sectoriels, c'est-à-dire liés à une région d'emploi ou à un secteur d'activité précis. Il s'agit d'une modernisation des pratiques en vigueur, tant attendue que nécessaire. Cette proposition vise à améliorer une meilleure planification des besoins macroéconomiques et régionaux du marché du travail, tout en éliminant les risques documentés associés aux permis fermés.

### **Une nouvelle liste des métiers en tension pour établir l'ordre des priorités**

Pour s'adapter à l'évolution rapide du marché de l'emploi au Québec, un gouvernement du Parti Québécois dressera une nouvelle liste des métiers en tension et la tiendra à jour. Cette liste à jour permettra d'établir les priorités de recrutement des travailleurs étrangers temporaires. Comme mentionné, le Parti Québécois souhaite s'éloigner

du modèle de *cheap labor* préconisé par la CAQ et le gouvernement fédéral. Il souhaite aussi revenir à l'esprit d'origine du Programme de travailleurs étrangers temporaires, qui était essentiellement agricole (nous y reviendrons en détail).

Outre les secteurs agricole et de la pêche, le recrutement de TET visera essentiellement les catégories regroupant les travailleurs offrant des services directs à la population, comme ceux du secteur de l'éducation et de la santé. Le tableau ci-dessus montre que seulement 3 % des travailleurs issus du PTET œuvrent dans le milieu de la santé et à peine 2 % dans le milieu de l'éducation (catégorie regroupant aussi le droit, ainsi que les services sociaux, communautaires et gouvernementaux, ce qui signifie que ce chiffre est encore plus bas en réalité). Ces deux catégories feront partie de la liste des métiers en tension sous un gouvernement du Parti Québécois.

**Tableau 9 : Nombre et pourcentage de titulaires de permis de travail dans émis dans le cadre du PTET<sup>200</sup>**  
(novembre 2023)

Catégorie		Nombre	%
<b>0</b>	Membres des corps législatifs et cadres supérieurs/cadres supérieures	495	0,86
<b>1</b>	Affaires, finances et administration	1 460	2,55
<b>2</b>	Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés	3 480	6,08
<b>3</b>	Secteur de la santé	1 740	3,04
<b>4</b>	Enseignement, droit et services sociaux, communautaires et gouvernementaux	1 355	2,37
<b>5</b>	Arts, culture, sports et loisirs	885	1,49
<b>6</b>	Vente et services	7 960	13,90
<b>7</b>	Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés	7 935	13,86
<b>8</b>	Ressources naturelles, agriculture et production connexe	23 080	40,31
<b>9</b>	Fabrication et services d'utilité publique	8 865	15,48
<b>Total (toutes catégories confondues)</b>		<b>57 255</b>	

Réalisé par le Parti Québécois selon des données de Statistique Canada sur les titulaires de permis de travail du programme des travailleurs étrangers temporaires de 2015 à novembre 2023 et compilées par le Parti Québécois.

<sup>200</sup> Selon des données de Statistique Canada sur les titulaires de permis de travail du programme des travailleurs étrangers temporaires de 2015 à novembre 2023 et compilées par le Parti Québécois.

Les métiers manuels et liés au secteur de la construction entrent dans la catégorie « Métiers, transport, machinerie et domaines apparentés », et représentent environ 13 % du total des TET. Pour dénouer la crise du logement, il est impératif d'accélérer la construction de projets immobiliers, en plus de réduire les coûts liés à la construction de manière générale. À cette fin, le Parti Québécois placera aussi certains de ces métiers dans la liste des métiers en tension, selon l'évolution des besoins de travailleurs par différents corps de métiers.

Nous prioriserons aussi les secteurs apportant la plus grande valeur ajoutée, comme ceux des hautes technologies et des sciences naturelles inclus dans la catégorie « Sciences naturelles et appliquées et domaines apparentés », qui compte 6 % des TET à l'heure actuelle.

Le secteur du tourisme régional, dans la catégorie « Arts, culture, sports et loisirs », n'emploie qu'un maigre 1 % des TET. Nous répondrons donc aux besoins de ce secteur, en ajoutant les métiers essentiels à sa vitalité à la liste des métiers en tension du gouvernement du Québec. Nous serons également ouverts à une bonification du Permis vacances-travail pour venir combler spécifiquement les besoins de ce secteur régional.

Il est important de mentionner qu'occuper un emploi dans un des secteurs en tension ne garantira pas d'être sélectionné automatiquement. Il s'agit ici d'indiquer clairement les priorités d'un éventuel gouvernement; un ensemble de conditions préalablement définies sera étudié avant d'accepter une demande.

Globalement, notre approche tiendra compte des différentes réalités régionales, comme les ruptures de services affectant les établissements de santé et de services sociaux. Nous accorderons également une priorité aux PME québécoises pour le recrutement de travailleurs, avant les multinationales étrangères.

### ***Une voie exceptionnelle vers le statut de résident permanent***

Les travailleurs étrangers temporaires déjà présents sur le territoire et occupant un emploi dans un secteur en tension ou dans un domaine

à valeur ajoutée, et répondant aux exigences en matière linguistique, disposeront d'un accès prioritaire au Programme régulier des travailleurs qualifiés, puisque le Parti Québécois suspendra l'arrivée de travailleurs qualifiés venant de l'extérieur du Québec. Dans les dernières années, un processus à deux étapes pour l'obtention du statut de résident permanent a vu le jour : une arrivée à titre de travailleur temporaire qui se transforme ensuite en une demande de résidence permanente. Tout indique déjà qu'une forte majorité des TET présents sur le territoire souhaitent demeurer au Québec et s'y établir à long terme. L'accès prioritaire comme mesure exceptionnelle aura pour effet de diminuer systématiquement le nombre de TET sur le territoire, et permettra au gouvernement du Québec de redéfinir les règles d'immigration s'appliquant tant aux candidats qu'aux entreprises.

### ***Un nouvel objectif fixé à la fin du mandat***

À la fin de son mandat, le gouvernement du Parti Québécois réévaluera son objectif de réduire de moitié de l'immigration temporaire, et en fixera un nouveau pour les quatre années suivantes.

### **5.1.6 UNE RECONNAISSANCE DE LA DÉPENDANCE DU MILIEU AGRICOLE AUX TRAVAILLEURS ÉTRANGERS TEMPORAIRES**

Comme les chiffres présentés dans la section précédente le démontrent, le PTET a été mis sur pied pour répondre aux besoins du secteur agricole, et ce, jusqu'à tout récemment. En 2015, plus de 70 % des TET étaient embauchés dans la catégorie « Ressources naturelles, agriculture et production connexe ». La part de cette catégorie a depuis chuté pour s'établir à 40 % aujourd'hui. Les travailleurs uniquement liés à l'agriculture tombent donc sous la barre des 40 % lorsqu'on soustrait le volet « ressources naturelles ».

Nous sommes conscients de la réalité du secteur agricole et du rôle déterminant qu'a joué le PTET pour satisfaire ses besoins. En raison de cette dynamique historique, toutes les demandes provenant de ce secteur seront traitées en priorité pour la sélection des TET.



Il en va de même pour le secteur des pêcheries maritimes du Québec, dont la capacité de production et la vitalité reposent en bonne partie sur l'apport des TET. Bien que peu nombreux en chiffres absolus, les TET œuvrant dans le secteur des pêcheries, particulièrement dans les usines de transformation, doivent être pris en compte et priorités.

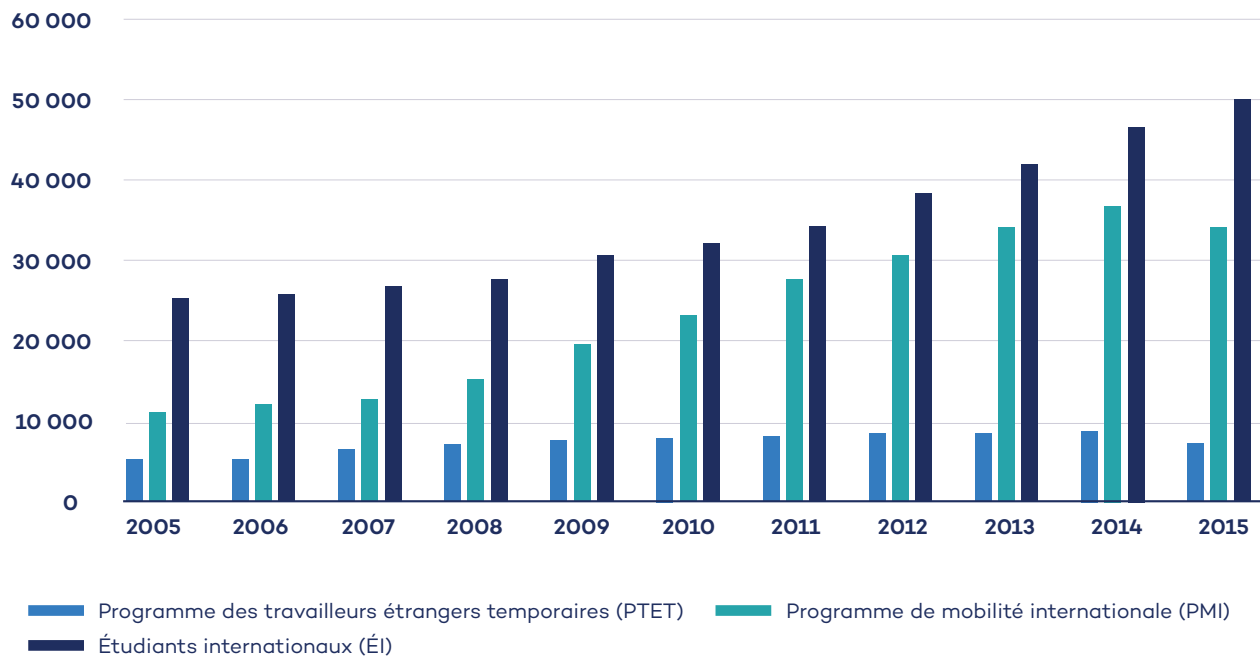
### 5.1.7 VERS UN RETOUR À LA NORMALITÉ POUR LE NOMBRE D'ÉTUDIANTS ÉTRANGERS

Comme toutes les autres catégories inscrites au tableau ci-haut, le nombre d'étudiants étrangers présents sur le territoire a atteint un sommet inégalé depuis l'arrivée au pouvoir de la CAQ. Ce nombre a pratiquement doublé, passant de

70 265<sup>201</sup> en 2018 à 123 689 au troisième trimestre de 2024<sup>202</sup>. Contrairement à l'accueil des TET, dont 70 % relèvent du fédéral<sup>203</sup>, **le plafonnement de l'effectif d'étudiants étrangers est une compétence du Québec. Il délivre non seulement le Certificat d'acceptation du Québec, mais peut imposer aux universités des quotas d'admission. Le gouvernement de la CAQ est donc seul responsable de cette augmentation fulgurante.**

L'objectif du Parti Québécois est de ramener l'effectif d'étudiants étrangers aux niveaux moyens des années 2010 qui ont précédé la CAQ, soit aux alentours de 50 000. Les graphiques suivants nous démontrent que la moyenne des années 2013 à 2017 était exactement de 51 134 étudiants étrangers.

**Graphique 21 : Nombre de titulaires (PTET, PMI et ÉI), 2005 à 2015, au Québec, permis valides au 31 décembre<sup>204</sup>**



Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

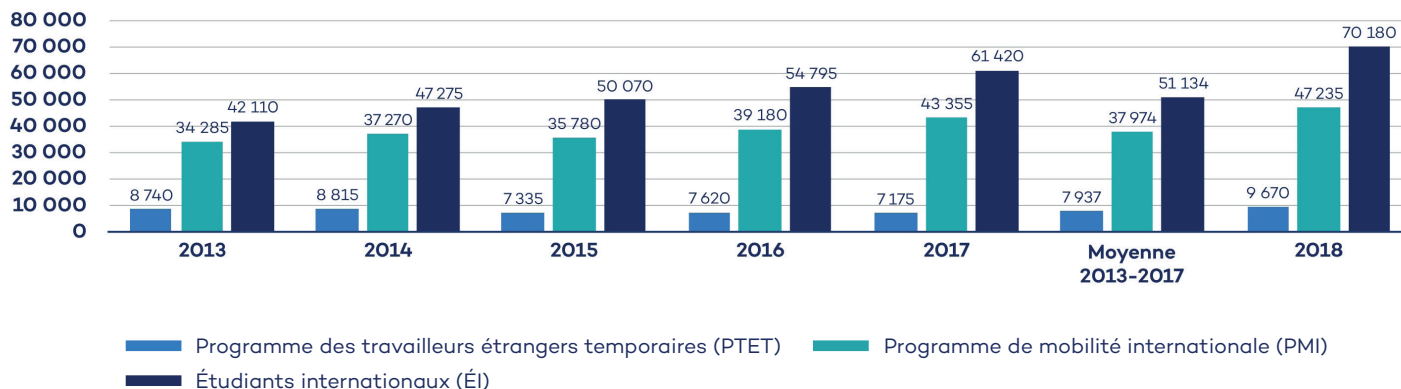
<sup>201</sup> 2015-2021 L'Immigration temporaire au Québec, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, janvier 2023.

<sup>202</sup> « Estimations du nombre de résidents non permanents par type, trimestrielles », Statistique Canada, 25 septembre 2024.

<sup>203</sup> La proportion des travailleurs étrangers temporaires a été établie à 30 % pour le Programme des travailleurs étrangers temporaires et à 70 % pour le Programme de mobilité internationale en fonction de la proportion moyenne des deux programmes de 2018 à 2023 selon les données publiées par le ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, Direction de la recherche, de la statistique et de la veille à partir des données d'Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada (IRCC). La proportion a été appliquée à des fins illustratives aux données d'IRCC sur les travailleurs étrangers temporaires au troisième trimestre de 2024.

<sup>204</sup> 2013-2018 L'Immigration temporaire au Québec, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, mai 2020, p. 7.

**Graphique 22 : Nombre de titulaires (PTET, PMI et ÉI), 2013 à 2018, au Québec, permis valides au 31 décembre<sup>205</sup>**



Source : Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration

Lorsqu'on regarde les moyennes des années 2005 à 2012, on voit que celles-ci n'ont jamais dépassé 40 000, et se situent entre 25 000 et 35 000. On constate également que le nombre d'étudiants étrangers est cinq fois plus élevé aujourd'hui qu'il l'était il y a 20 ans. Dans ce contexte, nous considérons que le retour à des niveaux qui ont précédé la CAQ est plus que raisonnable.

Comme c'est le cas pour les travailleurs étrangers temporaires, notre objectif n'est pas de pénaliser les étudiants étrangers venus au Québec conformément au système en place. Ainsi, nous offrirons aux étudiants étrangers titulaires d'un diplôme universitaire québécois une voie vers le statut de résident permanent, à condition d'afficher un niveau de compétence en français intermédiaire de niveau 8 (selon l'Échelle québécoise) et de produire une attestation d'emploi dans un domaine à valeur ajoutée ou en tension pendant une période prolongée de deux ans après l'obtention du diplôme. De plus, un traitement prioritaire sera accordé aux demandes des étudiants choisissant de s'établir en région. Notre moratoire sur l'immigration économique provenant de l'extérieur du Québec (PRTQ) nous permettra de traiter les demandes avec toute la souplesse nécessaire.

### **Une reconnaissance du rôle crucial des cégeps et campus universitaires de région**

Le Parti Québécois reconnaît que l'apport des étudiants étrangers revêt une importance cruciale pour nos régions, pour leur vitalité économique, mais aussi la pérennité des programmes d'études professionnelles, techniques et universitaires qui y sont offerts. Parmi les 50 000 étudiants étrangers sélectionnés par un éventuel gouvernement péquiste, ceux faisant le choix d'étudier en région, tout particulièrement dans un programme affichant un haut taux de rétention après l'obtention du diplôme, seront privilégiés.

**Le Parti Québécois prendra un engagement ferme : assurer la vitalité des régions et le développement de leurs programmes d'études. En aucun cas la diminution globale du nombre d'étudiants étrangers à l'échelle québécoise conduira à l'abandon de programmes spécifiques aux régions.**

Dans le but de revaloriser particulièrement les cégeps de région, le Parti Québécois encouragera les étudiants à poursuivre leurs études postsecondaires hors des centres urbains. Il visera également à augmenter de manière significative le nombre de Québécois au sein de la population étudiante des régions.

<sup>205</sup> Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, « 2013-2018 L'immigration temporaire au Québec », mai 2020, p. 7.

Pour ce faire, nous créerons d'importantes bourses d'études ciblées - et bonifierons celles existantes - pour augmenter le potentiel attractif des filières techniques régionales porteuses d'avenir, et souligner la persévérance scolaire. De nouvelles sommes seront également allouées à la promotion des cégeps francophones situés hors des grands centres, de sorte à accroître leur visibilité auprès des jeunes du secondaire de l'ensemble du Québec.

Enfin, le Parti Québécois s'engage à majorer le montant investi par élève dans les cégeps francophones hors des centres urbains et à réviser la formule de calcul pour les étudiants à temps partiel afin de répondre aux besoins grandissants de ces établissements.

### **Vers un rééquilibrage entre le nombre d'étudiants francophones et anglophones**

Dans son rapport sur l'immigration temporaire, le Commissaire à la langue française<sup>206</sup> souligne que 37 % des titulaires d'un permis d'études ne connaissaient que l'anglais et que presque autant de titulaires préféraient l'anglais au français au travail (44,1 % contre 48,7 %) et 38 % n'utilisaient pas le français de façon régulière. La situation est pire à Montréal, où 45 % des étudiants ne maîtrisent uniquement que l'anglais tandis que plus de la moitié (52,9 %) l'utilise plus souvent au travail.

Concrètement, le nombre d'étudiants étrangers anglophones estimé dans la région métropolitaine correspond à la population de villes comme Granby ou Drummondville. Une réalité intenable pour l'écosystème linguistique montréalais.

Les dernières données disponibles montrent que 61 % de l'effectif des étudiants étrangers poursuivent leurs études dans une université de langue française et 39 % dans une université de langue anglaise. Nous faisons donc face à un déséquilibre linguistique et à une surreprésentation de la population étudiante anglophone par rapport au poids du réseau universitaire anglophone au Québec.

Afin d'établir une répartition du nombre de permis d'études d'étudiants étrangers conforme à nos objectifs linguistiques, le Parti Québécois instaurera un plafonnement du nombre de places disponibles pour les étudiants étrangers ne maîtrisant pas le français, afin qu'il corresponde à la proportion d'étudiants fréquentant les établissements universitaires anglophones, soit à environ 20 % de l'effectif total.

**Tableau 10 : Effectif des étudiants étrangers à l'université suivant la langue de l'établissement**<sup>207</sup>  
(Québec, 2021, en pourcentage)

	Tous les étudiants étrangers	De langue maternelle française	De langue maternelle anglaise	De langue maternelle tierce
<b>Université de langue française</b>	61,0	87,1	10,8	47,3
<b>Université de langue anglaise</b>	39,0	12,9	89,2	52,7
<b>Total</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>	<b>100,0</b>

Source : Office québécois de la langue française, 2023.

<sup>206</sup> Immigration temporaire : choisir le français, Commissaire à la langue française, 2024, p. 43.

<sup>207</sup> Ibid., p. 46.

## **Revoir la politique de financement des universités en rapport aux étudiants étrangers**

Selon les règles budgétaires des universités, le principe de la déréglementation des droits de scolarité est clair : en échange d'un désengagement partiel du financement des universités, surtout anglophones, le gouvernement laissait aux universités plus de latitude quant à la perception des droits de scolarité des étudiants étrangers. **Après cinq ans, force est de constater que cette politique a favorisé le déclin du français.** Pour des raisons évidentes, les bénéficiaires de cette déréglementation, en matière d'effectif étudiant, ont été les universités anglophones, plus à même d'élargir le recrutement étudiant sur le plan international. Les universités francophones, elles, attirent naturellement plus d'étudiants provenant de pays de la Francophonie, comme la France et la Belgique, des étudiants qui bénéficient de droits de scolarité réduits en vertu d'ententes internationales.

Auparavant la différence entre les droits de scolarité des étudiants étrangers et ceux des étudiants du Québec était redistribuée à travers l'ensemble du réseau universitaire. En 2018, le gouvernement libéral a changé les règles afin que chaque université conserve les recettes et, surtout, il a retiré les étudiants étrangers du calcul de financement gouvernemental des universités. Comme le souligne le *Policy Options*<sup>208</sup>, cette décision a favorisé les universités anglophones, où les étudiants étrangers forment 23 % de la cohorte, contre 14 % pour les universités francophones, selon les dernières données disponibles pour les inscriptions, publiées par le Bureau de coopération interuniversitaire. Par ailleurs, comme les droits de scolarité sont plus élevés dans les universités anglophones, *Policy Options* souligne également et, à juste titre, que l'écart financier est par conséquent plus important que ne le suggère le tableau suivant.

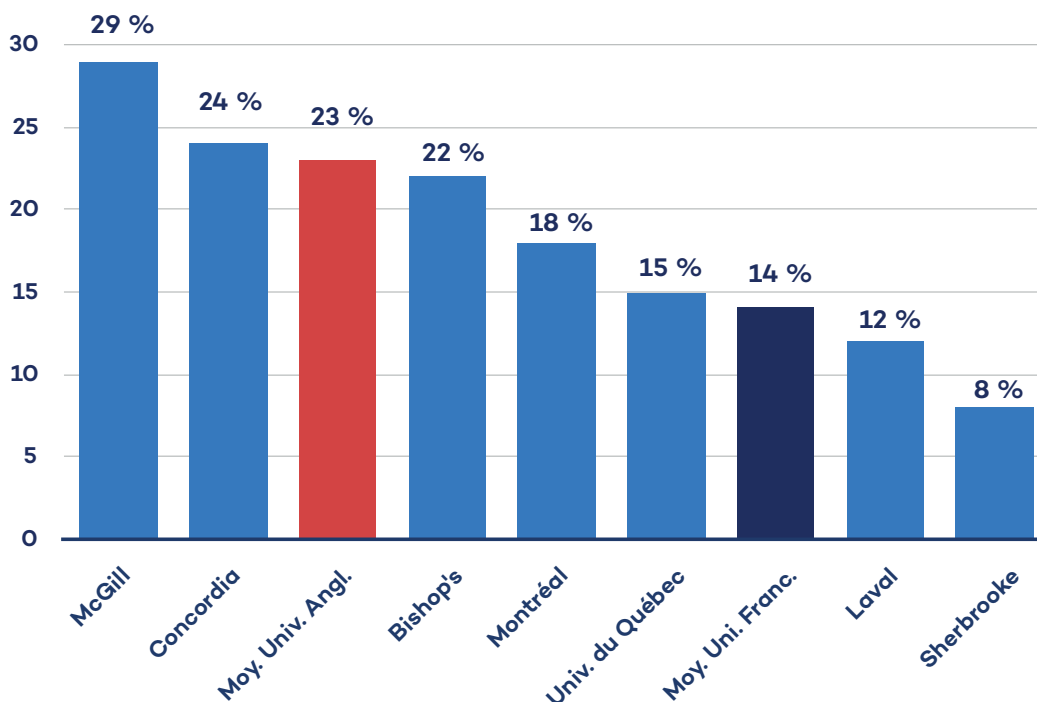
Le Parti Québécois ne souhaite pas, toutefois, que la réduction du nombre d'étudiants étrangers au Québec s'opère au détriment des universités anglophones, tout aussi essentielles à la recherche qu'à la vitalité de la minorité anglophone du Québec.

**Ainsi, nous proposons de mettre en œuvre une nouvelle politique de financement des universités s'appuyant sur les principes du régime qui avait cours avant la déréglementation de 2018. L'État québécois serait de nouveau responsable d'établir et de percevoir, au-delà d'un certain seuil, les montants exigibles des droits de scolarité des étudiants étrangers, ainsi que de répartir équitablement leur effectif au sein des établissements universitaires québécois, corrigeant par le fait même le déséquilibre du financement qui s'est accentué dans les dernières années entre les universités anglophones et francophones.**

Cette politique est celle qui, dans l'histoire récente, a le mieux garanti l'équité et la performance de nos établissements universitaires francophones et anglophones. Elle présente l'avantage d'être plus égalitaire et d'atténuer les effets de la compétition à laquelle nos établissements sont contraints de se livrer dans le contexte actuel et qui donne lieu à une véritable course aux « étudiants payants ».

<sup>208</sup> Alex Usher. « La nouvelle politique universitaire du Québec est une perte pour la province et tout le pays », *Policy Options*, 20 octobre 2023.

**Graphique 23 : Proportion d'étudiants étrangers sur le total d'inscriptions par université, Québec, automne 2023**



Source : Données préliminaires pour l'automne 2023, Bureau de coopération interuniversitaire.

**Un niveau de compétence intermédiaire en français au point d'entrée ou une obligation de suivre un cours de français**

Un gouvernement du Parti québécois exigera des étudiants non francophones qu'ils démontrent un niveau de compétence intermédiaire de niveau 5 en français au point d'entrée. Le ministère de la Langue française décrit le niveau 5 (début du stade intermédiaire selon l'*Échelle québécoise*) comme « prévisible, peu exigeant, parfois formel, facilité par l'aide ponctuelle d'une personne interlocutrice »<sup>209</sup>. Les universités anglophones pourront admettre des étudiants ne possédant pas les compétences en français exigées au moment de leur arrivée au Québec, sous condition de leur offrir les cours de français nécessaires à leur arrivée.

**5.1.8 UN ACCUEIL DES DEMANDEURS D'ASILE EN FONCTION DE NOTRE POIDS DÉMOGRAPHIQUE DANS LA PÉRIODE PRÉCÉDANT L'INDÉPENDANCE**

En seulement quelques années, le nombre de demandeurs d'asile sur le territoire québécois a connu une augmentation massive. En 2016, un an avant l'achalandage record au chemin Roxham, le Québec accueillait 5 530 demandeurs d'asile, des chiffres similaires à ceux des réfugiés qu'il accepte annuellement. Deux ans plus tard, en 2018, au moment où la CAQ arrive au pouvoir, ce nombre s'est pratiquement multiplié par six et atteint désormais 29 145<sup>210</sup>.

<sup>209</sup> *Échelle québécoise des niveaux de compétence en français*, ministère de la Langue française, juin 2023.

<sup>210</sup> *Recueil de statistiques sur l'immigration au Québec*, ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, 2023, p. 89.

Six ans plus tard, le nombre total de demandeurs d'asile au Québec s'établit à 163 034<sup>211</sup> en date du troisième trimestre de 2024. Au cours de cette période, 47,52 % des demandes d'asile ont été déposées au Québec, qui compte 40,8 % de tous les demandeurs d'asile du Canada au troisième trimestre de 2024<sup>212</sup>, même si son poids démographique n'est que de 21,9 %.

Ici encore, notre appartenance au Canada restreint grandement notre capacité à mettre en place nos propres politiques. Sans compter que dans les dernières années, la filière du droit d'asile a été largement détournée au profit d'un type d'immigration qui est en réalité de nature économique, et qui est souvent l'œuvre d'organisations criminelles spécialisées dans le trafic humain<sup>213</sup>. Une modification à l'octroi des visas aux aéroports par le gouvernement fédéral a permis la venue de dizaines de milliers de faux demandeurs d'asile. Après la fermeture du chemin Roxham en mars 2023, le gouvernement fédéral a modifié, en toute connaissance de cause, les critères de délivrance des visas temporaires, redirigeant ainsi les demandeurs d'asile vers les aéroports. Et la même histoire se répète : le Québec doit pallier les conséquences d'un afflux massif de demandeurs d'asile, qui sont lourdes sur notre capacité d'accueil. Pire encore, le Canada refuse de consentir à payer les coûts liés à leur accueil, compromettant d'autant plus la capacité financière du Québec pour offrir les services requis.

Dans la période précédant l'indépendance, le Parti Québécois entend tout de même agir pour faire respecter la capacité d'accueil du Québec. Comme le recommande le Commissaire à la langue française dans un récent rapport<sup>214</sup>, le gouvernement du Québec traitera les demandes d'asile à l'arrivée selon les critères de sélection suivants :

1. Les personnes parlant le français et souhaitant rester au Québec;

2. les personnes ayant des membres de la famille proche au Québec et souhaitant y rester;
3. les personnes souhaitant rester au Québec.

Seront autorisés à rester au Québec les demandeurs répondant au premier critère, puis ceux répondant au second et au troisième dans l'ordre, jusqu'à concurrence de la part proportionnelle de la population québécoise dans l'ensemble des demandeurs d'asile québécois (22 %). Le gouvernement fédéral sera invité à répartir les demandeurs restants sur son territoire. Faute de s'en acquitter dans un délai raisonnable, un gouvernement du Parti Québécois prendra tous les moyens juridiques, politiques et fiscaux à sa disposition afin de contraindre le gouvernement fédéral à obtempérer.

### ***Un resserrement des exigences financières pour les étudiants étrangers afin de limiter les demandes d'asile***

Depuis quelques mois, plusieurs détenteurs de permis d'études soumettent des demandes d'asile. Ce nouveau phénomène, qui fait tache d'huile dans les collèges et les universités québécoises, s'observe également dans le reste du Canada. Au Québec, le nombre d'étudiants étrangers présentant une demande d'asile au point d'entrée a triplé dans les dernières années, comme le révèle la journaliste Nora T. Lamontagne<sup>215</sup>. Des données compilées plus tôt cette année par Radio-Canada démontrent que l'Université du Québec à Chicoutimi, l'Université du Québec à Trois-Rivières, le Centennial College de Montréal et l'Université Laval figurent parmi les dix établissements canadiens où cette pratique est la plus répandue<sup>216</sup>. On fait même état d'une augmentation de 342 % à cette première, et ce, en seulement quelques mois. Preuve que le phénomène s'aggrave et requiert qu'on s'y penche sérieusement<sup>217</sup>.

<sup>211</sup> « Estimations du nombre de résidents non permanents par type, trimestrielles », Statistique Canada, 25 septembre 2024.

<sup>212</sup> *Ibid.*

<sup>213</sup> Romain Schué. « Une mesure secrète d'Immigration Canada entraîne une hausse des demandes d'asile », Radio-Canada, 1<sup>er</sup> juillet 2023.

<sup>214</sup> *Immigration temporaire : choisir le français*, Commissaire à la langue française, 2024, p. 112.

<sup>215</sup> Nora T. Lamontagne. « Étudiants étrangers: les demandes d'asile en forte hausse », *Le Journal de Montréal*, 13 novembre 2023.

<sup>216</sup> Jérôme Labbé. « Québec légifère pour limiter la venue d'étudiants étrangers », Radio-Canada, 10 octobre 2024.

<sup>217</sup> Romain Schué et Daniel Boily. « Des écoles canadiennes massivement utilisées comme tremplins pour demander l'asile », Radio-Canada, 10 mai 2024.

Les façons de procéder sont multiples : certains étudiants étrangers demandent l'asile dès leur arrivée à l'aéroport ou lorsqu'ils se retrouvent en défaut de payer leurs frais de scolarité, alors que d'autres s'inscrivent à des cours auxquels ils ne se présentent pas<sup>218</sup>.

Afin de juguler le phénomène, le gouvernement fédéral a instauré depuis peu de nouvelles mesures. Il a notamment établi un plafond de deux ans pour les étudiants étrangers acceptés au pays<sup>219</sup>, en plus de rehausser des exigences financières, faisant passer le montant exigé dans le compte bancaire pour obtenir un permis d'études de 10 000 % à 20 635 %<sup>220</sup>. Ces mesures, insuffisantes à nos yeux, risquent de n'avoir qu'un impact négligeable sur le phénomène. Un rehaussement de la capacité financière ne demande pas d'engagement sincère des étudiants étrangers qui, sous présentation d'un portrait de leur situation financière à un moment donné, sont libres de toute obligation.

Le Parti Québécois exigera plutôt de tout demandeur de permis d'études le dépôt dans un compte en fidéicommissé d'une somme d'argent équivalente à une année de formation, obligatoire à l'obtention du Certificat d'acceptation du Québec. De plus, nous demanderons aux établissements d'enseignement supérieur du Québec de communiquer au ministère de l'Immigration du Québec, à chaque début de trimestre ou d'année scolaire, de l'identité des étudiants étrangers qui ont fait défaut de se présenter à leurs cours.

## 5.2 ORIENTATIONS DU PARTI QUÉBÉCOIS UNE FOIS L'INDÉPENDANCE RÉALISÉE

### 5.2.1 UNE POLITIQUE DE VISAS VISANT À RÉDUIRE LE NOMBRE DE FAUX DEMANDEURS D'ASILE AUX POINTS D'ENTRÉE ET À L'ÉTRANGER

Comme nous l'avons mentionné précédemment, après la fermeture du chemin Roxham, le gouvernement fédéral a sciemment déplacé le problème du flux des demandes d'asile aux aéroports, modifiant en catimini les règles relatives à l'obtention de visas pour les voyageurs. Deux changements majeurs ont été apportés : d'abord, la suppression de l'obligation du demandeur de confirmer son départ à la fin de la période de séjour autorisé; ensuite, le retrait de l'interdiction de territoire pour des motifs financiers, ainsi un demandeur n'avait plus à démontrer sa capacité financière pour obtenir un visa<sup>221</sup>.

Ces modifications ont eu comme résultat de faciliter l'arrivée au Canada pour ensuite permettre le dépôt d'une demande d'asile dans les aéroports. Comme le rapporte Romain Schué dans un article de Radio-Canada, « sans cette nouvelle mesure fédérale, la vague récente de demandeurs d'asile n'aurait pas eu lieu, assure une source proche du dossier, persuadée que ces personnes n'auraient pu obtenir l'autorisation de prendre un avion vers le Canada »<sup>222</sup>. Fort de ces assouplissements, le Canada se taille ainsi une place de choix parmi les États les plus laxistes de la planète.

Libéré des mauvaises politiques publiques et de l'incompétence du fédéral sur la gestion des frontières, un Québec indépendant pourra élaborer une politique de visas freinant le flux de faux demandeurs d'asile aux points d'entrée. En effet, le laxisme fédéral en ce qui a trait aux visas a favorisé l'apparition d'une nouvelle filière d'immigration, celle des « demandeurs d'asile » qui cherchent en réalité à immigrer pour des raisons économiques. Cette filière est largement soutenue par des réseaux mondiaux de passeurs criminels, comme nous l'avons mentionné précédemment.

<sup>218</sup> Romain Schué, Daniel Boily. « Des écoles canadiennes massivement utilisées comme tremplins pour demander l'asile », Radio-Canada, 10 mai 2024.

<sup>219</sup> Rania Massoud. « Ottawa établit un "plafond temporaire de deux ans" visant les étudiants étrangers », Radio-Canada, 22 janvier 2024.

<sup>220</sup> Frédéric Pepin et Félix Pilon. « La hausse des exigences financières pour les étudiants étrangers suscite des inquiétudes », Radio-Canada, 8 décembre 2023.

<sup>221</sup> Sean Fraser, C.P., député. *Politique d'intérêt public temporaire visant à faciliter le traitement des demandes de visa de résident temporaire en attente*, ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, 28 février 2023.

<sup>222</sup> Romain Schué, « Une mesure secrète d'Immigration Canada entraîne une hausse des demandes d'asile », Radio-Canada, 1<sup>er</sup> juillet 2023.

Pour mettre fin à ces activités, de nombreux pays ont resserré leurs règles de délivrance des visas. Prenons le cas de l'Australie, où toute personne non citoyenne doit dorénavant présenter un visa de visiteur ou de travail pour entrer au pays. Si la demande est jugée irrecevable par les autorités, le demandeur d'asile peut seulement solliciter un visa de protection temporaire. Toutefois, si la personne réussit à passer le processus d'immigration et à physiquement sortir de l'aéroport, elle peut alors déposer une demande d'asile. Toute personne se trouvant sur le territoire à titre d'immigrant irrégulier peut être amenée en centre d'hébergement fermé<sup>223</sup>.

L'Angleterre<sup>224</sup> et de la Suède<sup>225</sup> emboîtent le pas, avec une hausse du salaire minimum requis pour obtenir un visa de travail. L'Angleterre en fera de même pour les visas familiaux. Le Danemark, lui, a dressé une liste positive de secteurs en tension pour l'obtention de visa de travail qui prend également en considération la rémunération.

En plus d'être l'un des États les plus laxistes sur la question des visas au point d'entrée, le Canada est aussi incompétent et désorganisé dans certains de ses bureaux d'immigration à l'étranger. En raison, notamment, du trop grand nombre de demandes, on observe une perte de contrôle généralisée, mue par un désir d'accélérer les procédures en prenant des raccourcis. La corruption gangrène certains bureaux d'immigration fédéraux à l'étranger, où la fraude est monnaie courante pour faciliter la venue de demandeurs d'asile.

En avril dernier, le journaliste de Radio-Canada, Romain Schué, révélait que de nombreux témoins « ont assuré à Radio-Canada qu'il était aisé en Inde d'obtenir ce document administratif (un visa) moyennant parfois quelques dizaines de milliers de dollars versés à de supposés intermédiaires, œuvrant avec le haut-commissariat et les consulats canadiens en Inde »<sup>226</sup>. Le ministère de

l'Immigration fédéral a quant à lui confirmé avoir « déjà reçu des rapports faisant état de corruption présumée ou de pots-de-vin de la part d'employés recrutés sur place en Inde envers des demandeurs de visa canadien »<sup>227</sup>.

Un Québec indépendant s'inspirera des meilleures pratiques en vigueur afin d'élaborer une politique de visas ayant pour objectif de limiter les flux de migration économique aux aéroports. De plus, il renforcera les contrôles et les mesures de vérifications pour enrayer la corruption et la fraude dans les services d'immigration à l'extérieur de son territoire.

## **5.2.2 EXERCER UN PLEIN CONTRÔLE DE NOS FRONTIÈRES EN INSTAURANT UN PROCESSUS DE « PREMIÈRES VÉRIFICATIONS » LORS DES ARRIVÉES AU PAYS**

Au-delà du resserrement des règles relatives aux visas, de nombreux pays d'Europe et d'ailleurs ont instauré récemment des politiques plus fermes aux frontières dans le but de réduire le flux de demandeurs d'asile. Plusieurs ont réussi à le faire. Par exemple, le plus récent pacte sur la migration et l'asile de l'Union européenne (UE) instaure un filtrage des arrivants. Aussi, les migrants qui ont statistiquement moins de chances d'obtenir l'asile sont hébergés temporairement dans des centres situés proche des frontières ou des aéroports. Cette procédure, qui permet un retour rapide vers le pays d'origine ou vers le pays de transit<sup>228</sup>, s'applique aussi bien aux ressortissants des pays pour lesquels le taux de reconnaissance du statut de réfugié est inférieur à 20 %, en moyenne dans l'UE, qu'aux familles avec enfants de moins de 12 ans<sup>229</sup>.

En France, le nombre de procédures contentieuses types a été réduit de 12 à 3 pour l'asile dans la dernière loi sur l'immigration de janvier 2024<sup>230</sup>.

<sup>223</sup> « Seeking Asylum in Australia - Policy in Practice », *Asylum Insight*, [asyluminsight.com/seeking-asylum-in-australia-policy-in-practice](https://asyluminsight.com/seeking-asylum-in-australia-policy-in-practice). Consulté le 20 octobre 2024.

<sup>224</sup> « La commission des Lords qualifie d'"injuste" le relèvement du revenu minimum requis pour l'obtention d'un visa familial », *UK-ETA*, 11 avril 2024.

<sup>225</sup> « La Suède prévoit de relever le salaire minimum exigé pour les visas de travail », *InfoMigrants*, 16 février 2024.

<sup>226-227</sup> Romain Schué. « Les Indiens, ce sont nos nouveaux Mexicains », *Radio-Canada*, 17 avril 2024.

<sup>228</sup> « Un nouveau règlement relatif à la gestion de l'asile et de la migration », Secrétariat général du Conseil de l'UE et du Conseil européen. Consulté le 19 octobre 2024.

<sup>229</sup> Agence France Presse. « L'UE trouve un accord sur une vaste réforme de la politique migratoire », *Le Journal de Montréal*, 20 décembre 2023.

<sup>230</sup> LOI n° 2024-42 du 26 janvier 2024 pour contrôler l'immigration, améliorer l'intégration, NOR : IOMV2236472L



L'Allemagne a également restauré pour six mois des contrôles à ses frontières, notamment avec la France, le Luxembourg, les Pays-Bas, la Belgique et le Danemark, venant s'ajouter à ceux déjà en place avec la Pologne, la République tchèque, l'Autriche et la Suisse<sup>231</sup>. Au Québec, pour l'année 2023, des milliers de ressortissants venant de pays qui ne sont pas en situation de guerre, de conflit ou de persécution apparente, ont présenté une demande d'asile à leur arrivée dans un aéroport. Un Québec indépendant prévoirait, comme le fait l'Union européenne, un processus de « premières vérifications » au point d'entrée et pourrait rejeter immédiatement les demandes d'asile jugées irrecevables. Il pourrait également, à l'instar de la France, resserrer le nombre de procédures admissibles pour déposer une demande d'asile.

### **5.2.3 GARANTIR UN TRAITEMENT EN MOINS D'UN MOIS DES DEMANDES D'ASILE AU PRÉALABLE D'UN ACCÈS AUX SERVICES SUR LE TERRITOIRE QUÉBÉCOIS**

Actuellement, le Canada fait piètre figure en matière de délai de traitement des demandes d'asile. Une fois arrivé au pays, le demandeur d'asile peut devoir attendre jusqu'à 4 ans pour recevoir une décision finale; le temps d'attente est estimé à 38 mois à l'heure actuelle<sup>232</sup>. Entre-temps, l'État québécois prend en charge le demandeur et sa famille, lesquels ont accès aux programmes d'aide sociale, aux soins de santé, à l'aide juridique, aux CPE et aux garderies, en plus de bénéficier de la gratuité scolaire. Leur accueil a coûté plus d'un milliard de dollars depuis 2021<sup>233</sup>, sans compter l'immense pression exercée sur le marché du logement. Pour comble du ridicule, le fédéral, seul responsable des délais de traitement, n'a accepté de rembourser qu'une partie des dépenses engagées.

Aux Pays-Bas, le demandeur d'asile est conduit dans un centre d'accueil fermé près de l'aéroport, où il demeurera jusqu'au traitement de sa demande. Dans l'éventualité où des recherches supplémentaires exigent le dépassement du délai

de 28 jours prévu pour la procédure, le demandeur est transféré vers un centre d'accueil ouvert avec le droit à la libre circulation<sup>234</sup>.

Récemment, l'Angleterre a quant à elle affecté davantage d'agents à l'examen des demandes d'asile. L'objectif est évidemment d'être plus rapide et efficace dans le traitement des dossiers, tout en réduisant les cas de demandes frauduleuses<sup>235</sup>.

Nous proposons qu'un Québec indépendant s'inspire des meilleures pratiques en vigueur afin d'accélérer le traitement des demandes. Ainsi, davantage de ressources se verrait affectées (juges, enquêteurs, hébergement, etc.) à cette procédure de manière à réduire les délais de traitement à moins d'un mois. Pour ce faire, un gouvernement du Parti Québécois dans un Québec indépendant développerait un modèle reposant sur des centres d'hébergement ou des centres d'accueil ouverts élaboré en étroite collaboration avec les différents organismes et les hôteliers, lesquels pourront compter sur ressources nécessaires à leur bon fonctionnement. Le demandeur d'asile devra séjourner dans l'un de ces établissements, tout en ayant la liberté de circuler, jusqu'au moment où une décision finale sur sa demande d'asile soit rendue.

D'un point de vue humain, cette solution présente l'avantage de lever rapidement l'incertitude pesant sur l'avenir des demandeurs d'asile et ainsi leur éviter de vivre dans l'angoisse pendant plusieurs années. Pour la société d'accueil, ce changement de stratégie et cette réallocation des ressources réduiront grandement les dépenses liées à la prise en charge des demandeurs d'asile à long terme. Dit autrement, tout gain de rapidité du traitement des demandes se traduira par des économies substantielles de coûts pour la société d'accueil, mais surtout de temps pour les demandeurs.

<sup>231</sup> Agence France-Presse. « L'Allemagne rétablit des contrôles à ses frontières pour lutter contre l'immigration illégale », France 24, 16 août 2024.

<sup>232</sup> Romain Schué. « Plus de trois ans d'attente pour les nouvelles demandes d'asile », Radio-Canada, 20 février 2024.

<sup>233</sup> Jérôme Labbé. « Demandeurs d'asile : la facture a gonflé, Québec réclame maintenant 1 G\$ à Ottawa », Radio-Canada, 20 février 2024.

<sup>234</sup> « Asile aux Pays-Bas via l'aéroport ou le port », *RefugeeHelp*. Consulté le 18 octobre 2024.

<sup>235</sup> Agence France Presse. « Immigration illégale : le Royaume-Uni veut augmenter les expulsions et lutter contre les passeurs », France 24, 21 août 2024.

## 5.2.4 UNE ABOLITION DU PROGRAMME D'IMMIGRATION TEMPORAIRE FÉDÉRAL (PMI) AVEC LE PLEIN CONTRÔLE DE NOS OUTILS

Des 270 478 travailleurs étrangers temporaires (TET) présents sur le territoire québécois au troisième trimestre de 2024, on estime que plus de 70 % sont recrutés dans le cadre du PMI établi et contrôlé par Ottawa. Comme spécifié précédemment, ce programme dispense les employeurs de l'obligation de présenter une étude d'impact sur le marché du travail, et les TET de remplir les exigences linguistiques définies par Québec. Cette situation est très problématique.

Une fois indépendants, notre capacité d'agir ne se limitera plus à l'admission des quelque 80 000 immigrants que l'on estime issus du programme des travailleurs étrangers temporaires, sous contrôle du Québec. Nous exercerons un plein contrôle de l'immigration temporaire reposant sur une politique qui, adaptée à la fois à notre réalité démographique et notre capacité d'accueil, nous permettra d'accueillir dignement la totalité des travailleurs étrangers, et de répondre aux demandes en matière de services publics, de logements et d'infrastructures. Les permis de travail d'un Québec indépendant seront octroyés aux immigrants se conformant à nos exigences linguistiques et aux priorités établies en matière de marché du travail.

Ainsi, le PMI sera aboli, à l'exception des postes de diplomates, de professeurs visiteurs et des Permis vacances-travail avec la France et la Belgique.

## 5.2.5 UN QUÉBEC INDÉPENDANT À L'AVANT-GARDE DE LA SOLIDARITÉ INTERNATIONALE ET DE L'ÉTHIQUE ENTRE LES NATIONS

Dans les dernières années, de plus en plus de voix s'élèvent pour dénoncer la tendance que suivent de nombreux pays occidentaux à vouloir recruter les meilleurs éléments des pays en voie de développement. En tête de liste de cet exode de cerveaux se hisse le Canada, du fait de sa politique d'immigration la plus « ouverte » en Occident. Cette nouvelle forme d'exploitation a

été taxée de « néocolonialisme » et d'hypocrisie par plusieurs. Pour sa part, le Parti Québécois condamne ce recrutement sauvage de personnel hautement qualifié, qu'il estime être la toile de fond d'un drame à l'échelle planétaire.

Dans une excellente chronique publiée en novembre 2023<sup>236</sup>, la journaliste Hélène Buzzetti a mis en lumière cette réalité. Le Québec, l'un des pays les plus développés de la planète, effectuait jusqu'à tout récemment du démarchage et des missions de recrutement de travailleurs issus du milieu de la santé dans des pays qui vivent pourtant eux-mêmes les ravages d'une pénurie de main-d'œuvre bien plus sévère que la nôtre. Nous cherchions activement à recruter au Cameroun, au Bénin, au Togo et en Côte d'Ivoire des infirmières, alors que leur nombre pour 10 000 habitants varie de 1,9 à 6,45, contre 77 au Québec et 102 au Canada.

Trois ambassadeurs de pays africains lancent un cri du cœur pour mesurer la gravité de la situation. Voici les témoignages, rapportés dans l'article<sup>237</sup> :

*Ça dépouille, bien évidemment, cette fuite de cerveaux. Nos pays sont en pénurie de cadres de qualité. Au Bénin, nous ressentons le coup [...] On n'arrive pas à atteindre le niveau d'expertise de ces pays [occidentaux] parce qu'il y a fuite [...], le Canada est très agressif, plus agressif qu'il y a 20 ans. On va dépouiller des pays pauvres qui n'ont pas le même niveau de vie qu'au Canada. Oui, c'est indécent [...] C'est clair que l'équation est simple. Eux, plus ils vont vivre mieux, [plus] nous on va vivre pauvre [...] Le Canada, les États-Unis, l'Australie, la Nouvelle-Zélande, il faut vraiment les dénoncer parce qu'ils abusent, ils recrutent, ils pompent. (Luc Isidore Takpa, consul honoraire du Bénin à Montréal)*

236-237 Hélène Buzzetti, « Colonialisme 2.0 », Le Soleil, 10 novembre 2023.

*Il n'y a de richesse que l'Homme. Le développement est porté à bout de bras par les ressources humaines, par des compétences, et sans ces compétences, la crème de notre société s'en va. Le développement ne peut pas être harmonieux [...] C'est une responsabilité morale, c'est du domaine de l'éthique [...] C'est une forme de domination, d'exploitation du faible par le fort [...] une impression [se répand] en Afrique que le Canada prend, mais ne redonne pas.*

**(Bafétigué Ouattara, ambassadeur de la Côte d'Ivoire)**

*Au Maroc, [...] ce sont de 8 000 à 10 000 cadres supérieurs qui quittent le pays chaque année. À eux s'ajoutent des spécialistes divers. Bon an mal an, [...] la moitié des 1500 diplômés de l'École Mohammadia d'ingénieurs, la principale école de génie au pays, partent [...] Cela a un impact direct sur l'économie, les services, sur tout le développement du pays. Et c'est un investissement important du Maroc dans la formation de ces cadres dont il ne bénéficie pas. (Souriya Otmani, ambassadrice du Maroc)*

Le 2 octobre dernier, la CAQ a annoncé la fin de cette pratique<sup>238</sup>. Si nous applaudissons la décision, fort reste à faire. Un Québec indépendant peut s'imposer comme modèle sur la scène internationale et se faire l'allié des pays en voie de développement dans la lutte du pillage de leurs ressources humaines, un sérieux frein à leur essor. En effet, en cautionnant l'immigration débridée opérée par Ottawa, nous encourageons l'exode perpétuel des cerveaux dans ces pays, ce qui nourrira toujours le désir d'émigration. Sans renverser cette tendance, les inégalités planétaires continueront de se creuser, entraînant l'appauvrissement perpétuel de certains peuples. Le Québec pourrait, à l'image de l'Allemagne avec le Maroc, conclure certaines ententes de collaboration. Comme le souligne l'ambassadrice Otmani dans l'article d'Hélène Buzzetti, une cohorte de personnel médical marocain gagne

l'Allemagne pour parfaire leur formation, après quoi elle retourne dans leur pays, désormais mieux outillée pour répondre aux besoins de la population.

Un Québec indépendant pourrait également investir davantage en développement international, notamment dans les pays avec lesquels il entretient une proximité linguistique et culturelle, comme ceux de l'Afrique de l'Ouest. Des partenariats pourraient être conclus afin de bâtir des infrastructures éducatives propices aux échanges réciproques de connaissances.

### **5.2.6 UNE MEILLEURE RÉPARTITION DES DEMANDEURS D'ASILE SUR LE TERRITOIRE D'UN QUÉBEC INDÉPENDANT**

Actuellement, la majorité des demandeurs d'asile s'installent à Montréal, exerçant une pression démesurée sur les logements, les services publics, ainsi que les infrastructures de la région métropolitaine. Un Québec indépendant disposerait de tous les outils pour mieux répartir les demandeurs d'asile dans le pays, en fonction des réalités propres à chaque région de notre pays.

Pareille répartition est déjà prévue dans d'autres pays, notamment l'Allemagne. Après un court séjour dans un centre d'accueil, les demandeurs d'asile sont conduits dans une commune, où ils auront l'obligation d'y résider pour trois mois<sup>239</sup>, comme le rapporte Franceinfo. Un demandeur pourra soumettre une demande de déménagement lorsqu'il a démontré qu'il peut subvenir à ses besoins.

<sup>238</sup> Daniel Boily, Davide et al. « Québec cesse de recruter des infirmières en Afrique pour des raisons "éthiques" », Radio-Canada, 2 octobre 2024.

<sup>239</sup> Laurent Ribadeau Dumas. « Allemagne: la répartition des réfugiés par Land, un système submergé », France Télévisions, 14 août 2015.

Au Québec, l'idée de répartir les demandeurs d'asile à travers le Canada en leur attribuant des permis de travail « localisés » (suivant les besoins d'une région ou province) a récemment circulé<sup>240</sup>. Une idée que le gouvernement fédéral a tôt fait de balayer du revers de la main, sans grande surprise.

Un Québec indépendant s'appuiera sur l'expérience allemande afin de mieux répartir les demandeurs d'asile sur l'ensemble du territoire à l'aide de permis de travail régionaux alloués en fonction de critères notamment démographiques. Ce faisant, nous réussirons à relâcher la pression pesant sur les services publics et sur le logement, amortir la chute de la langue française et offrir de meilleures chances d'intégration.

### **5.2.7 AFFIRMER CLAIREMENT LE CARACTÈRE PROPREMENT FRANCOPHONE DE L'ÉTAT DU QUÉBEC**

Depuis toujours, l'enjeu linguistique sous-tend les dynamiques migratoires du Québec et du Canada. Le Québec évolue dans un pays essentiellement anglophone sur un continent où l'anglais, parlé par 98 % de sa population, s'impose d'ouest en est. Les personnes choisissant de s'établir chez nous peinent à discerner la distinction culturelle qui nous caractérise et les dynamiques qui s'opèrent. **L'indépendance fera du Québec le seul État francophone d'Amérique du Nord et permettra à notre nation d'être reconnue comme telle à travers la planète.** Cette affirmation d'un nouveau pays de langue française sur le continent orientera le choix des demandeurs d'asile désireux de vivre en anglais d'abord et avant tout, qui s'arrêtera naturellement sur le Canada ou les États-Unis. L'ambiguïté entourant la situation linguistique qui persiste encore chez nous sera enfin, et pour de bon, levée.

Comme le lançait René Lévesque, « dans une société normale, elle se parle toute seule, la langue »<sup>241</sup>.

### **5.2.8 UNE PARTICIPATION À CERTAINS PROGRAMMES SPÉCIAUX POUR ACCUEILLIR DES RÉFUGIÉS EN TEMPS DE GUERRE**

Historiquement, le Québec a toujours rempli ses devoirs internationaux en accueillant de nombreux réfugiés provenant des quatre coins du monde. Ce fut notamment le cas avec les « boat people », ces Vietnamiens qui ont fui le conflit armé déchirant leur pays. En 1976, Québec propose d'accueillir jusqu'à 30 % des 2 500 réfugiés, à condition qu'Ottawa s'engage à recevoir 200 d'entre eux<sup>242</sup>. À la fin de la décennie, plus de 15 000 Vietnamiens élisent domicile à Montréal<sup>243</sup>.

Dans les années 70 et 80, des milliers d'Haïtiens gagnent aussi Montréal, fuyant la dictature des Duvalier<sup>244</sup>. L'accueil de réfugiés haïtiens se poursuivra tout au long des années 1990, en raison des instabilités politiques qui affectent toujours Haïti.

Il y a dix ans, le Québec a également redoublé d'efforts pour l'accueil de réfugiés syriens fuyant la guerre dans leur pays. En décembre 2015, 1 800 migrants<sup>245</sup> parrainés par l'État posent le pied au Québec. À la fin de l'année, leur nombre atteindra 3 650, puis 7 300 l'année suivante.

Dans le cadre du programme spécial mis en place par le gouvernement du Canada en 2021-2022, le Québec a également accueilli des ressortissants afghans à la suite de la prise du pouvoir par les talibans<sup>246</sup>.

<sup>240</sup> Jérôme Labbé. « Transferts "obligatoires" de migrants : Roberge précise la pensée de Legault », Radio-Canada, 3 octobre 2024.

<sup>241</sup> « Les boat people du Vietnam, le périple des réfugiés de la mer », *Aujourd'hui l'histoire*, Radio-Canada, 7 février 2024.

<sup>242</sup> Olivier Paré. « L'arrivée des "boat people" à Montréal », Centre des mémoires montréalaises, 2 juin 2017.

<sup>243</sup> Marjorie Villefranche. « PARTIR POUR RESTER – L'IMMIGRATION HAÏTIENNE AU QUÉBEC » *Histoires d'Immigrations au Québec*, Presses de l'Université du Québec, 2014.

<sup>244</sup> Julie Dufresne. « Dans les coulisses de la préparation de l'accueil des réfugiés syriens au Québec », Radio-Canada, 10 décembre 2015.

<sup>245</sup> « Accueil des personnes réfugiées afghanes », ministère de l'Immigration et de l'Intégration Consulté le 19 octobre 2024.

<sup>246</sup> Congrès du Parti Québécois pour l'élection du 29 avril 1970. [https://www.youtube.com/watch?v=K2aK\\_6Fd6l4&t=0s](https://www.youtube.com/watch?v=K2aK_6Fd6l4&t=0s). [18:40]

En 2023, plusieurs organismes se sont consacrés aux besoins des quelque 17 000 réfugiés ukrainiens faisant face à l'invasion russe, en plus de favoriser leur intégration. Il est important de noter que l'accueil de ces réfugiés s'ajoute à celui des 190 000 demandeurs d'asile sur le territoire du Québec.

Un Québec indépendant poursuivra sa participation aux programmes spéciaux pour accueillir les personnes fuyant la guerre, comme il l'a toujours fait.

# BIBLIOGRAPHIE

## ARTICLES

« Asile aux Pays-Bas via l'aéroport ou le port », RefugeeHelp, consulté le 18 octobre 2024.

« La Suède prévoit de relever le salaire minimum exigé pour les visas de travail », InfoMigrants, 16 février 2024.

« La Suède veut fortement augmenter l'aide au retour des migrants », Le Temps, 12 septembre 2024.

« La Suède veut limiter l'accès des migrants hors UE aux prestations sociales », InfoMigrants, 23 octobre 2023.

« Le Parlement britannique adopte une loi immigration très ferme, l'ONU dénonce une violation du droit international », Public Sénat, 19 juillet 2023.

Agence France-Presse, « L'Allemagne rétablit des contrôles à ses frontières pour lutter contre l'immigration illégale », France 24, 16 août 2024.

Agence France-Presse, « Immigration illégale : le Royaume-Uni veut augmenter les expulsions et lutter contre les passeurs », France 24, 21 août 2024.

Agence France-Presse, « L'UE trouve un accord sur une vaste réforme de la politique migratoire », Journal de Montréal, 20 décembre 2023.

Agence France-Presse, « Le Danemark poursuit sa politique anti-migrants », BFMTV, 26 janvier 2016.

Alex Usher, « La nouvelle politique universitaire du Québec est une perte pour la province et tout le pays », Policy Options, 20 octobre 2023.

Alexis Bergeron, « SONDAGE - 68% des Français établissent un lien entre insécurité et immigration en France », Le Journal du dimanche, 2 juin 2024.

Andy Blatchford, « Government's economic advisory council unveils plans to boost household income %15,000, by 2030 », CBC News, 20 octobre 2016.

Anne Michèle Meggs et André Binette, « La saine gestion de l'immigration est une question existentielle pour le peuple québécois », Le Devoir, 6 février 2024.

Anne Michèle Meggs, « Comment mesurer la réussite ou l'échec du projet de loi 96 », L'aut'journal, 18 mai 2021.

Bhagyasree Sengupta, « 'Don't come here': Sweden launches new campaign to curb irregular migration | Republic World », Republic, 4 mai 2023.

Bill Curry, « Canada's temporary foreign worker program a 'breeding ground' for modern slavery, UN report concludes », The Globe and Mail, 12 août 2024.

Charlie Duxbury, « Denmark's tough stance on migrants plays well at home. In Brussels, it could be a different story », Politico, 12 avril 2024.

Chris Selley, « Quebec counting on Ottawa to pursue xenophobic agenda », National Post, 3 novembre 2022.

Christian Noël, « Les drapeaux rouges du « documentaire » sur le logement de Pierre Poilievre », Radio-Canada, Publié le 11 décembre 2023.

Christian Rioux, « Crise du logement et immigration, un mélange explosif aux Pays-Bas », 9 avril 2024.

Christian Rioux, « Le retour des frontières », Le Devoir, 27 septembre 2024.

Daniel Boily, Davide Gentile et Yasmine Khayat, « Québec cesse de recruter des infirmières en Afrique pour des raisons « éthiques » », Radio-Canada, 2 octobre 2024.

Daphnée Dion-Viens, « Forte hausse des élèves en francisation dans des écoles publiques à Québec », 22 février 2024.

Dave Noël et Laurianne Croteau, « Le déclin du français en quatre graphiques | Le Devoir », Le Devoir, 2 décembre 2022.

Elisabeth Braw, « Hired Teen Hitmen Test Limits of Swedish Justice », Foreign Policy, 17 septembre 2024.

François Dupuis, « Immigration : la Suède démarre le recensement de ses clandestins », Le Journal du dimanche, 1er juin 2024.

Frédéric Pepin et Félix Pilon, « La hausse des exigences financières pour les étudiants étrangers suscite des inquiétudes », Radio-Canada, 8 décembre 2023.

Gabriel Côté, « L'arrivée massive de demandeurs d'asile est un « casse-tête » pour les directions d'école », Journal de Québec, 23 janvier 2024.

Gabriel Nikundana, « Esclavage moderne » au Canada : des défenseurs des travailleurs migrants tempèrent », Radio-Canada, 17 août 2024.

Geneviève Lajoie, « Demandeurs d'asile: la pression est forte sur les coûts d'aide sociale, selon Québec », Journal de Québec, 4 juin 2024.

Guillaume Marois, « Doter la politique d'immigration d'indicateurs pertinents », L'Action nationale, 17 juin 2015.

Hélène Buzzetti, « Colonialisme 2.0 », Le Soleil, 10 novembre 2023.

Hugo Pilon-Larose, « Immigration temporaire | Un rapport presse Québec d'ajouter des exigences en français », La Presse, 14 février 2024.

Hugo Pilon-Larose, « Rencontre bilatérale Trudeau – Legault | Demandeurs d'asile : Ottawa offre 750 millions à Québec », La Presse, 10 juin 2024.

Jacob Serebrin (La Presse canadienne), « Demande d'action collective contre des entreprises qui exploiteraient des migrants », Noovo Info, 3 octobre 2023.

Jean-Louis Bordeleau, « Une vague de sans-papiers est à prévoir après les restrictions aux travailleurs temporaires », Le Devoir, 28 août 2024.

Jean-Claude Thibodeau, « L'illusion de l'immigration pour combler la pénurie de main-d'oeuvre », Le Devoir, 22 janvier 2024.

Jean-Louis Bordeleau, « Spectaculaire bond de la résistance à l'immigration au Canada », Le Devoir, 30 octobre 2023.

Jean-Pierre Corbeil et Richard Marcoux, « Le Français en déclin ? Repenser la francophonie québécoise », Del Busso Éditeur, 15 novembre 2023.

Jean-Pierre Stroobants, « Aux Pays-Bas, l'extrême droite veut faire passer une « loi d'urgence » sur l'immigration », Le Monde, 15 septembre 2024.

Jérôme Labbé, « Demandeurs d'asile : la facture a gonflé, Québec réclame maintenant 1 G\$ à Ottawa », Radio-Canada, 20 février 2024.

Jérôme Labbé, « Transferts « obligatoires » de migrants : Roberge précise la pensée de Legault », Radio-Canada, 3 octobre 2024.

Jérôme Labbé, « Québec légifère pour limiter la venue d'étudiants étrangers », Radio-Canada, 10 octobre 2024.

John Paul Tasker, « Canada is getting poorer when compared to its wealthy peers, data shows », RCI, 12 septembre 2024.

La Presse canadienne, « Justin Trudeau dit aux citoyens de se méfier des propos alarmistes sur l'immigration », Radio-Canada, 24 janvier 2019.

Laurent Ribadeau Dumas, « Allemagne: la répartition des réfugiés par Land, un système submergé », France Télévisions (France Infos), 14 août 2015.

Lisa-Marie Gervais, « Québec va accepter moins de demandes de réunification familiale », Le Devoir, 27 juin 2024.

Marc-André Gagnon, « Pouvoirs en immigration: «une question de survie» pour la nation, signale Legault », Journal de Québec, 29 mai 2022.

Marianne Dépelteau, « Exclusif : les fonctionnaires avaient mis le gouvernement en garde contre l'Initiative du siècle », Francopresse, 15 février 2024.

Marie-Michèle Sioui, « Des retards dans les maternelles 4 ans en raison des immigrants, selon Drainville », Le Devoir, 24 avril 2024.

Maxime Bergeron, « Un déficit de 1,2 million de logements au Québec ! », La Presse, 12 octobre 2023.

Myriam Boulianne, « On a attendu « un peu trop longtemps pour ralentir » l'immigration, admet Marc Miller », Radio-Canada, 21 septembre 2024.

Myriam Boulianne. « Des expertes s'inquiètent de la politisation croissante de l'immigration au Canada », Radio-Canada, 21 septembre 2024.

Nojoud Al Mallees, « Ottawa avait été averti qu'une forte hausse de l'immigration nuirait à l'accès au logement », Le Devoir, 11 janvier 2024.

Nora T. Lamontagne, « Étudiants étrangers: les demandes d'asile en forte hausse », Journal de Montréal, 13 novembre 2023.

Nora T. Lamontagne. « "Ils ne sont pas un fardeau": cessons de dénigrer les travailleurs étrangers temporaires, plaide un expert », Le Journal de Montréal, 21 décembre 2024.

Peter Powell et Marie Heuclin (Agence France-Presse) « Royaume-Uni | Les heurts entre police et manifestants anti-immigration se poursuivent | La Presse », La Presse, 3 août 2024.

Philippe Robitaille-Grou, «Entente sur le chemin Roxham : le Québec n'a pas été consulté, déplore l'opposition », Radio-Canada, 28 mars 2023.

Pierre Fortin, « La croissance démographique provoque la crise de l'habitation », L'actualité, 7 décembre 2023.

Pierre Fortin, « Le niveau d'immigration temporaire actuel est insoutenable », L'actualité, 28 septembre 2023.

Quitterie Desjobert, « Sondage : 80% des Français estiment qu'il ne faut pas accueillir plus de migrants en France », CNEWS, 12 décembre 2023.

Rania Massoud, « Ottawa établit un « plafond temporaire de deux ans » visant les étudiants étrangers », Radio-Canada, 22 janvier 2024.

Romain Schué et Thomas Gerbet, « L'influence de McKinsey explose sous Trudeau, surtout à l'immigration | L'influence des cabinets-conseils », Radio-Canada, 4 janvier 2023.

Romain Schué, « Après les avoir baissés, le gouvernement Legault va augmenter les seuils d'immigration », Radio-Canada, 7 juin 2019.

Romain Schué, « Chemin Roxham : comment le gouvernement Trudeau a-t-il convaincu les Américains? », Radio-Canada, 27 mars 2023.

Romain Schué, « Dans les coulisses des traversées clandestines avec des passeurs indiens », Radio-Canada, 16 septembre 2024.

Romain Schué, « Les Indiens, ce sont nos nouveaux Mexicains », Radio-Canada, 17 avril 2024.

Romain Schué, « Une mesure secrète d'Immigration Canada entraîne une hausse des demandes d'asile », Radio-Canada, 1er juillet 2023.

Romain Schué, Daniel Boily, « Des écoles canadiennes massivement utilisées comme tremplins pour demander l'asile », Radio-Canada, 10 mai 2024.

Sarah R. Champagne, « Les cibles de Québec en immigration ralentissent le regroupement familial, confirme Ottawa », Le Devoir, 10 juillet 2023.

Sarah R. Champagne. « Le resserrement de l'immigration permanente crée de l'incertitude, selon des expertes », Le Devoir, 24 octobre 2024.

Sarah R. Champagne, « Travailleurs étrangers temporaires: des normes de logement inférieures à toutes les autres », Le Devoir, 3 juin 2021.

Slim Allagui, « Contre les ghettos musulmans, le Danemark emploie la manière forte », Le Figaro, 28 août 2018.

Stéphane Handfield, « Fermeture du chemin Roxham: un échec camouflé en victoire », Journal de Montréal, 2 mars 2024.

Suzanne Colpron, « Ils arrivent en plus grand nombre », La Presse, 18 février 2024.

Sylvain Larocque, « Immigration: «On ne peut pas continuer à ce rythme-là», martèle le patron de la Banque Nationale, Journal de Montréal, 19 septembre 2024.



Sylvain Peuchmaurd (Agence France-Presse), « Londres annonce un tour de vis pour réduire drastiquement l'immigration », Le Devoir, 4 décembre 2023.

TVA Nouvelles, « Explosion du nombre de demandeurs d'asile prestataires d'aide sociale », 14 septembre 2024.

Valérie Boisclair, « Il serait « suicidaire » d'accueillir plus de 50 000 immigrants par an, affirme Legault », Radio-Canada, 28 septembre 2022.

« Les boat people du Vietnam, le périple des réfugiés de la mer », Aujourd'hui l'histoire, Radio-Canada (Ohdio), 7 février 2024.

Guillaume St-Pierre, « Le Québec pris au piège par Ottawa », Le Journal de Montréal, 6 mai 2023.

Julie Dufresne, « Dans les coulisses de la préparation de l'accueil des réfugiés syriens au Québec », Radio-Canada, 10 décembre 2015.

## DISCOURS

Carolyn Rogers, « L'heure a sonné : réglons le problème de productivité du Canada » [Discours au Halifax Partnership], 26 mars 2024

## ENCYCLOPÉDIES

l'Encyclopédie Canadienne, s.v. "Politique d'immigration québécoise," par Samuel Proulx-Chénard, Date consulté : octobre 18, 2024, <https://www.thecanadianencyclopedia.ca/fr/article/politique-dimmigration-du-quebec>.

Olivier Paré, « L'arrivée des « boat people » à Montréal », MEM - Centre des mémoires montréalaises, 2 juin 2017.

## GOUVERNEMENTS ET ORGANISMES PUBLICS

« Accord Canada-Québec relatif à l'immigration et à l'admission temporaire des aubains (Accord Gagnon-Tremblay-Mcdougall) », Gouvernement du Canada et Gouvernement du Québec, 5 février 1991.

« Accueil des personnes réfugiées afghanes », Gouvernement du Québec, Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, consulté le 19 octobre 2024.

« Croissance migratoire record de 217 600 personnes au Québec en 2023 (quebec.ca) », Institut de la statistique du Québec, consulté le 17 octobre 2024.

« Échelle québécoise des niveaux de compétence en français », Ministère de la Langue française, juin 2023.

« Entente concernant le Programme des travailleurs étrangers temporaires (PTET) et le Programme de mobilité internationale (PMI) en réponse aux besoins du marché du travail du Québec », Gouvernement du Canada & Gouvernement du Québec, 4 août 2021.

« Entente relative à des assouplissements au Programme des travailleurs étrangers temporaires et relative au Programme de mobilité internationale en réponse aux besoins du marché du travail du Québec », GAZETTE OFFICIELLE DU QUÉBEC, 25 août 2021, 153e année, no 34 Partie 2, p. 5182.

« Entrées d'immigrés permanents », OCDE, consulté le 19 octobre 2024.

« Horloge démographique du Canada », Statistique Canada, consulté le 17 octobre 2024.

« Japan Revitalization Strategy -JAPAN is BACK », Secrétariat général de la revitalisation économique du Japon, repéré à [https://www.kantei.go.jp/jp/singi/keizaisaisei/pdf/en\\_saikou\\_jpn\\_hon.pdf](https://www.kantei.go.jp/jp/singi/keizaisaisei/pdf/en_saikou_jpn_hon.pdf), consulté le 21 octobre 2024.

« Le gouvernement danois multiplie les mesures pour resserrer la législation sur l'immigration », CCME (Conseil de la communauté marocaine à l'étranger, 1er juillet 2015.

« Projections démographiques pour le Canada, les provinces et les territoires : tableau de bord interactif », Statistique Canada, consulté le 19 octobre 2024.

« Un nouveau règlement relatif à la gestion de l'asile et de la migration », Secrétariat général du Conseil de l'UE et du Conseil européen, consulté le 19 octobre 2024.

Citoyenneté et Immigration Canada, « Faits et chiffres 2003 : Aperçu de l'immigration, Résidents permanents et temporaires », 2003.

Commissaire à la langue française (2024). Rapport sur l'immigration temporaire : choisir le français. <https://commissairelanguefrancaise.quebec/publications/rapports/immigration-temporaire-choisirfrancais.pdf>.

Conseil consultatif en matière de croissance économique, « LA VOIE VERS LA PROSPÉRITÉ : Relancer la trajectoire de croissance du Canada », 1er décembre 2017.

Gouvernement du Québec, « Le Plan d'immigration du Québec 2024 », 2023.

IDQ, « L'impact des immigrants temporaires sur le marché de l'emploi au Québec : Mieux comprendre pour mieux agir », février 2024.

Commissaire à la langue française (2024). Rapport sur l'immigration temporaire : choisir le français. <https://commissairelanguefrancaise.quebec/publications/rapports/immigration-temporaire-choisirfrancais.pdf>.

Conseil consultatif en matière de croissance économique, « LA VOIE VERS LA PROSPÉRITÉ : Relancer la trajectoire de croissance du Canada », 1er décembre 2017.

Gouvernement du Québec, « Le Plan d'immigration du Québec 2024 », 2023.

IDQ, « L'impact des immigrants temporaires sur le marché de l'emploi au Québec : Mieux comprendre pour mieux agir », février 2024.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, « Canada - Asylum Claimants by Claim Office Type Province/Territory\* of Claim and Claim Year January 2015 - June 2024 », 30 juin 2024.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, « Demandeurs d'asile dont la demande a été traitée par année - 2023 », 2023.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, « Demandeurs d'asile selon le type du bureau de réception de la demande, la province / le territoire où la demande a été reçue et le mois à laquelle la demande a été reçue », 30 juin 2024.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, « Résidents permanents – Mises à jour mensuelles d'IRCC - Canada - Résidents permanents selon la province / le territoire et la catégorie d'immigration », consulté le 18 octobre 2024.

Immigration, Réfugiés et Citoyenneté Canada, « Un plan d'immigration pour faire croître l'économie », Communiqué de presse, 1er novembre 2022.

Journal des débats de l'Assemblée, Assemblée nationale du Québec, Vol. 47 N° 52, 6 juin 2023, p. 2445.

Journal des débats de la Commission de l'agriculture, des pêcheries, de l'énergie et des ressources naturelles, Assemblée nationale du Québec, « Étude des crédits budgétaires du ministère de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie, volet Énergie », Vol. 47 N° 12, 4 mai 2023.

Julien Champagne, Erik Ens, Xing Guo, Olena Kostyshyna, Alexander Lam, Corinne Luu, Sarah Miller, Patrick Sabourin, Joshua Slive, Temel Taskin, Jaime Trujillo et Shu Lin Wee, « Évaluation des effets de la hausse de l'immigration sur l'économie et l'inflation au Canada », Note analytique du personnel, Département des Analyses de l'économie canadienne, Banque du Canada, 2023, p. Kareem El-Assal, Daniel Fields, Mia Homsy, Simon Savard, Sonny Scarfone, « Seuils d'immigration au Québec: analyse des incidences démographiques et économiques », Institut du Québec, 2019.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, « 2013-2018 L'Immigration temporaire au Québec », mai 2020.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, « 2014-2019 - L'immigration temporaire au Québec », novembre 2020.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, « 2015-2021 L'Immigration temporaire au Québec », janvier 2023.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, « CONSULTATION PUBLIQUE 2023 – La planification de l'immigration au Québec pour la période 2024-2027 – Cahier de consultation », 2023.

Ministère de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, « Recueil de statistiques sur l'immigration au Québec », 2023.

Office québécois de la langue française, Rapport sur l'évolution de la situation linguistique au Québec, , avril 2024.

René Houle et Jean-Pierre Corbeil ; avec la collaboration de Jean-Dominique Morency, Dominic Grenier et Éric Caron-Malenfant, « Scénarios de projection de certaines caractéristiques linguistiques de la population du Québec (2011-2036) », Office québécois de la langue française, 2021.

Samuel Vézina, Jean-Dominique Morency, Laurent Martel et François Pelletier, « Population active canadienne : que se passera-t-il après la retraite de la génération des baby-boomers? », Statistique Canada, 6 août 2024.

SCHL, « LE MARCHÉ DE L'HABITATION : Rapport sur le marché locatif », 2024, janvier 2024.

Sean Fraser, C.P., député, Ministre de l'Immigration, des Réfugiés et de la Citoyenneté, « Politique d'intérêt public temporaire visant à faciliter le traitement des demandes de visa de résident temporaire en attente », 28 février 2023.

Statistique Canada, « Croissance démographique: l'accroissement migratoire l'emporte sur l'accroissement naturel », 2014.

Statistique Canada, « Estimations du nombre de résidents non permanents par type, trimestrielles », 25 septembre 2024.

Statistique Canada, « Recensement du Canada 1971 : population : vol. I - partie 1 », c. 3 « Circonscriptions électorales », Novembre 1972.

Statistique Canada, « Tableau 17-10-0023-01 Estimations des résidents non permanents, trimestrielles, inactif », 27 juin 2018.

Stiglitz, J. E., Sen, A. K., & Fitoussi, J. P. (2009). Rapport de la Commission sur la mesure des performances économiques et du progrès social.

« Zentrales Innovationsprogramm Mittelstand (ZIM) - ZIM auf Englisch », Bundesministerium für Wirtschaft und Klimaschutz, consulté le 21 octobre 2024.

## MÉDIAS SOCIAUX

Coalition Avenir Québec [@COALITIONAVENIRQUEBEC], 29 mai 2022, Youtube, 1:19:20. <https://www.youtube.com/live/uADjiWq3WJo>.

François Legault [@francoislegault], 10 juin 2024, x.com, <https://t.co/CLHAOkUsxo>.

Justin Trudeau [@justintrudeau], 28 janvier 2017, x.com. <https://x.com/JustinTrudeau/status/825438187279499265>.

Paul St-Pierre Plamondon [@pspp.quebec], 19 février 2022, Facebook. <https://www.facebook.com/share/p/aXD2qsJjdA2Sx2AM/>.

## ORGANISMES PRIVÉS

« La commission des Lords qualifie d'"injuste" le relèvement du revenu minimum requis pour l'obtention d'un visa familial », UK-ETA.com, 11 avril 2024.

Admir Skodo, « Sweden: By Turns Welcoming and Restrictiv », Migration Policy Institute, 6 décembre 2018.

Alex Whalen, Milagros Palacios et Lawrence Schembri, « We're Getting Poorer: GDP per Capita in Canada and the OECD, 2002–2060 », Institut Fraser, 23 juillet 2024.

Beata Caranci, James Orlando et Rishi Sondhi, « Équilibrer la hausse de la population canadienne », TD Economics, 26 juillet 2023.

Benjamin Tal, « The housing crisis is a planning crisis », CIBC Capital Markets, 6 février 2024.

« Corée du Sud : la terre des robots », Thot Cursus, 13 février 2024.

Harrison, Momo Sakudo, Tae Yeon Eom, « INSIGHT: NORTHEAST ASIA : Robots bring profit — and unease — to South Korea's shaky labour market », CAST Northeast Asia, 31 janvier 2023.

Derek Holt, « La Banque du Canada est en train de perdre le combat », Banque Scotia, 15 août 2023.

Douglas Porter et Robert Kavcic, « Catch-'23: Canada's Affordability Conundrum », BMO Economics, 26 mai 2023.

Douglas Porter et Robert Kavcic, « Pie in the Sky on Housing Supply », BMO Economics, 22 septembre 2023.

Eric Lascelles, « Economic outlook », RBC Global Asset Management Inc., 15 mars 2024, p. 12.

Grady Munro, Jason Clemens, and Milagros Palacios, « Changes in Per-Person GDP (Income): 1985–2023 », Institut Fraser, 23 juillet 2024, p. 11.

Initiative du siècle, « Pour un Canada qui voit grand – Pour un Canada qui voit grand », 2019.

« Record of 4 Million Robots in Factories Worldwide », International Federation of Robotics, 24 septembre 2024.

Renaud Large, « Ambitieux sur les retraites, ferme sur l'immigration : le modèle social-démocrate danois (2016-2022) », Fondation Jean-Jaurès, 12 janvier 2023.

Stéphane Marion et Alexandra Ducharme, « Étude spéciale – Le Canada est pris dans un piège démographique », Banque Nationale du Canada, 15 janvier 2024, p. 3.

Tony Stillo, Callee Davis et Cassidy Rheaume, « CANADA HOUSING QUARTERLY CHARTBOOK », Oxford Economics, octobre 2023.

William B.P. Robson and Parisa Mahboubi, « Inflated Expectations: More Immigrants Can't Solve Canada's Aging Problem on Their Own », E-Brief, Institut C.D. Howe, 13 mars 2018, p. 13.

Marjorie Villefranche, « PARTIR POUR RESTER – L'IMMIGRATION HAÏTIENNE AU QUÉBEC », paru dans « Histoires d'Immigrations au Québec », sous la direction de Guy Berthiaume, Claude Corbo et Sophie Montreuil, Presses de l'Université du Québec, 2014. <https://www.mhaiti.org/web/limmigration-haitienne/>.

« Seeking Asylum in Australia - Policy in Practice », Asylum Insight, consulté le 20 octobre 2024.

## OUVRAGES

John Douglas Belshaw, « Canadian History : Pre-Confederation », chapitre 10.2, Demographics, BCcampus, 2015.

Victor Delage, Dominique Reynié (Dir.), Axel Robin et Mathilde Tchounikine, « La politique danoise d'immigration : une fermeture consensuelle », Fondation pour l'innovation politique, janvier 2023.

## PARTIS POLITIQUES

« Les conservateurs bâtissent des logements, les libéraux créent de la bureaucratie », Parti Conservateur du Canada, consulté le 18 octobre 2024.

« PLAN D'URGENCE POUR LA LANGUE FRANÇAISE », Parti Québécois, consulté le 18 octobre 2024, page 9.

## UNIVERSITÉS

« Danemark – Immigration nette (sur cinq ans) », Perspective Monde, École de politique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke, consulté le 10 octobre 2024.

Jana Lirette-Beaucaire, « Le Danemark repousse l'immigration | Analyses | Perspective Monde », École de politique appliquée, Faculté des lettres et sciences humaines, Université de Sherbrooke, 5 décembre 2017.

Jonathan Deslauriers, Robert Gagné et Jonathan Paré, « Productivité et prospérité au Québec : Bilan 2023AUQUÉBEC », Centre sur la productivité et la prospérité – Fondation Walter J. Somers, HEC Montréal, mars 2024.

Pierre Fortin, « L'immigration permet-elle d'atténuer la pénurie de main-d'œuvre ? », Université du Québec à Montréal (UQAM), janvier 2024.

## VIDÉO

CPAC, « Le PM du Québec, François Legault, commente sa rencontre avec le PM Justin Trudeau – 10 juin 2024 » [Vidéo], 10 juin 2024, Youtube. <https://www.youtube.com/watch?v=YoxK7iVgB0>. Pierre Poilievre, « L'enfer du logement » [Vidéo], 2 décembre 2023, Youtube. [https://www.youtube.com/watch?v=mSAT\\_ELPzAI](https://www.youtube.com/watch?v=mSAT_ELPzAI).

